

la terre

DE CHEZ NOUS
LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

Vol. XLII - No 30 - Montréal, 7 octobre 1970



(Photo Office du J.M.A. Québec)

**La Fédération des Producteurs
de lait nature entérine le projet
de plan conjoint provincial page 5**



**Assemblées
générales
et congrès
régionaux
page 15**

**Qu'est-ce que
le MIJARC?
page 14**

TRÈS - TRÈS BIENTÔT !



Les 25, 26 et 27 novembre, à Ottawa

425 délégués attendus au congrès de l'agriculture canadienne

Des lettres d'invitation pour le prochain Congrès de l'agriculture canadienne ont été envoyées à quelque 425 délégués, a annoncé le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson.

Le Congrès, qui se tiendra à Ottawa les 25, 26 et 27 novembre 1970, examinera le rapport

Le Comité du Congrès a préparé un projet de programme.

Le Congrès s'ouvrira par une réunion plénière au cours de laquelle on entendra des déclarations des gouvernements et des associations nationales.

Ensuite se réuniront des équipes de travail basées sur les produits suivants (1) le blé, les grains de provende et les oléagineux; 2) les bestiaux et la volaille; 3) l'industrie laitière; 4) les fruits, les légumes et les autres cultures.

Les discussions à base d'équipes de travail reprendront le lendemain matin, mais les délégués seront alors regroupés en vue de l'examen des sujets suivants: 1) les cadres, les objectifs et la recherche d'un équilibre des facteurs de la production agricole; 2) les échanges internationaux et les offices de commercialisation; 3) la recherche, le crédit et les services agricoles; 4) les bas

de la Commission de planification de l'agriculture canadienne intitulé "L'agriculture canadienne des années 70". Ce rapport, on le sait, est contesté dans ses grandes lignes par les agriculteurs canadiens.

revenus et la réorganisation agricole.

L'après-midi, les groupes de travail se reformeront suivant les produits à étudier. Le soir de cette deuxième journée, on se propose de tenir une réunion plénière afin de permettre aux délégués de s'adresser à l'ensemble du Congrès.

La dernière matinée sera libre en vue de permettre aux groupes d'étudier les rapports des équipes de travail tandis que, l'après-midi, ces rapports

seront examinés en séance plénière.

La préparation du Congrès est menée conjointement par les ministères de l'Agriculture, fédéral et provinciaux, assistés d'un comité consultatif composé de représentants d'associations agricoles, du négoce agricole, de la Commission de planification et du gouvernement.

Le Congrès a pour but de fournir à tous les secteurs de l'agriculture l'occasion d'exa-

miner et de discuter les recommandations de la Commission de planification.

Il se tiendra au Centre des conférences, situé en face du Château Laurier.

La Commission de planification, nommée le 22 septembre 1967, a publié son rapport le 19 mai 1970. Ce rapport propose une série d'objectifs pour l'agriculture canadienne, en décrit les problèmes actuels et définit une politique d'ensemble doublée d'une réorganisation des structures susceptibles de relancer l'agriculture au cours des années 70.

Le rapport est en vente dans les librairies de l'Imprimeur de la Reine.

M. Olson a précisé qu'environ 60% des délégués seront des agriculteurs, quelque 15% viendront du négoce agricole (agribusiness), les autres comprenant des délégués des gouvernements d'Ottawa et des provinces ainsi que des universités.

la Terre

Propriété de L'UCC-Fondé en 1929
515, avenue Viger, Montréal 132
Tél. 288-6141

Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique

DIRECTEUR:
Henri-Paul PROULX
RÉDACTEUR EN CHEF:
Pierre COURTEAU
RÉDACTRICE:
Mme Rosaline D.-LEDOUX
GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:
J.-V. HENRY
Représentants à Toronto:
Colin C. King & Ass.

Composition/Montage
Rive-Sud Typo Service Inc.



Imprimé par
Les Presses
Lithographiques
1965 Inc.

Publié le mercredi
de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$2;
3 ans, \$5; 5 ans, \$6.

Enregistrement No-1051
Courrier de la deuxième classe

UNE DOSE POUR LE TUEUR



La diarrhée est encore l'ennemi le plus mortel des porcelets. Même de nos jours, plus de 20% n'atteignent jamais la maturité. La cause en est attribuable au E.COLI.

Heureusement, la compagnie Tuco Products possède un produit qui est efficace contre ces bactéries: NEOMIX-PAMINE.

La néomycine combat les bactéries qui causent la diarrhée tandis que la pamine réduit les pertes fluides et la mobilité des intestins, ralentissant ainsi le passage de la néomycine dans l'intestin.

Neomix-Pamine est disponible en bouteilles de 16 oz. et peut être administré dans le lait, les aliments, l'eau d'abreuvement ou non dilué.

Obtenez un coupon de \$1.00, en réduction sur le prix d'une bouteille de 16 oz. en envoyant ce coupon à Tuco Products.

S.V.P. m'envoyez un coupon de \$1.00

Nom

Adresse

.....

.....

TUCO PRODUCTS COMPANY
3 McCarthy Street,
Orangeville, Ontario.

NUTRITE le nom de confiance pour d'excellents programmes de fertilisation

Pour mieux vous servir, NUTRITE vous offre les services de ses conseillers et techniciens pour l'élaboration de programmes de fertilisation.

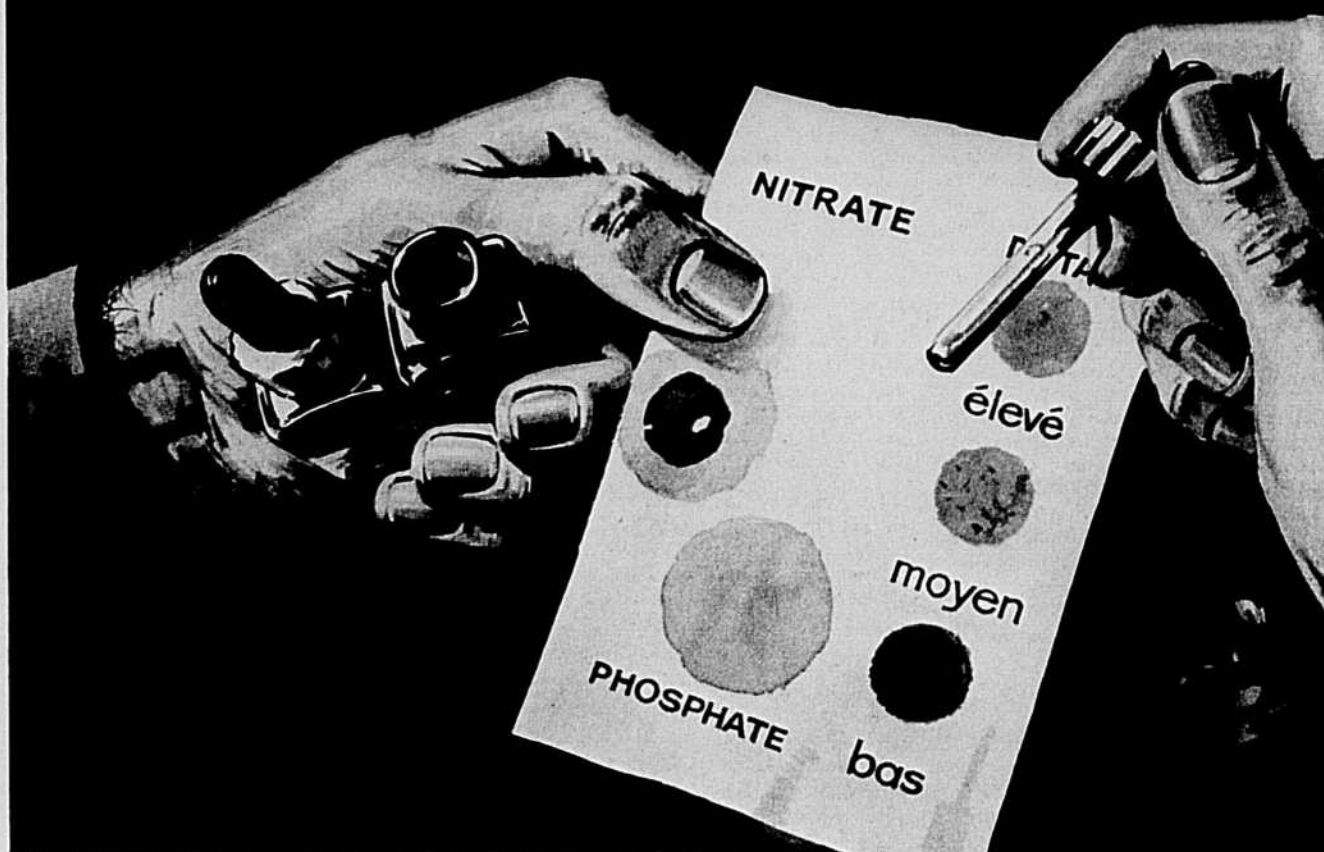
LE SERVICE NUTRITE REPOSE SUR SES SPECIALISTES EN SOL ET EN RECOLTE

LE SERVICE NUTRITE REPOSE SUR SES ANALYSES DE TISSUS

LE SERVICE NUTRITE REPOSE SUR SES ANALYSES DE SOL



la main de confiance... NUTRITE



Quand le Premier Ministre du Canada s'entretient avec ses pairs, les Premiers Ministres des pays du Commonwealth — ceux d'Australie et de Nouvelle-Zélande qu'il admire si fort — il peut très bien leur vanter la richesse du Canada. Il est alors de bon ton de leur répéter que notre niveau de vie peut être considéré comme le second du monde. Mais quand il s'adresse aux cultivateurs du Québec, en dehors des zones roses de la métropole, il serait de sage prudence que M. Trudeau laisse de côté ses louanges excessives sur la richesse du Canada.

Il est vrai que l'on est toujours le pauvre de quelqu'un. Rien n'est plus relatif que la richesse. Dans la rue des milliardaires, les millionnaires font queue. Tout comme de retour du Bélouchistan ou de l'Indonésie, on peut trouver l'Abitibi étonnamment prospère. Mais les cultivateurs moyens du centre du Québec n'aiment point qu'on leur promène sous les yeux les inaltérables richesses du Canada. Car alors, ils ne peuvent faire autrement que conclure que paradoxalement notre pays si riche contribue à engendrer des pauvres. Lors du colloque de cuisine, tenu dans la région de Nicolet, la semaine dernière, M. Trudeau avec sa désinvolture habituelle, n'a su résister — au plaisir de recourir à ces raccourcis que je n'oserais qualifier de simplistes... parce que c'est précisément un attribut que notre Premier Ministre affectionne. Quand M. Trudeau a comparé le maintien de l'industrie laitière au Québec de survie d'entrepreneurs de "fouets à boggie", il aurait été intéressant de faire préciser un peu à M. Trudeau pourquoi, si nos producteurs de lait doivent devenir si vite des objets de musée, leur a-t-on fait promener leurs "fouets à boggie" sur tous les champs de bataille d'Europe, il n'y a pas si longtemps. Pourquoi les a-t-on incité à produire encore et toujours davantage pour aider à relever le niveau des nations exsangues après la tuerie mondiale? Un "fouet à boggie" qui n'a pas encore eu le temps de moisir que celui-là.

Qu'est-ce qui peut autant pousser nos économistes d'Ottawa à prôner la mort de l'agriculture à l'est de l'Outaouais? Car une coupure brutale des subsides équivaut à un verdict de mort pour la majorité des producteurs du Québec. M. Trudeau, qui est

un homme que les chiffres et les faits impressionnent n'a pu faire autrement que de mettre une sourdine à ses déclarations antérieures, quand il a constaté que sur les \$4,800 de revenu brut du cultivateur de St-Grégoire, \$4,500 provenaient des subsides fédéraux. Notre Premier Ministre a alors déclaré que la coupe progressive des subsides pourrait s'échelonner sur une génération. Désavouant ainsi les savants pronostics des auteurs du "Task Force". Il est réjouissant de constater que M. Trudeau peut s'humaniser au point de décréter qu'une mort lente est plus douce qu'une mort brutale. Elle permet au moins de se préparer pour le grand saut, d'en amortir le choc, et peut-être aussi de l'éviter finalement. Il aurait été intéressant de pouvoir faire préciser à M. Trudeau ce qu'il entend exactement par "une" génération. C'est au moins un sursis avant la "solution finale" imaginée par nos bons "Aryens d'Ottawa".

Ce que M. Trudeau, beaucoup de ses Ministres et leurs conseillers semblent écarter trop facilement dans leurs savants calculs, ce sont les énormes problèmes humains qui découlent d'une décision brutale. Qu'est-ce qui se cache sous ces apparences de légalité? Il se cache pour le Québec, qu'au moins 100,000 personnes sont touchées chaque année par les coupures de subventions. 20,000 cultivateurs et leurs familles, cela atteint facilement 100,000 personnes. Ces 20,000 cultivateurs devront entrer dans la ronde du recyclage menée par le "Maître de manège", Jean Marchand. Ce dernier va sûrement avoir besoin d'un solide fouet à boggie pour faire pénétrer tout ce monde dans les compartiments douteux du chômage chronique. Toujours à propos de cette comparaison malheureuse, on ne doit pas oublier qu'il n'y eut jamais 50,000 entrepreneurs de fouets à boggie au Québec, entre Gaspé et Hull. Et que pour ces gens-là, ce ne fut jamais un mode de vie. Il est probable et même évident que l'on a, comme le dit M. Trudeau, surestimé la vocation agricole du Canada. Mais il fut une époque, pas si lointaine, où l'on n'estimait vraiment rien, où l'on ne planifiait rien, où tout poussait au petit bonheur, n'importe où, n'importe comment. On ne voit pas pourquoi à une incurie aussi désarmante succéderait une politique brutale et sans âme. Les hommes n'existent pas pour maintenir un système, mais

les systèmes existent pour aider les hommes à vivre.

Une étape de transition, telle que semble le préconiser maintenant M. Trudeau, si elle est prudemment menée et accompagnée de formules de rechanges coûtera finalement moins cher à la poche des canadiens que des coupures brutales et irrémédiables. Précipiter des familles entières dans le chômage n'est sûrement pas rentable pour le pays. D'ailleurs, la dignité d'un homme qui travaille, ça n'a pas de prix. Il ne faut pas oublier que l'agriculture n'est pas le seul secteur, qui du strict point de vue administratif, est mal loti. Pourquoi faire payer à cette génération le manque de prévision des administrations précédentes? Administrations qui portaient sensiblement la même couleur de fanion que l'actuelle.

Une autre tirade du Premier Ministre a aussi frappé l'attention: "Les cultivateurs de Nicolet ne font pas plus pitié que les Métis du Nord-Ouest..." Depuis quand le progrès social "à la Trudeau" est-il synonyme de nivellement par le bas? Il n'y a que le manchot, auquel il manque une jambe, qui peut se contenter de ne pas être cul-de-jatte! Le Premier Ministre dans une concession admirable dit: "bien sûr, il pourra être nécessaire de garder des cultivateurs au Québec, pour permettre une échappée d'air pur et ne pas être à la merci de nos adversaires lors d'une guerre, ou d'une crise." L'agriculture québécoise serait une sorte de police d'assurance pour les jours roses. En attendant, on garderait les plus beaux spécimens d'agriculteurs bien au chaud. On les montrerait aux visiteurs assoiffés d'air pur. Et en cas de guerre, on les laisserait sortir de leurs cages. Réjouissantes perspectives.

Une profession agricole solide et bien organisée peut seule endiguer cette vague de défaitisme qui déferle d'Ottawa et fait se vider les rangs de nos campagnes, même parmi les plus prospères. L'équilibre social et humain est aussi important que l'équilibre économique. À force de raisonner en banquier, nos hommes politiques vont finir par mériter de se faire enfermer dans la chambre forte. On est toujours le pauvre de quelqu'un. Pauvre M. Trudeau!

Rosaline Désilets-Ledoux

la des champs

DES EXPLOITATIONS POUR NOTRE TEMPS

Que faut-il entendre par des "exploitations pour notre temps"? C'est une question qu'on se pose dans tous les pays, surtout les mieux nantis en ce qui touche l'agriculture.

Question qu'on n'a pas fini de se poser puisque la plupart des fermes adaptées à notre époque ont dû ou doivent subir une réforme de leurs structures. Or d'aucuns soutiennent qu'une telle réforme n'a pas de fin, qu'elle doit se conformer aux principes et à la pratique de l'évolution, sans parler des impératifs du milieu et des marchés. Évidemment, il n'est nullement question ici de petites fermes dont le propriétaire estime, à bon droit, qu'il peut tirer une partie de sa subsistance et celle de sa famille. Ce sont là des cas d'exception mais qui ont souvent leur raison d'être — les fermes à temps partiel, par exemple.

Les fermes pour notre temps sont celles, qui, admettons, peuvent fournir suffisamment de revenus pour assurer une subsistance convenable à leur propriétaire et à sa famille. Mais existe-t-il une définition claire de ces fermes et une formule assez souple pour les englober toutes, quelles que soient les spéculations qu'on y trouve? C'est ce que tente de préciser avec plus ou moins de succès un éditorial du bulletin hebdomadaire publié par le ministère de l'Agriculture de la France.

Base de départ

L'éditorialiste n'attaque pas la question de front, mais y vient graduellement. Le premier paragraphe se ramène à ceci: Le gouvernement est constamment à la recherche d'éléments de soutien à l'effort que fait l'agriculture pour se

réformer, s'adapter face au progrès "galopant" de la technique et de l'économie.

Et le deuxième: Pour assurer les solutions, il apparaît nécessaire d'ajouter de nouveaux moyens à ceux qui sont déjà acquis et valent d'être poursuivis. L'éditorial poursuit et je cite:

Avant d'engager ainsi de nouvelles "percées", il convient d'affermir la base de départ: l'agriculture est en droit de connaître le sens de son évolution et les moyens qui lui sont donnés pour la conduire et non la subir.

En particulier, il est essentiel de savoir quel est le type d'exploitation souhaitable pour l'agriculture d'aujourd'hui et de demain.

Au-delà du gigantisme dans l'espace et de la fixité dans le temps, cette ferme souhaitable doit être une exploitation du type familial dont le chef peut rester un homme libre, un "patron" responsable. (Allusion à une déclaration du Président Pompidou).

La modernisation des fermes, poursuit l'auteur, et l'humanisation des circuits d'adaptation de l'offre à la demande sont compatibles avec l'exploitation familiale, comme tendent à le prouver les exemples de la quasi totalité des pays occidentaux.

Types d'équilibre

Mais il ne peut être question — au moins dans un proche avenir — de défendre n'importe quelle exploitation familiale: celle-ci doit être — ou en passe de devenir — viable. Elle doit encore assurer trois types d'équilibre:

— un équilibre d'emploi, étant suffisamment étoffé pour utiliser normalement ses travailleurs

à longueur d'année et à plein temps, sans fatigue excessive ni chômage caché;

— un équilibre de revenus pour nourrir décemment la famille entière tout en ouvrant à ses membres les portes de l'espoir;

— enfin, un équilibre d'amortissement du matériel nécessaire non seulement en vue de la productivité, mais aussi pour réduire la tâche onéreuse des hommes et accroître la sécurité de la production par une meilleure maîtrise des aléas du temps et des saisons.

Au-delà du soutien des marchés et du complément des prestations sociales indispensables à l'amélioration du revenu, la politique agricole doit tendre à favoriser la constitution, le développement et l'adaptation d'exploitations familiales plus stables et plus durables.

Gestion avisée

En outre d'être stables et durables, ces fermes familiales doivent être en état de répondre aux exigences techniques, économiques et sociales de notre temps.

Elles doivent aussi permettre de mettre en oeuvre, de façon rentable, la responsabilité personnelle qu'un exploitant, doué de solides connaissances professionnelles, peut exercer dans toute leur plénitude. C'est la formule voulue d'en tirer, le meilleur parti possible. Pour être bien compris, disons qu'une gestion avisée est devenue un impératif de nos jours.

Bien entendu, cet idéal est impossible à atteindre en restant isolé. En amont comme en aval, une telle entreprise à l'échelle humaine doit bénéficier d'un accroissement des relations juridi-

ques — permettant investissements et innovations — et de l'expansion des diverses formes, souples et libres, d'associations et d'organisations professionnelles.

Force de négociation

À cet égard, l'éditorial précité rejoint les conclusions de la FIPA (Fédération internationale des producteurs agricoles) relative à la capacité de marchandage et de négociation des agriculteurs. La FIPA voit dans ce dernier facteur un moyen de réduire les frais de production et, occasionnellement, de négocier des prix plus avantageux par une action collective.

"L'expérience des coopératives agricoles dans les pays scandinaves et au Japon, par exemple, a montré ce que ces organisations peuvent accomplir pour améliorer le commerce des produits agricoles. Il en est de même des offices de commercialisation au Canada, en Nouvelle-Zélande et ailleurs. Des consultations entre de puissantes associations de producteurs et les gouvernements, comme en Grande-Bretagne, peuvent aussi influencer sensiblement sur les politiques de prix agricoles.

"En ce qui concerne les coûts, les producteurs doivent se donner la main pour persuader les entreprises qui leur fournissent biens et services que les prix doivent en être réduits si les agriculteurs n'arrivent pas à tirer un juste revenu de leur travail."

Terminons par un mot du ministre de l'Agriculture de France, M. J. Duhamel: "L'Agriculture ne doit être constituée ni par de grosses exploitations industrielles réservées à quelques-uns ni par des Kolkhoses (fermes communistes) imposées à tous..."

Le régime des quotas de lait nature sur le marché de Montréal

Les producteurs de lait nature de la région de Montréal devront à l'avenir maintenir la production de leurs troupeaux à un niveau plus rapproché de la demande sur ce marché que par le passé. De plus, il leur sera possible de vendre leurs quotas, en tout ou en partie et indépen-

En effet, suite aux représentations de divers groupes de producteurs de lait de cette région, dont le Syndicat des producteurs de lait nature et la Coopérative des producteurs de lait de Montréal, la Régie a tenu des audiences publiques à son bureau de Montréal, le 9 septembre 1970, et a conclu comme les producteurs l'ont eux-mêmes indiqué, à la nécessité d'assurer dans le plus bref délai, un meilleur équilibre entre la production et la consommation du lait sur ce marché, ainsi qu'une diminution des surplus. Il est en effet évident que le volume de production doit être le plus près possible des besoins du marché desservi.

Afin de conserver son quota pour la période du 1er juin 1971 au 31 mai 1972, le producteur devra donc produire un volume de lait au moins égal au quota qu'il détient au cours de la période d'établissement des quotas, soit les mois de septembre, octobre et novembre 1970, ainsi que les mois de janvier et février 1971. D'autre part, ce quota ne peut être augmenté en produisant un volume de lait supérieur, mais seulement par l'achat du quota de l'un des autres fournisseurs. La nouvelle régle-

mentent de leurs fermes, à d'autres producteurs du marché.

Ce sont les principales modifications apportées récemment par la nouvelle ordonnance G-9 de la Régie des marchés agricoles du Québec au régime de quota en vigueur pour le marché de la métropole.

mentation diffère donc de façon importante avec celle en vigueur dans le passé.

Il faut également noter que cette nouvelle ordonnance de la Régie assure une stabilité nécessaire dans les approvisionnements des laiteries. En effet, pendant la période d'établissement des quotas, si le producteur livre un volume inférieur au quota qu'il détient, c'est ce volume produit pour chacun des mois qui servira de base pour déterminer le quota.

Enfin, pour tenter de restreindre la production du lait

au niveau des besoins du marché l'ordonnance prévoit que le pourcentage qui sera utilisé pour ajuster la production à ces besoins doit être calculé à partir du volume total des quotas produits au cours de la période d'établissement des quotas plutôt que de la production.

La Régie espère par ces mesures atteindre le but visé par tous: un prix moyen à un niveau raisonnable et la diminution du volume de lait de surplus non utilisé par le marché de Montréal. *Comm. R.M.A.*

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Avis est par les présentes donné que le Syndicat des producteurs de lait nature du Bas Saint-Laurent a déposé à la Régie une requête demandant le retrait de sa demande d'approbation d'un plan conjoint pour la mise en marché du lait dans la province de Québec.

En conséquence, la Régie tiendra une audience publique mercredi le 14 octobre 1970, à 10 heures a.m., au No 201 boulevard Crémazie est, à Montréal, afin d'entendre toutes les personnes intéressées.

Montréal, ce 30 septembre 1970

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

par: Me Gilles Le Blanc
secrétaire



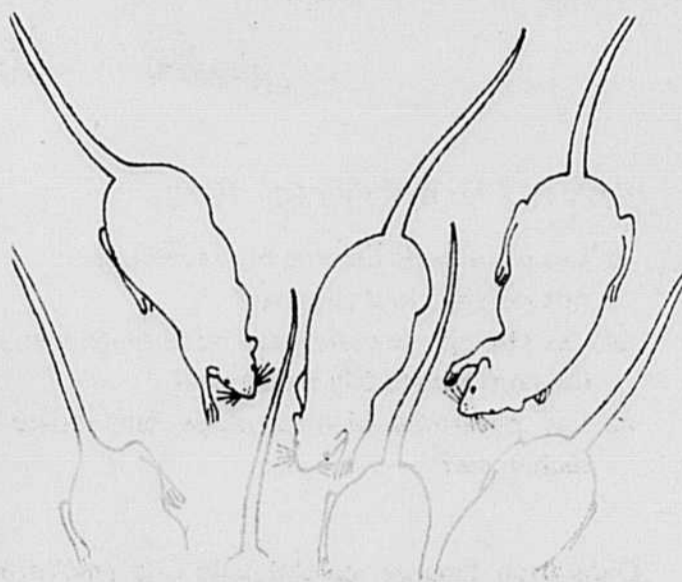
Vise-le donc, c'est le prof de dessin (RUFA)

Assurances U.C.C.
Nomination



Jean-Guy Duplessis, C.L.U.

Assurances U.C.C. a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Jean-Guy Duplessis, C.L.U. au poste d'instructeur des agences. M. Duplessis était au service de la Compagnie à titre de secrétaire des agences. Ses nouvelles fonctions lui permettront de se consacrer entièrement au service de la force de vente.



Les rats et souris adorent les Appâts Warfarin et ils en meurent!

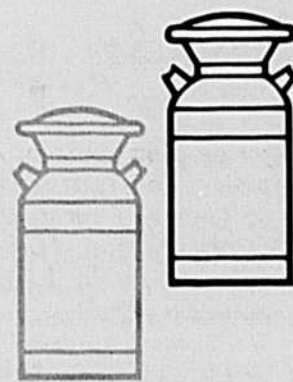
Plus alléchants que des aliments normaux, les appâts Warfarin ont un saveur de nourriture fraîche à laquelle rats et souris ne peuvent résister. Il suffit de déposer les appâts Warfarin dans les endroits où l'on a remarqué ces parasites; ils viendront et reviendront à ce point de ravitaillement, jusqu'à ce que, finalement, ils en meurent en l'espace de trois ou quatre jours. Vous avez plus de chances d'exterminer tous les rats et souris qui infestent votre ferme en employant les appâts Warfarin, car le tue-rats à action lente qu'ils contiennent, ne provoque pas de douleur ou autres symptômes risquant d'alerter le reste de la colonie.

Disponibles en paquets de 1, 2 et 5 lbs, sous forme de nourriture et de boulettes.

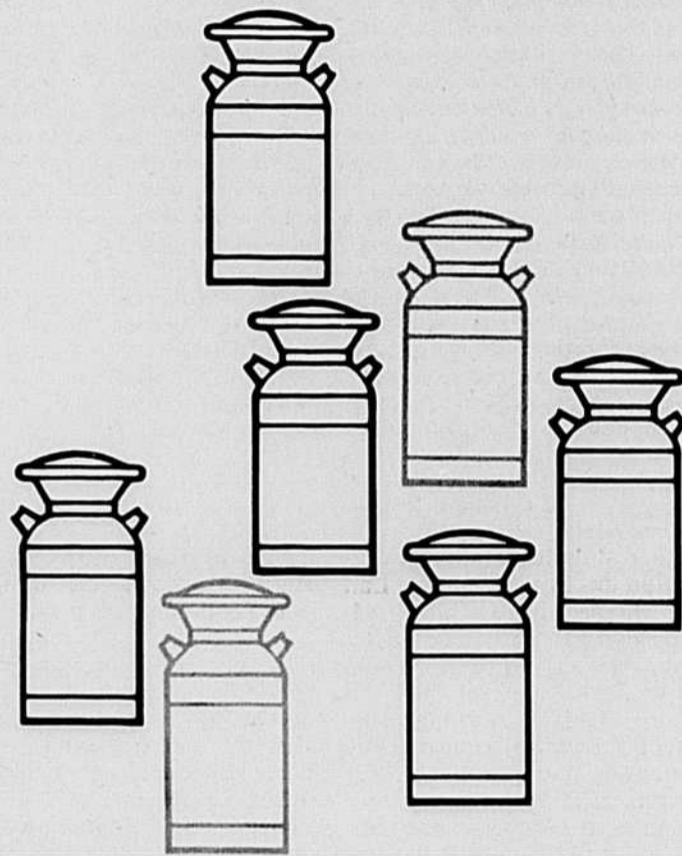
TUCO PRODUCTS COMPANY
DIVISION OF THE UPJOHN COMPANY OF CANADA
Head Office: Orangeville, Ontario
Dépôts: Montréal 9, P.Q., Vancouver, B.C.,
St. James, Man.



6912 MARQUE DÉPOSÉE: WARFARIN, TUCO CTF 5575-1



LE CONFORT! CE N'EST PAS SEULEMENT POUR LE SALON



C'est aussi pour la laiterie de ferme

Vous! Avez-vous du confort dans votre laiterie? Avez-vous une réserve suffisante d'eau chaude pour le lavage de tous vos appareils?

Si c'est non, consultez immédiatement l'agronome de l'Hydro-Québec de votre région. Ce spécialiste vous renseignera sur le chauffe-eau électrique CASCADE, celui qui vous procure beaucoup d'eau chaude, celui qui récupère vite, celui qui est garanti pour dix ans. Il vous parlera aussi de la laiterie chauffée à l'électricité, la laiterie vraiment tempérée, celle dont vous avez toujours rêvé. L'agronome de l'Hydro-Québec vous dira qu'avec ce genre de chauffage économique vous travaillez avec plus d'aise et vous évitez tout danger de gel. Il vous indiquera comment rendre votre laiterie presque aussi confortable que votre salon.

N'oubliez pas, c'est un spécialiste. Et il connaît tous nos plans de financement.

L'électricité, le confort total...à la portée de tous.



Hydro-Québec

La Fédération des Producteurs de lait nature entérine le projet de plan conjoint provincial

Le nouveau projet de plan conjoint des producteurs de Lait du Québec, couvrant tout le lait mis en marché par les détenteurs d'un quota de classe 1, a franchi avec succès l'ultime étape d'une assemblée générale spéciale de la Fédération des producteurs de lait nature du Québec.

Réunis lundi à Drummondville, les délégués ont du même coup entériné unanimement une résolution mise de l'avant par leur exécutif, puis reprise par leur conseil d'administration, à l'effet d'adopter une réglementation parallèle et conforme au projet du plan. C'est la première fois, a-t-on commenté, qu'une telle réglementation complète et précise, est présentée en même temps que la requête pour l'approbation et la sanction d'un plan conjoint.

L'assemblée a de plus fait sienne la décision de son conseil d'administration visant à recommander l'adoption des diverses requêtes nécessaires pour mettre un terme à l'existence des quelque 30 plans conjoints locaux ou régionaux en place. Ces requêtes, qui étaient déjà toutes signées au moment de mettre sous presse, ne prendront cependant effet qu'à la condition que la Régie des Marchés Agricoles reçoive telle que présentée la requête pour approbation et sanction d'un plan conjoint provincial.

Par ailleurs, la Fédération appelée à administrer le projet de plan provincial sera désignée sous le nom de "Fédération des Producteurs de Lait du Québec". L'assemblée générale s'est prononcée en faveur de la suppression des mots "syndicats" et "lait nature". Aussi, conditionnellement à l'approbation de cette demande par le ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, ainsi qu'à la publication de l'amendement dans la Gazette Officielle, c'est donc de cette façon que sera désormais désigné l'organisme regroupant les producteurs de lait de classe 1 au Québec.

LES ÉTAPES

Le secrétaire de la Fédération, M. Maurice Mercier, a rappelé les nombreuses étapes qui ont conduit à la présentation de la requête pour un plan provincial. Il a fallu rencontrer des échéances souvent très rapprochées et il en sera encore ainsi jusqu'au dépouillement du scrutin, qui devrait avoir lieu, souhaite-t-on, à la veill du congrès général de l'U.C.C., soit le 9 novembre prochain. Pour ce faire, il se peut que la Régie des Marchés Agricoles du Québec expédie à compter de jeudi prochain, 15 octobre, les bulletins de vote à chacun des quelque 5,800 producteurs visés, soit immédiatement après l'audition publique prévue la veille.

ENTENTE, SOIT, MAIS PAS À N'IMPORTE QUELLE CONDITION!

L'un des orateurs invités, le Président général de l'U.C.C., M. Albert Allain, s'est dit

heureux de voir la Fédération prendre ses affaires en main avant que d'autres s'en chargent à sa place. Il a par ailleurs évoqué la responsabilité qui incombe aux producteurs de lait nature de participer aux frais d'exportation, lesquels sont actuellement assumés en totalité par leurs confrères du lait industriel. Et dans cet esprit, il faudra trouver un terrain d'entente entre les deux fédérations dans les plus brefs délais possibles, a ajouté en substance le Président général.

Aux fins de cette entente, signalons en passant qu'un conciliateur spécial de la Régie des Marchés Agricoles, M. Roch Morin, a été désigné pour rapprocher les parties.

En réponse à M. Allain, le président de la nouvelle Fédération des producteurs de Lait du Québec, M. Paul-A. Tardif s'est dit d'accord pour collaborer à concrétiser l'entente souhaitée de part et d'autre. Cependant, il a tenu à préciser que son organisme n'est pas prêt à tout concéder pour s'entendre avec le lait industriel. "Afin d'éviter les surplus et réduire, sinon éliminer, les frais d'exportation pour la partie dont ils sont responsables, les producteurs de classe 1 ont déjà fait beaucoup pour planifier leur marché en acceptant de se contenter", de conclure M. Tardif.

D'autres invités ont apporté leurs commentaires. Nous en fournissons un compte-rendu détaillé dans notre prochaine édition, comme d'ailleurs il sera possible d'élaborer davantage sur le projet de plan conjoint et la réglementation l'accompagnant.

Contentons-nous pour l'instant de signaler que M. Jean-Marie Moreau, Président de la Coopérative des Producteurs de lait de Montréal, s'est mérité les éloges de toute l'assemblée en offrant la collaboration pleine et entière de la coopérative aux producteurs de lait de la province. Le geste officiel posé par M. Moreau est interprété par les syndicalistes comme un heureux rapprochement des deux organismes, qui ne pourront désormais que mieux travailler au profit d'un même groupe de producteurs.

Mentionnons également le message d'appréciation de M.

Pierre St-Martin, président de la Fédération des Producteurs de Lait Industriel du Québec, à l'endroit du travail immense accompli par ses homologues du lait nature. Il s'est dit optimiste quant à la possibilité d'une entente. Enfin, M. Jules Thibodeau, membre de la Commission Canadienne du Lait, a présenté les félicitations d'usage aux producteurs de classe 1, en apportant par ailleurs de sérieuses réserves quant à la reconnaissance possible par la C.C.L. d'un projet de pool, tel que celui préconisé par la Fédération des producteurs de Lait du Québec, lequel ne représenterait effectivement pas tous les producteurs.



A l'assemblée générale spéciale des délégués de la Fédération des Syndicats de Producteurs de Lait de la Province de Québec, tenue lundi au motel Le Dauphin, à Drummondville. Dans l'ordre habituel, quelques-uns des principaux artisans du projet de plan conjoint provincial: MM. Roger Rousseau, 1er vice-président, Lucien Williams, 2e vice-président, Paul-A. Tardif, président, qui a remplacé le regretté Renaud Blondin, et Maurice Mercier, secrétaire de la Fédération. (Photo T.C.N.)

SONGEZ À VOTRE AUGMENTATION DE SALAIRE POUR '71!

SAVIEZ-VOUS QU'EN 1970:

- Les champs de luzerne bien fertilisés ont résisté à la sécheresse?
- Les champs de maïs grain ou ensilage bien fertilisés ont résisté à la sécheresse?
- Les pâturages bien fertilisés ont résisté à la sécheresse?

Dans mon langage, ça s'appelle une amélioration des rendements, ça s'appelle aussi une augmentation de SALAIRE.

Votre premier geste à faire pour la saison '71: une bonne application d'engrais chimiques cet automne.

VOYEZ VOTRE VENDEUR D'ENGRAIS CHIMIQUES DÈS AUJOURD'HUI.

Cette suggestion vous est donnée par le Comité Agronomique des Engrais Chimiques du Québec, Inc., Association qui groupe tous les manufacturiers québécois d'engrais chimiques.

Fermes de pointe dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean

Les fermes de pointe sont des fermes qui donnent un revenu élevé, obtiennent des rendements supérieurs et qui se rapprochent le plus de l'utilisation optimum des ressources. Ce sont aussi des exploitations dont la production est orientée d'une façon qui innove et où une technique nouvelle est essayée ou a fait ses preuves.

Une étude économique poursuivie par Jacques Thériault, économiste agricole au Service de

l'Économie et de la Programmation du MAC révèle qu'on a choisi dans la région du Saguenay-Lac St-Jean deux fermes qui se rapprochaient de cette définition. Ces deux fermes ont été sélectionnées parmi les 100 meilleures fermes de la région. Une enquête auprès des cultivateurs concernés de même qu'une minutieuse analyse de dossiers de gestion ont conduit à cette conclusion.

Dans le groupe de fermes au lait industriel, la meilleure est une ferme sur laquelle on compte 36 vaches en lactation équivalant 39% de capital productif sur une capitalisation totale de \$55,800.

La production laitière est de 327,000 livres de lait par U.T.H. On y vend en plus 300 porcs d'engrais par année. Le revenu agricole familial est de \$10,300 par U.T.H.

Le produit brut total s'élève à \$37,000 et comprend les ventes de porcs qui sont de l'ordre de \$16,000. L'exploitant de cette ferme ne produit que son quota. Ainsi, il n'est

pas pénalisé à cause de surplus de lait.

Parmi le groupe de fermes au lait nature, l'exploitation qui correspond le mieux à la définition de fermes de pointe compte 46 vaches équivalant à 27% de capital productif sur une capitalisation totale de \$77,000.00. Elle est mieux équipée en machinerie que la ferme au lait industriel ce qui diminue proportionnellement son pourcentage de capital productif.

Le rendement en lait par U.T.H. est de 310,000 livres. Le produit brut total est de \$31,000. Le revenu agricole

familial s'élève à \$10,500 par U.T.H.

Dans chacun des cas les achats de machinerie sont justifiés et il est à remarquer qu'une bonne partie de la machinerie est achetée et utilisée en commun ou louée.

Si l'on ne tient pas compte des remboursements d'emprunts et de la main-d'oeuvre familiale non salariée, le producteur au lait nature reçoit

\$4.55 l'heure et le producteur au lait industriel reçoit \$4.46 l'heure.

Par contre si on tient compte des remboursements d'emprunts sur le capital, le producteur au lait nature reçoit \$4.26 l'heure et le producteur au lait industriel reçoit \$3.63 l'heure.

Il est à noter que chacune de ces deux fermes totalise 1.3 U.T.H. et qu'elles se ressemblent quant à la main-d'oeuvre. En effet, sur chacune d'elle, on retrouve un exploitant à plein temps de même qu'un jeune homme qui travaille à temps partiel durant l'été.

L'assurance-récoltes modifiée en Ontario

L'Ontario vient d'ajouter un nouveau facteur — le facteur "qualité" — à son programme d'assurance-récoltes. Sauf erreur, c'est la première province à prendre une telle initiative.

La modification entrera en vigueur dès cet automne et s'appliquera à la récolte de blé d'hiver 1970-71. Le communiqué ne dit pas si, éventuellement, la nouvelle formule s'appliquera à d'autres récoltes.

On sait que jusqu'ici, les programmes d'assurance-récoltes limitent leurs indemnités au volume de rendement à l'acre ou, plus précisément, aux pertes à l'acre exprimées en boisseaux (facteur "quantité"), sans égard au classement de la culture récoltée. C'est précisément pour tenir compte de ces pertes dans le classement que la Régie ontarienne de l'assurance-récoltes a modifié ses règlements.

Dorénavant, tout agriculteur qui le désire pourra s'assurer contre les pertes de classement de blé d'hiver, si ce classement est inférieur à la catégorie 3, Canada de l'Est. Advenant une telle dégradation, le producteur touchera une indemnité additionnelle correspondant à 15% de ses pertes en volume.

L'indemnité en retour des pertes encourues avant le 15 mai sera portée de 30 à 50%. Étant donné la germination hâtive survenue dans les champs de blé d'hiver l'an passé, l'indemnité s'appliquera surtout aux pertes qui surviendront durant les premières phases de la croissance du blé. Nul doute que l'assurance "qualité" entraînera un léger relèvement de la prime à verser.

ECHOS de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

Rencontre de la Fédération avec les acheteurs

Deux rencontres ont eu lieu récemment, soit le 26 août et le 24 septembre entre la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec, le Conseil de l'Industrie Laitière du Québec Inc. et la Coopérative Fédérée de Québec.

Ces rencontres avaient comme objectif d'informer les Acheteurs sur trois projets de la Fédération, soit: le contingentement, la péréquation et la convention provinciale de Transport. Elles n'avaient rien d'une séance de négociation, puisqu'il s'agissait pour la Fédération de ses propres règlements ou projets. Mais de telles rencontres permettent une meilleure collaboration dans l'application des règlements lorsqu'ils entrent en vigueur.

Au niveau du contingentement, nous pouvons conclure que la collaboration des Acheteurs est acquise. Quant à la péréquation et à la convention provinciale de transport, le temps qui leur fut consacré n'a pas permis une étude en profondeur. Mais il ressort de cette première étude que les Acheteurs n'ont soulevé aucune objection majeure à l'endroit de ces projets.

Une prochaine rencontre est prévue pour le 15 octobre, pour compléter le travail déjà bien amorcé.

Baisse de la production du lait

Avec la diminution de production du mois juillet 70 sur juillet 69, la production laitière des sept premiers mois de l'année 1970 atteint un niveau inférieur à celui de la même période de 1969.

Selon une estimation préliminaire, la quantité de lait produite en juillet est de 1,929 millions de livres, soit 5.0% de moins qu'en juillet 1969. Ce chiffre porte à 10,901 millions de livres la production estimée pour les sept premiers mois de l'année (janv-juill.), soit 0.6% de moins qu'en 1969. Source: B.F.S.

Baisse de la production du beurre et du fromage

La production du beurre au mois d'août 1970 en comparaison d'août 1969 a diminué de 9%. Elle a également diminué de 4% si l'on compare les huit premiers mois des deux années.

Quant à la production du fromage cheddar, elle diminuait de 5% pour le mois d'août mais augmente tout de même de 1% si on fait la comparaison pour les huit premiers mois des deux années.

Produits concentrés du lait

La fabrication des produits concentrés du lait au Canada pour août et la période janvier à août 1969 et 1970 accuse également des diminutions pour la majorité des produits.

La production du lait écrémé en poudre diminue de 11% pour le mois d'août et de 8% pour janvier à août. Source: B.F.S.

Office Revelation

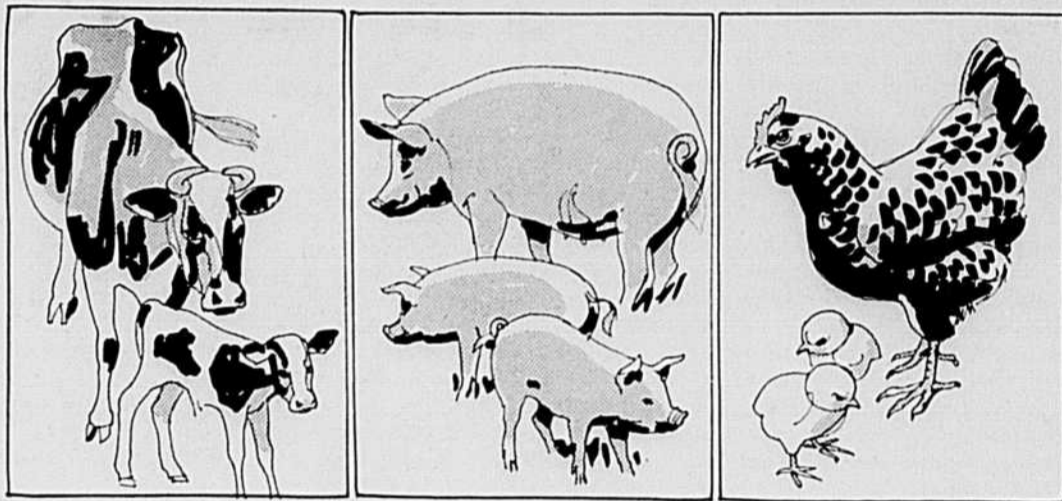
Nous avons reçu une copie du règlement de contingentement de la mise en marché du lait adopté par l'Office des producteurs de lait à la Crémierie Révélation Inc.

Le plan conjoint administré par cet Office concerne environ 400 producteurs de lait industriel de la région de St-Jean-Valleyfield.

Tous les plans conjoints de lait industriel ont donc maintenant adopté un règlement semblable sur le contingentement couvrant ainsi la totalité des producteurs de lait industriel du Québec.



Assurances U.C.C. est heureuse de vous présenter Monsieur Maurice BILLETTE qui s'est particulièrement signalé par la qualité de ses services à la clientèle. Ses bureaux sont situés à: C.P. 40, 17 Bridge, Ormstown, P.Q.



Les fermiers bien avisés misent sur l'électricité.

pour la laiterie et la salle de traite...

la ventilation électrique prévient la baisse de la production du lait causée par les températures extrêmes, réduit les travaux d'entretien en éliminant l'humidité sur les murs, les plafonds et l'outillage et minimise les odeurs. L'été, elle diminue les coûts de refroidissement du lait surtout si l'on a fait installer dans la laiterie un bassin refroidisseur. Le chauffage électrique tempère l'atmosphère et rend la vie plus agréable pour les gens comme pour les bêtes.

pour la porcherie...

le chauffage électrique, sans oublier les lampes à infrarouge, aide grandement à réduire la perte de porcelets surtout au cours de l'hiver et simplifie l'élevage.

pour le poulailler...

les éleveuses hydroniques individuelles et les lampes à infrarouge accélèrent le rythme

de croissance de la volaille. L'éclairage électrique augmente le taux de ponte de vingt pour cent de sorte qu'une seule année suffit pour amortir les coûts d'une telle installation.

pour tous les travaux...

l'électricité est, sans contredit, l'outil le plus précieux dont un cultivateur puisse disposer. L'électricité rend tous les travaux de la ferme faciles, rapides d'exécution et moins coûteux.

Oui, les fermiers avisés savent qu'une ferme bien électrifiée est une entreprise des plus profitables. Pourquoi la vôtre ne le serait-elle pas?

Renseignez-vous auprès de l'agronome du fournisseur d'électricité de votre région.



Augmentation moyenne de 5 à 6% pour le travail exécuté à forfait

Une augmentation moyenne de 5 à 6% a été enregistrée sur les salaires consentis aux travailleurs forestiers de certaines régions du Québec pour l'exécution du travail à forfait. Cette hausse fait suite aux différentes conventions collectives conclues depuis le début de 1970 et s'avère supérieure dans l'ensemble aux augmentations de l'Ontario pour le même secteur.

La Fédération des Travailleurs Forestiers du Québec, qui a négocié cette année une quinzaine de conventions collectives de travail, de concert avec les syndicats régionaux affiliés, signale par ailleurs une augmentation moyenne de 7% pour le travail horaire, alors que les journaliers et autres employés payés sur une base mensuelle ont profi-

té de majorations de salaire de l'ordre de 7 à 10%. Les contrats ont une durée moyenne de 1 à 3 ans.

On estime à quelque 4,500 le nombre des travailleurs forestiers régis par ces différents contrats de travail et à une cinquantaine, le nombre des employés de bureau. Le Secrétaire-général de la Fédération, M. Lionel Duguay, a signalé que la majorité des contrats collectifs ont pu être signés à la suite de négociations normales. Deux seulement ont nécessité l'intervention d'un conciliateur du Ministère du Travail. Dans ces derniers cas, le différend qui opposait le syndicat de Murdock & Fils Ltée avec son employeur a pu être réglé, cependant qu'il n'y a pas encore de solution en vue pour ce qui concerne Grenon & Fils Ltée.

Au total, la région du Saguenay Lac St-Jean compte le plus de premiers contrats et de renouvellements, avec onze. Il s'agit outre Murdock et Fils Ltée, de Gagnon et Frères de Roberval Ltée, la Société Forestière Domtar Ltée à Dolbeau, la St-Raymond Paper Ltée, la Consol Bathurst Ltée (quatre), de Laberge et Laberge Ltée et des Scieries Saguenay Ltée et Jos Houde Ltée.

Dans le Nord-Ouest Québécois, les négociations viennent de débiter avec Audette et Frères, cependant qu'une entente a été conclue dans le cas de J.-H. Normick Ltée. Dans la région de Sherbrooke, un contrat de travail a été signé entre les travailleurs forestiers et la Cie Domtar. Enfin, on s'attend à ce que les négociations débutent bientôt avec la firme Buckingham Lumber, dans les Laurentides.

En vrac

Comité consultatif sur l'assistance-médicaments

Le comité consultatif sur l'assistance-médicaments a tenu sa première réunion à Montréal, à la mi-septembre. Deux délégués représentent les centrales syndicales C.S.N., F.T.Q., C.E.Q. et U.C.C. sur ce comité chargé de prendre connaissance des

objectifs recherchés par le programme d'assistance médicaments et de formuler des recommandations pertinentes aux autorités concernées.

Expansion chez Catelli-Habitant

La société Catelli-Habitant a adopté un programme d'expansion de dix mil-

lions pour son usine de Montréal. L'ensemble du projet comprend la construction d'une importante conserverie, d'une fabrique de pâtes alimentaires ainsi que l'agrandissement des services d'entretien. Catelli utilise en grande partie les légumes des agriculteurs québécois, d'après un porte-parole de cette compagnie.

Élevage du mouton au Canada

Le Canada traverse depuis longtemps une régression de l'élevage du mouton. De fait notre population ovine a diminué d'environ 45% depuis une dizaine d'années seulement.

Toutefois, les cultivateurs qui ont tenu le coup et adopté des méthodes de gestion rationnelles soutiennent qu'en bien des cas l'exploitation ovine rapporte plus que celle d'autres sortes de bestiaux. La persistance et les efforts de ces producteurs ont mis au point des tendances nouvelles et fort intéressantes qu'il importe de généraliser en les adaptant aux conditions de milieu.

Du point de vue économique, notre agriculture a intérêt non seulement à freiner la régression des dernières années, mais à accroître sa production ovine.

À l'heure actuelle, nous importons annuellement de 55 à 65 millions de livres de laine pour nos industries textiles et des tonnes d'agneau aux fins de consommation. Il nous faudrait quelque sept millions de moutons de plus pour répondre à nos besoins en laine.

Pour stimuler cette reprise de l'industrie ovine, le ministère de l'Agriculture du Canada distribue actuellement, à titre gratuit, une nouvelle publication d'une soixantaine de pages (No 1401) intitulée *L'élevage du mouton au Canada*. On peut s'en procurer un exemplaire en s'adressant à la Division de l'information, Ministère de l'Agriculture, Ottawa 4e.



Assurances U.C.C. est heureuse de vous présenter Monsieur Claude PINSOINNEAULT qui s'est particulièrement signalé par la qualité de ses services à la clientèle. Ses bureaux sont situés à : 8731 rue Vernante, Ville d'Anjou, P.Q.

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

"ELLES SONT EN OR!"

Mais oui! "Elles sont en or!"
Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada ont un rendement annuel moyen à l'échéance de 7 3/4 %!

Ce qui veut dire qu'une obligation de \$100.00 vous rapporte \$6.75 d'intérêt la première année, \$7.75 par an chacune des trois années suivantes et \$8.00 chacune des sept dernières années. De plus, vous pouvez gagner de l'intérêt sur l'intérêt et ainsi, à l'échéance, dans 11 ans, vous obtiendrez \$227.50 pour chaque obligation de \$100!

Argent instantané!
Vous pouvez encaisser vos obligations en tout temps, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru.

À votre portée!
Vous pouvez en acheter de \$50 à \$25,000, au comptant ou par versements, à votre travail, auprès de votre banque, caisse populaire, société de fiducie ou courtier. Les Obligations d'Épargne du Canada... c'est vraiment l'un des meilleurs moyens de faire fructifier vos économies.

ACHETEZ-EN BEAUCOUP D'AUJOURD'HUI!

7 3/4 %

RENDEMENT ANNUEL MOYEN À L'ÉCHÉANCE

AU SERVICE DE
LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration
Chef de la rédaction: **BENOIT ROY**
Directeur de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

L'INDUSTRIE AGRICOLE DOIT ÊTRE À LA FOIS RENTABLE ET COMPÉTITIVE

— Normand Toupin

QUÉBEC — Des facilités de crédit à des taux d'intérêts avantageux et à des conditions de remboursement faciles, une mise en marché ordonnée et moderne, ainsi que des services techniques compétents et d'accès facile aux agriculteurs. Tels sont, selon le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Normand Toupin, les trois facteurs essentiels pour rendre l'industrie agricole québécoise rentable et compétitive.

Parlant récemment à l'occasion du 34e congrès biennal du Collège des médecins vétérinaires du Québec, M. Toupin a en effet déclaré que des

facilités de crédit à des taux d'intérêts avantageux et à des conditions de remboursement faciles permettraient à l'agriculteur d'agrandir sa ferme et

lui donner les dimensions qui conviennent à une exploitation rentable.

"Ces facilités de crédit, a poursuivi M. Toupin, permettraient encore à l'agriculteur de mécaniser sa ferme suivant les besoins de son exploitation, d'augmenter et d'améliorer son cheptel et de rendre sa terre plus productive en lui permettant de faire les travaux d'égouttement, de drainage et d'irrigation nécessaires".

Selon lui, les facilités de crédit ainsi consenties assureront une meilleure rentabilité de la main-d'œuvre et des capitaux investis tout en contribuant à une productivité plus grande.

Par ailleurs, une mise en marché ordonnée et moderne permettra à l'agriculteur, de l'avis de M. Toupin, de retirer pour ses produits le plus haut prix possible, "ce qui suppose un contingentement des productions pour éviter les surplus, et leur zonage pour utiliser au maximum les ressources propres à chaque milieu, à chaque sol, à chaque climat.

Enfin, des services techniques compétents et d'accès facile offerts aux agriculteurs constituent le troisième fac-

teur nécessaire à une industrie agricole rentable.

"Il est évident, fait remarquer le ministre sur ce chapitre, que l'agriculteur ne peut pas acquérir le degré de connaissances, la polyvalence qui en ferait à la fois un médecin vétérinaire, un agronome, un ingénieur, un technicien et un administrateur. Tout au plus, doit-il se contenter le plus souvent de connaissances générales qui lui permettent d'administrer sa ferme d'une façon plus ou moins rationnelle. Il est donc très vulnérable si l'on considère la diversité des éléments qui entrent en ligne de compte, dans son exploitation".

Rôle du vétérinaire

Par ailleurs, le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, s'est dit convaincu que le médecin vétérinaire a un rôle d'importance à jouer dans la solution des problèmes qui bouleversent l'agriculture d'aujourd'hui.

"Sans minimiser votre responsabilité vis-à-vis du consommateur, a dit M. Toupin à l'intention des congressistes, c'est au chapitre des services et informations tech-

niques à apporter à l'éleveur que je vois davantage votre action, que se situe votre rôle le plus immédiat. Dans mon esprit, il est impossible d'imaginer une agriculture ou, plus précisément une industrie animale rentable et compétitive, sans des services de santé animale efficaces et compétents".

Après avoir rappelé que la maladie animale prélève un tribut annuel minimum de \$65,000,000 dans les goussets de l'éleveur de bétail, au Québec, le ministre s'est demandé comment il se fait que, à une époque où les élevages se font de plus en plus modernes, la médecine plus avancée, les médicaments tous meilleurs les uns que les autres, il y ait tant de maladies.

"Y a-t-il suffisamment de vétérinaires, leurs services sont-ils à la portée de la classe agricole, l'assurance-santé du bétail serait-elle une solution? Ce sont des questions que je me pose et auxquelles je devrai répondre un jour parce que le tribut payé à la maladie devient trop lourd et affecte trop directement la rentabilité de nos élevages". A-t-il conclu.

Porcs moins lourds sur les marchés québécois

QUÉBEC — Le service de la Mise en marché du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec vient de recommander aux éleveurs de porcs de la province de mettre sur le marché des carcasses plus légères.

Dans un rapport sommaire concernant les perspectives de la production porcine du Québec, les spécialistes du service précisent que cette pratique permettra de réduire l'augmentation du volume des viandes et de ramener ainsi le poids des carcasses à une moyenne favorisant une limitation des pertes à la production.

Selon le rapport, en effet, la baisse des prix sur les marchés incitent les éleveurs à y offrir des porcs plus lourds en vue d'obtenir des revenus bruts équivalents à ceux qu'ils retirent lorsque les prix sont élevés.

Or, soulignent les spécialistes de la mise en marché, plus un porc prend du poids, plus son alimentation est onéreuse et plus une carcasse est lourde, plus elle est susceptible d'être moins bien classée. Par conséquent, de moins rapporter à la vente.

Situation des marchés

Concernant la situation des marchés, les spécialistes du ministère soulignent que la production du porc demeure à la hausse, particulièrement dans l'Ouest. Ils estiment, d'autre part, que l'offre augmentera d'environ 13 pour cent au cours du troisième trimestre sur le marché canadien et de 17 pour cent entre octobre 1970 et mars 1971.

Aux États-Unis, prévoient-ils, cette augmentation sera de l'ordre de 6 à 9 pour cent au cours des prochains mois et accusera une hausse de 17 pour cent au printemps prochain.

Les prix

Dans notre commerce avec les États-Unis, nos exportations de porcs dépassant les leurs, il importera donc de surveiller attentivement les prix pratiqués sur leurs marchés.

Pour sa part, le service de la Mise en marché estime que si, comme il faut s'y attendre, les prix des huit marchés américains tombent à \$21 ou \$22 le cent livres, poids vif, les prix des marchés montréalais pourraient dès cet automne s'établir entre \$25 et \$27 le cent livres sur carcasse. Et même être inférieurs à ce niveau.

En conclusion, les spécialistes du ministère estiment que le poids moyen des carcasses de porcs produites au Québec ayant augmenté d'environ sept livres au cours des deux dernières années, les producteurs doivent s'attacher à remédier à cette situation.

Selon eux, le seul fait de réduire de sept à huit livres le poids de chaque carcasse produite, aurait un effet équivalent à celui de la soustraction d'un porc sur vingt abattus. Une telle restriction contribuerait évidemment beaucoup à éviter aux éleveurs québécois des déboires d'ores et déjà prévisibles.

Dans les Cantons de l'Est:

Conservation des fourrages

QUÉBEC. — Une tour devant servir à comparer différentes méthodes de conservation du foin a été érigée récemment dans la région agricole des Cantons de l'Est. Cette construction est la base d'un programme de recherches visant à déterminer les rendements en chair obtenus chez des bouvillons. Dans l'optique de ces travaux, un groupe de bêtes sera nourri au foin jeté pêle-mêle dans la tour, tandis qu'un autre groupe sera alimenté à l'ensilage d'herbe, au foin conservé pressé ou au haylage.

La réalisation de ce projet fait suite à une entente conclue entre l'administration régionale du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, les autorités de la Station fédérale de recherches de Lennoxville, l'Hydro-Québec et l'entreprise d'instruments aratoires Jutras.

Au terme de l'accord, la maison Jutras a érigé une tour à foin de 20 pieds de diamètre sur les terrains de la station fédérale. Cette tour est équipée d'un distributeur-déchargeur.

Pour sa part, l'Hydro-Québec a convenu d'assumer les frais de raccordement et de fourniture du courant électrique, tandis que la station de Lennoxville s'est engagée à fournir les bouvillons et les sols nécessaires à la production du foin requis pour l'expérience. Quant à l'administration régionale du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, elle se charge de coordonner et de compiler tous ces travaux, en fournissant les effectifs humains requis dans les

différentes disciplines agricoles en cause.

À l'issue de cette étude, les experts espèrent apporter une solution, du moins partielle, au problème que constituent les pertes dues aux intempéries lors de la récolte. Parallèlement, un tel système de conservation du foin devrait favoriser une diminution substantielle des investissements en bâtisses et en machines, en même temps que l'élimination complète de toute manipulation du produit.

Un centre de traite

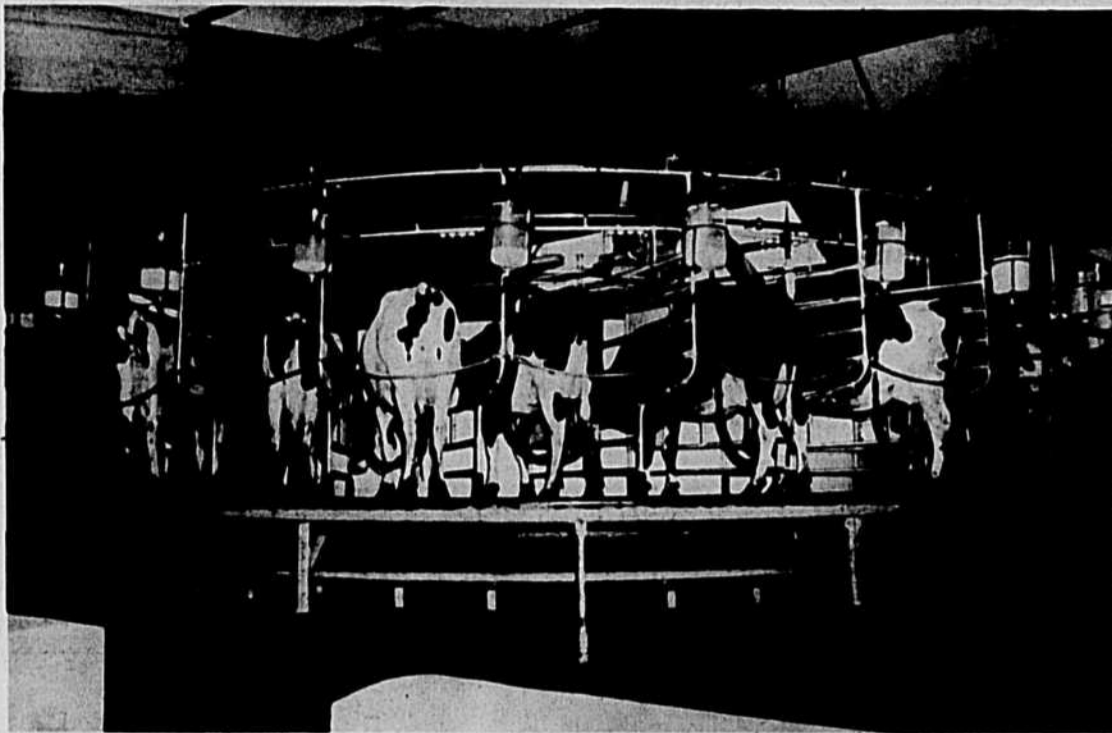
QUÉBEC. — L'administration régionale du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, dans la région agricole des Cantons de l'Est, étudie actuellement l'opportunité d'un projet relatif à la création d'un centre de traite. Des membres de l'Université de Sherbrooke, de l'U.C.C. et de quelques autres organis-

mes de la région participent également à cette étude.

Le projet, une initiative d'un groupe d'agriculteurs, vise notamment le regroupement des vaches laitières appartenant à plusieurs exploitants. Ce centre de traite, comportant au début quelque 200 vaches, pourrait éventuellement abri-

(Suite à la page 9)

"Horizons verts" à l'antenne de Radio-Canada pour la 4e saison



QUÉBEC — L'émission "Horizons verts" reviendra sur les ondes de la télévision de Radio-Canada pour la quatrième année consécutive.

A l'émission "Horizons verts" (le mardi à 13.00 heures, à compter du 20 octobre), on montre l'agriculture comme elle se pratique à l'étranger. Une belle occasion de voir du jamais vu. Comme cette étable de la campagne milanaise conçue pour 1,000 vaches laitières, avec une salle de traite en forme de carrousel.

Présentée par la Société Radio-Canada et le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, cette série de 13 émissions est réalisée par Noël Fortin et animée par Raymond Laplante. Elle prendra l'antenne à 13.00 heures (1 h. p.m.) le mardi, du 20 octobre au 12 janvier inclusivement.

Voici la programmation des quatre premières émissions. Le 20 octobre: "l'électricité à la ferme". Un film produit en Grande-Bretagne sur les pratiques dangereuses et les précautions à prendre avec l'électricité. Commentaires de M. Pierre A. Ostiguy, agronome à l'Hydro-Québec.

Le 27 octobre: deux films. "Génétique et Amélioration des plantes". Film britannique sur les lois de la génétique, découverte par le moine autrichien Grégor Mendel. "La préparation des peaux de mouton". Ce film de Nouvelle-Zélande donne un intéressant coup d'oeil sur une industrie vitale de ce pays.

Le 3 novembre: "Les étables". Un film hollandais. Confrontés avec le problème de l'accroissement rapide des troupeaux laitiers, les éleveurs hollandais se sont débrouillés pour améliorer leurs étables sans trop de frais.

Le 10 novembre. Une émission d'une heure avec un film réalisé en Grande-Bretagne: "Fermes-usines en Europe". Ce film comporte des scènes assez spectaculaires. Il montre quelques très grandes exploitations agricoles européennes: une ferme laitière de 1,000 têtes à Venise, une porcherie de 200,000 porcs à Hambourg, un poulailler de 120,000 pondeuses en Allemagne, un très gros élevage de veaux à Milan, un élevage de poulets à griller en Hollande.

Famille terrienne 1970

QUÉBEC — La famille de M. Ovila Duval, de Grand St-Esprit, comté de Nicolet, vient de se voir décerner le titre de "Famille terrienne 1970", un honneur qui va annuellement à la famille d'agriculteurs qui s'est le plus illustrée et dont le rayonnement a été marqué à tous les niveaux.

neur en construction et étudiant à l'Université de Sherbrooke.

Le domaine des Duval a plus de deux cents ans d'existence. Cinq générations s'y sont succédées. Ce patrimoine de valeur comprend cinq fermes d'une superficie totale de 1500 arpents et 539 bovins.



M. et Mme Ovila Duval

La famille terrienne de l'année comprend douze enfants: sept garçons et cinq filles. Quatre garçons et quatre filles sont maintenant mariés. Cinq des fils Duval, de même que deux gendres, sont agriculteurs. Les deux autres garçons sont respectivement entrepre-

neur en construction et étudiant à l'Université de Sherbrooke. Le domaine des Duval a plus de deux cents ans d'existence. Cinq générations s'y sont succédées. Ce patrimoine de valeur comprend cinq fermes d'une superficie totale de 1500 arpents et 539 bovins.

Prochainement nous vous présenterons dans ces pages un reportage photographique de la famille terrienne.

"ICI ET LÀ DANS NOS RÉGIONS"

● Concours de sécurité

QUÉBEC — Jean Châteauneuf, 20 ans, de Batiscan, comté de Champlain et Diane Marquis, 16 ans, de l'Isle Verte, comté de Rivière-du-Loup, ont remporté le premier prix attribué dans le cadre du Concours provincial de sécurité des jeunes agriculteurs du Québec.

Environ 4,000 jeunes s'étaient inscrits aux éliminatoires de cette épreuve de sécurité au volant de tracteurs de ferme. Cette compétition est organisée chaque année par les ministères de l'Agriculture et de la Colonisation et des Transports du Québec.

● Récolte acéricole

QUÉBEC — La récolte de la sève d'érable de 1970 a été la plus faible des dix dernières années, révèle la division de l'Apiculture et de l'Acériculture du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec.

Inférieure de 14% par rapport à celle de 1969, la dernière production a été évaluée à quelque 20 millions de livres.

Cette diminution serait attribuable aux conditions climatiques défavorables qui ont prévalu le printemps dernier dans toutes les régions du Québec et à l'abandon momentané de certains producteurs.

● Création d'un bulletin

QUÉBEC — La première édition d'un bulletin mensuel d'information agricole vient de paraître dans la région agricole du Richelieu.

Géra-nouvelles, réalisé par l'équipe régionale du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, offre un tour d'horizon de l'activité agricole de la région.

La publication informe notamment les membres des groupes d'étude en rentabilité agricole sur les progrès susceptibles d'améliorer leur entreprise.

● Vente de bovins

QUÉBEC — Environ 1,000 têtes de bétail ont été offertes aux acheteurs lors du sixième encan annuel qui s'est tenu à Dupuy, Abitibi-Ouest, le 30 septembre dernier.

Cette vente s'est déroulée sur le terrain de l'Association. Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation a contribué largement au succès de cet encan, en défrayant le coût du transport des animaux vendus.

● Journées agricoles

QUÉBEC — Les spécialistes du bureau régional du ministère québécois de l'Agriculture à Nicolet, ont résolu de poursuivre et même de multiplier la tenue de journées agricoles dans cette région.

Cette décision fait suite à l'enthousiasme des participants à l'égard de trois journées agricoles tenues récemment et portant sur les nouvelles méthodes d'ensemencement et de fertilisation.

Quelque 350 agriculteurs ont ainsi pu se documenter sur les productions de grains et de fourrages destinés à l'alimentation des animaux de ferme.

● Audience de la Régie des marchés

QUÉBEC — La Régie des Marchés agricoles du Québec tiendra une audience publique, le 9 octobre prochain, à Montréal, afin d'étudier l'opportunité d'accepter des plans conjoints sur le porc et la volaille.

Des requêtes en ce sens ont été déposées par la Fédération des propriétaires de porcs du Québec et par la Fédération des propriétaires de volailles du Québec.

Un centre...

(Suite de la page 8)

ter jusqu'à 1,000 bêtes à corne. Il comprendrait une usine de pasteurisation et une fabrique de fromage et de yogurt. Parallèlement, le projet comporte la création d'une société coopérative de consommation qui offrirait au public, en plus des produits mentionnés précédemment, des viandes, fruits et légumes vendus directement par les producteurs.

Les promoteurs de ce vaste projet estiment qu'un tel centre favoriserait la production

d'un lait de qualité supérieure tout en permettant la répartition du coût d'un équipement moderne sur un plus grand nombre de vaches. De plus, ce regroupement éliminerait les inconvénients du transport tout en apportant une réduction sensible de la manutention. Il en résulterait un allègement appréciable des besoins auxquelles doivent s'astreindre les exploitants, selon les agriculteurs en faveur de ce projet.

Les conclusions de l'étude seront connues au début de l'automne prochain.

Les plans conjoints des porcs et de la chair de volaille

Attitude de la Coopérative Fédérée

La Régie des Marchés Agricoles doit tenir, en date du 9 octobre, une audience publique relativement aux projets de plans conjoints pour la mise en marché des porcs et de la chair de volailles. Une première audience était prévue pour le 8 juillet dernier mais elle fut remise à cette semaine.

En date du 15 mai dernier, la Coopérative Fédérée déposait à la Régie des Marchés Agricoles deux documents définissant son attitude vis-à-vis ces projets de plans conjoints. Dans ces documents, la Coopérative Fédérée

— rappelle que la coopération agricole ne prend pas une attitude de refus global ou d'acceptation globale des plans conjoints, mais qu'elle croit que chaque projet doit s'étudier en tenant compte du contexte particulier de la mise en marché du ou des produits visés,

— se prononce en faveur de l'établissement d'un mécanisme connu et ouvert de détermination des prix des porcs et d'un mécanisme de régularisation de la mise en marché de la chair de volaille, pourvu que l'établissement de tels mécanismes respectent certaines conditions qui en assureraient le fonctionnement efficace,

— expose que de tels mécanismes peuvent être institués par des plans conjoints de producteurs ou par l'État. Dans le cas de l'implantation de tels mécanismes par l'État, celui-ci pourrait les opérer lui-même en permanence ou, après la période d'implantation, en remettre le contrôle aux producteurs,

— attire l'attention de la Régie et des producteurs sur la nécessité de bien définir le ou les produits visés ainsi que les producteurs soumis aux contraintes de tout mécanisme de réglementation, cela

afin de préciser clairement la portée des projets.

— insiste sur l'opportunité de définir dans tout projet les principes du fonctionnement de tout mécanisme de réglementation de la mise en marché, qu'il s'agisse d'un plan conjoint de producteurs ou d'un plan d'État, afin que les producteurs intéressés à la mise en marché du porc et de la chair de volailles se prononcent en parfaite connaissance de cause,

— propose un mode de confection des listes des producteurs intéressés permettant de mieux identifier les véritables producteurs professionnels.

Ces deux documents ont d'ailleurs été publiés sous forme d'une brochure et celle-ci a été largement diffusée dans le public agricole. Rappelons que dans la présentation de cette brochure, le président de la Coopérative Fédérée, M. Roland Pigeon, écrit ceci:

"Les coopératives étant des organisations de producteurs, il convient que ceux-ci soient les mieux informés possible des attitudes adoptées par la coopération agricole vis-à-vis des projets les concernant. C'est à cette fin que nous avons pris les dispositions nécessaires pour porter directement à la connaissance des producteurs de porcs et de chair de volailles les documents officiels définissant nos attitudes.

"Nous invitons fortement les producteurs intéressés à lire très attentivement les lignes qui suivent. Il faut faire plus que les lire; il faut y réfléchir. Le lecteur constatera que l'attitude de la Coopérative Fédérée ne revêt pas ce caractère absolu qu'on lui prête trop souvent. Tout projet, de quelque forme qu'il soit, d'instituer de nouveaux mécanismes de mise en marché, que ces mécanismes originent de l'État, de groupes de pro-

ducteurs ou d'autres sources, doit être étudié et jugé en partant des données relatives au contexte économique de la mise en marché du ou des produits en cause. Et cela, il va sans dire, en regard de l'intérêt de l'ensemble des agriculteurs concernés.

"Comme producteurs, il est de première importance qu'avant de nous engager dans des voies nouvelles, nous connaissions les contraintes que nous accepterons de nous imposer et les obligations financières et autres, dont nous devons nous acquitter. Mille aveugles ne voient pas plus clair qu'un seul. Nous désirons déclencher des réactions qui nous vaudront plus de pré-

sion, plus de clarté, plus d'information. C'est l'esprit qui anime nos commentaires et nos suggestions".

Les producteurs de porcs ou de volailles intéressés à se procurer cette brochure peuvent en faire la demande à leur coopérative locale ou directement à la Coopérative Fédérée de Québec, B.P. 500, Station Youville, Montréal.

La situation laitière meilleure que l'an passé

Une étude de la situation générale de l'industrie, au Canada et dans le monde, favorise l'optimisme

(En marge d'un rapport de M. Ph. Pariseault)

II

Nous publions cette semaine la deuxième tranche d'un rapport préparé par M. Philippe Pariseault, directeur général de la Coopérative Agricole de Granby et directeur de la division de l'industrie laitière de la Coopérative Fédérée, sur la situation générale de l'industrie laitière au Canada et dans le monde. Voici la deuxième et dernière tranche de ce rapport:

"Les prix des produits laitiers augmentent partout. Les États-Unis, au mois de mai dernier, n'ont pas craint d'augmenter le prix du lait en poudre et celui du fromage de .03c pour porter le prix à .27c et celui du fromage à .51c la livre. On remarque que sur le marché américain d'ailleurs, les prix de ces denrées sont supérieurs aux prix minimums officiels.

La pénalité de \$1.25 par 100 lb. chargée au producteur contre son subside en-dessus de son propre contingent de subside a été un facteur important dans le désintéressement de nos producteurs de lait. Ceux-ci ont diminué leur production ou utilisé leur surplus prévisible à l'alimentation du bétail.

Les négociations en cours entre la Fédération des Producteurs de Lait Industriel et les producteurs de lait nature pourraient amener la contribution des producteurs de lait nature au subside d'exportation, dont ils bénéficient d'ailleurs et, conséquemment, la disparition du \$1.25 sur les surplus des contingents de subside des producteurs de lait de fabrication. Il est douteux que les producteurs de lait nature y consentent faci-

lement. La Régie des Marchés Agricoles devra peut-être agir et, par décret, imposer ce qui ne pourra pas être gagné autrement.

On espérait que dès le 1er octobre 1970, une politique nouvelle concernant les surplus des contingents égaliserait la contribution de tous les producteurs, et permettrait une retenue simple de .26c au lieu du .29c et du \$1.25. Malheureusement, on peut douter que ceci se réalise dans la forme et dans le temps prévus.

Il y a aussi les producteurs qui n'ont jamais eu de contingent ou qui ont vendu leur quota mais qui produisent ou continuent de produire, parfois en augmentant cette production. Une politique prendra sans doute soin de ces derniers en exigeant un contingent de production pour pouvoir produire.

Enfin, il y a trois semaines, le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce a décidé de mettre le ban sur toutes les importations de fromages déjà produits au Canada, ainsi que sur les laits en poudre entiers, les laits condensés sucrés et les aliments pour bœufs à base de produits laitiers. Autant de marchés perdus pour nos producteurs à cause d'une concurrence déloyale et que nous retrouvons.

L'ensemble de ces facteurs — augmentation de nos exportations, augmentation de la consommation canadienne, raffermissement des prix sur le marché international, réduction de la production, diversification vers des produits nouveaux ou de nouvelles présentations d'anciens pro-

ducts, interdiction d'importation de produits concurrentiels — contribuent à continuer de raffermir la situation de l'industrie laitière et devraient nous valoir des politiques beaucoup plus optimistes au cours de l'année laitière 1971-72.

Je ne doute pas qu'à ce moment-là, nous assistions à un raffermissement des prix des produits laitiers par des décisions plus optimistes de la Commission Canadienne du Lait qui devraient nous valoir l'augmentation des prix minimums et, conséquemment, des revenus plus élevés pour les producteurs de lait.

Je crois que nos gouvernements, provincial et fédéral, sont conscients que pour beaucoup, l'industrie laitière est un mode de vie et que pour beaucoup aussi, il est possible de vivre à l'aise avec cette activité, s'il n'y a pas toujours d'intrusions négatives et si les politiques fédérales, comme provinciales, ont pour but de protéger le producteur professionnel intéressé et éliminer, d'une façon ou d'une autre, ceux qui y sont par accident ou s'y maintiennent en attendant l'âge de la retraite.

S'il est vrai que pour l'usine, le volume est un facteur important d'efficacité, c'est vrai aussi pour le producteur. Pour celui-ci, le seul moyen pour faire face à l'augmentation des coûts de production est aussi l'augmentation du volume. Il faudra que nos politiques de demain en tiennent compte davantage. Sans cela, notre industrie laitière ne pourra survivre.

Personnellement, j'ai bien confiance que la force des circonstances fera que les producteurs qui veulent réellement vivre de l'industrie laitière le pourront et que nous ayons dans l'avenir une industrie laitière plus rentable, donc plus intéressante."

Préservatif pour maïs humide

Nous sommes heureux de vous annoncer que le produit CHEMSTOR, le préservatif liquide pour maïs et orge à haute teneur en humidité, ainsi que l'applicateur CHEMSTOR-LELY, sont disponibles à votre coopérative.

En effet, les coopératives canadiennes ont été nommées distributeurs de ces produits par le manufacturier CHEMCELL. Pour cet automne, toutefois, la quantité disponible sera limitée.

Pour toute autre information veuillez vous adresser au Service de la Chimie Agricole, Coopérative Fédérée de Québec, 1055 rue du Marché Central, Montréal.

Un nouvel office de vente des oignons?

Tout est loin de tourner rond pour les producteurs d'oignons de l'Ontario. Dans le moment, les offres d'achat sont à peine de 80 cents le sac de 50 livres... Et, même à cela, les preneurs sont rares et les ventes se font attendre.

Il en était bien autrement l'an dernier. Au début de la saison de mise en marché, les prix étaient de \$3 le sac (50 livres). Vers la fin d'octobre, la cote était descendue à \$1.25. Mais, à partir de ce moment, le marché s'est "raplombé" et, vers la fin de mars et d'avril, les oignons rapportaient \$4.25 le sac aux maraichers.

Ces prix encourageants n'ont pas empêché l'office de vente des producteurs de pérecliter au point de disparaître presque complètement. Et l'on en prévoit la dissolution d'ici peu de temps.

Entre-temps, la vente des oignons est devenue une sorte de sauve-qui-peut. Les producteurs se défont littéralement de leurs stocks; ils sont à la merci des commerçants qui se présentent. Le fait s'applique surtout aux oignonnets.

Reprise possible

Il se peut que l'état du marché s'améliore avant longtemps, mais pas au point d'en arriver à un niveau vraiment équitable pour les produc-

teurs. Le volume invendu s'élèverait actuellement à quelque 75,000 sacs.

La situation s'est détériorée dans une mesure telle que d'aucuns songent à la formation d'un nouvel office de vente. On a convoqué une

réunion dans ce sens, qui aura lieu vers la fin d'octobre.

Si, à cette occasion, les producteurs envisagent sérieusement la formation d'un nouvel office de vente, ce dernier sera évidemment conçu de façon à accomplir un travail plus efficace que l'ancien. Il se montrera aussi plus ferme dans ses transactions à la faveur d'une autorité et de pouvoirs sensiblement élargis. C'est probablement le seul moyen de redonner au marché des oignons un "plancher" qui s'est écroulé.

Le rendement des érablières en 1970

Le ministère des Terres et Forêts, par l'entremise du service de la Forêt rurale, vient de faire connaître le rendement par entaille d'un certain nombre d'érablières du Québec.

Au printemps de 1970, la production moyenne par entaille des 155 érablières étudiées, s'établit à 0,996 lb de sucre contre 1,134 lb en 1969. Il s'agit là d'une diminution de rendement de 12,2%.

Ce sont les érablières de la rive nord qui ont connu la chute de rendement la plus prononcée avec 24,3%. Les établissements de la rive sud ont enregistré pour leur part des baisses de rendement de l'ordre de 10%. Dans deux cas sur trois, l'ensemble des érablières exploitées ont produit moins cette année qu'en 1969.

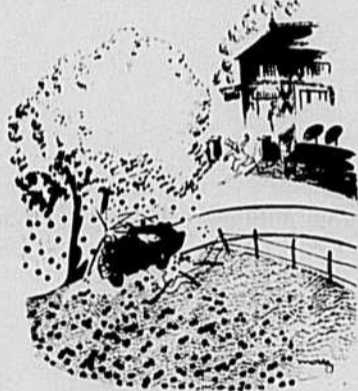
On attribue cette diminution de la production principalement aux conditions climatiques défavorables qui ont pré-

valu au printemps dans à peu près toutes les régions du Québec.

Plusieurs érablières ont cependant connu une bonne saison, enregistrant des taux de rendement équivalents ou supérieurs à ceux de l'an dernier.

C'est une érablière du comté de Bagot qui affiche le rendement le plus élevé avec 2,21 lb de sucre. Le rendement le plus faible, soit 0,15 lb, a été noté dans une érablière du comté de Kamouraska.

Des 190 érablières étudiées, 35 d'entre elles ne furent pas entaillées en 1970, leurs propriétaires ayant cessé toute activité ou dans l'attente peut-être de jours meilleurs...



... Changement au menu, on remplace la mousse au chocolat par compote de pommes! ...

Pommes de terre et pierres

Si on leur donne le choix, il semble que les pommes de terre aiment avoir quelques pierres dans leur entourage.

Selon des recherches faites par le gouvernement fédéral, plus le sol est pierreux, plus il est chaud et humide, ce qui crée de meilleures conditions de croissance pour les pommes de terre.

M. G. R. Saini, de la Station de recherches de Fredericton, a trouvé que les sols assez pierreux produisent des rendements plus élevés.

Ses premiers essais lui avaient montré qu'il en était ainsi dans les sols de loam Undine. Par la suite, il a étendu ses expériences aux types de sols de Monquart, de Caribou et de Holmesville.

"Les résultats de ces expériences pour les années 1968 et 1969 ont constamment montré que les rendements diminuent lorsqu'on enlève les pierres."

Ces résultats donnent un double avantage aux producteurs de pommes de terre: d'une part, ils peuvent économiser de la main-d'oeuvre, du temps et de l'argent qu'ils consacraient auparavant à l'enlèvement des pierres; d'au-

tre part, ils obtiennent de meilleurs rendements.

Néanmoins, il y aura toujours le problème des pierres lors de l'arrachage, et celui des dégâts qu'elles causent aux tubercules.

TOUTE UNE CARRIÈRE ASSURANCE-VIE et ASSURANCE GÉNÉRALE

AUX JEUNES BATISSEURS

Nous offrons aujourd'hui un "Défi Fantastique" grâce à notre récente association avec une importante coopérative canadienne d'assurance.

Des horizons s'ouvrent.

Devenez REPRÉSENTANT

en assurance-vie, automobile, incendie, responsabilité, fonds de placement.

Servir une clientèle de choix dans votre région.

TOUTE UNE CARRIÈRE

s'ouvre aux hommes jeunes, dynamiques et pleins d'enthousiasme.



ASSURANCES U.C.C.
COMPAGNIE MUTUELLE

1259, RUE BERRI, MONTRÉAL 132

Je désire plus d'informations sur la carrière que vous offrez.

Nom.....

Adresse.....

Occupation..... Tél.....

Etat civil..... Age.....

Brevets d'invention
Marques de Commerce
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue Drummond
Montréal 25 — 288-2152



le monde agricole

La communauté agricole européenne qui groupe plusieurs pays de l'Ouest de l'Europe, dont la France, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne a présenté récemment six propositions principales comme mesures concrètes pour la réforme de l'agriculture.

- Directives concernant la modernisation des exploitations agricoles.
- Encouragement à la cessation de l'activité agricole par l'affectation des superficies à des fins d'amélioration.
- Directives concernant l'information socio-économique et la qualification professionnelle des personnes travaillant en agriculture.
- Directives concernant la limitation de la superficie agricole utilisée.
- Proposition concernant la modernisation des exploitations agricoles et l'encouragement à la cessation de l'activité agricole.
- Amélioration de la position de l'agriculture sur le marché: proposition de modification de la proposition de règlement du Conseil concernant les groupements de producteurs agricoles et leurs unions.

À propos des directives concernant l'encouragement à la cessation de l'activité agricole et l'affectation de la superficie utilisée à des fins d'amélioration des structures agricoles, la Commission pense dans sa proposition:

1. À une généreuse rente viagère de vieillesse de 1.000 UC à l'âge de 55 ans;
2. À une prime de cession de terre pour les jeunes;
3. À des aides de reconversion pour les plus jeunes.

La Commission estime qu'environ 4 millions d'agriculteurs d'un certain âge entrent en ligne de compte rien que pour ce qui concerne l'octroi de la rente viagère de vieillesse et de la prime de cession de terre. Comme les mesures envisagées auront un caractère volontaire et que nul ne sera contraint de renoncer à l'activité agricole qu'il exerce en tant qu'agriculteur indépendant ou en tant que travailleur agricole salarié, il semble, d'après des estimations prudentes, qu'environ la moitié — 2 millions de personnes occupées de façon permanente dans l'agriculture — en feront usage. Si l'on considère que chaque agriculteur fait valoir en moyenne 7 ha, 14 à 15 millions d'ha de superficie agricole utile pourraient ainsi se trouver mobilisés d'une façon ou d'une autre.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU CANADA



Destruisez les emballages de PESTICIDE



aux emplacements réservés à cet effet!

Publié par ordre de l'Hon. H. A. Olson, Ministre de l'Agriculture

PROPOSITION POUR UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET UN PROGRAMME D'ACTION

N.D.L.R. Depuis novembre 1969, le Ministère fédéral de l'expansion économique régionale a en mains un rapport intitulé "La plaine agricole de Montréal". Cette étude préparée par M. Jacques Léchelle, ingénieur des industries agricoles rattaché à ce ministère, propose l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan quinquennal de développement global de cet espace vital à l'économie et à l'agriculture du Québec. La Terre de Chez Nous présente cette semaine la première tranche d'un abrégé de ce document. Cette première présentation consiste en un exposé global des réalités économiques et agricoles de la région; elle se termine par une brève discussion sur les options de planification à envisager. Une deuxième partie analysera les objectifs à formuler et les stratégies à suivre pour en arriver à un programme concret de réalisations.

Une concentration sans pareille de facteurs de progrès

Dès les premières pages de ce document, l'auteur énumère une série de facteurs qui sont autant d'éléments positifs illustrant l'urgence d'implanter une agriculture intensive dans la périphérie immédiate de Montréal, région où l'on rencontre près de 40% de l'activité agricole de la province. Cette "frange agricole" présente, entre autres, les caractéristiques suivantes: un climat caractérisé par une longue saison de végétation et un haut niveau d'unités thermiques; un relief peu accidenté; des sols très fertiles et de nature variée; la proximité d'un marché de détail intérieur évalué à 3,5 millions d'habitants (près de 7 millions en l'an 2,000) auquel viennent s'ajouter la consommation intermédiaire et les possibilités d'exportation; une forte concentration des industries alimentaires et de transformation; un réseau de transport intégré et la proximité immédiate du marché du Nord-Est des États-Unis (50 millions d'habitants).

Le secteur agricole

La région de Montréal, soit les 23 comtés des régions agricoles VI, VII et X du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, comprend 53% de la population québécoise. L'agriculture occupe 28,5% des 8,6 millions d'acres de ce territoire (65% des sols arables de la province) avec 19,851 exploitations (en 1966), soit 20% des fermes de recensement du Québec. De ce nombre, 12,685 étaient classées comme fermes commerciales soit près du tiers de ces fermes au Québec.

Le lait est la production dominante et le nombre de fermes commerciales laitières atteignait 7,698 en 1966. Dès 1969, la région produisait 1,35 milliard de livres de lait, dépassant ainsi les besoins de la consommation de 25%. Le lait nature représentait les deux tiers de la valeur de la production laitière et le revenu net moyen par ferme se chiffrait à \$2,493. Le producteur de lait industriel recevait en moyenne \$893 en subsides de la C.C.L. (au total \$7,8 millions pour la région) et ce chiffre représentait plus du double de son revenu net.

En ce qui concerne les autres producteurs agricoles, mentionnons que l'élevage spécialisé du boeuf représente l'équivalent de quelques dizaines de fermes viables. Il s'agit surtout de vaches laitières et de vaches réformées, ce qui constitue quand même 64% de la production québécoise. Cette plaine est responsable de 90% des légumes et de 81% des pommes produites au Québec. Les grandes cultures incluent le tabac, la betterave à sucre, le maïs et le lin. Les rendements sont faibles principalement à cause d'un manque de drainage et rendent la concurrence difficile.

Les marchés

La grande caractéristique de la production agricole régionale vis-à-vis les marchés est son déficit global. Alors que la région consomme pour près de \$300 millions de produits agricoles, le secteur agricole, avec une production de \$132,7 millions assure au mieux 44% des besoins actuels. Ainsi, une intensification de la production des légumes (terres noires et serres chauffées) devrait être amorcée, de

même qu'une orientation vers la production de viande de boeuf. Le lait excède la demande mais certains produits, tel le fromage sont importés en grandes quantités. Les industries alimentaires locales auront un besoin grandissant de fruits et légumes, de maïs et d'orges (brasseries et distilleries).

La spéculation foncière

L'économie agricole de la région de Montréal et, par ricochet, la population entière, souffrent de l'élimination morcelée et anarchique des meilleurs sols agricoles de la province par une minorité de spéculateurs. En 1963 il était estimé que 300,000 acres étaient ainsi accaparés et devenus incultes (ce chiffre pourrait atteindre 500,000 actuellement). Au rythme actuel de consommation annuelle de 5,200 acres, il découle que la banque actuelle pourrait suffire aux 100 prochaines années. Mais ce phénomène se poursuit et à un rythme alarmant.

L'agriculture est refoulée vers des sols moins productifs, ce qui se traduit par des coûts de production plus élevés et une marge des profits plus faible. Pour la société en général, cette situation se traduit par une perte de production (\$50 millions par an) et des coûts sociaux plus élevés (ainsi les coûts plus élevés de construction seraient de l'ordre de \$62,4 millions

par an). Il est préconisé qu'une politique de zonage avec protection des terres agricoles et contrôle des prix à la construction soit élaborée.

Une approche globale à un problème complexe

L'agriculture de la plaine de Montréal, comme celle de la province présente les faiblesses suivantes: des structures de subsistance, des productions extensives et peu diversifiées, une sous-utilisation du sol et un manque d'infrastructures. La survie de cette agriculture est en cause. L'auteur souligne la nécessité d'interventions massives et concertées pour conserver cette zone de croissance agricole par une stratégie de conversion appropriée couplée à un effort de développement des régions périphériques.

Les deux hypothèses de travail retenues sont (1) la poursuite d'un objectif d'auto-suffisance régionale, (2) un aménagement de type à la fois économique (rentabilité et efficacité) et social.

La méthode d'approche pour la conception (élaboration) et la réalisation du plan consisterait en une équipe composée de technocrates pluri-disciplinaires avertis et des éléments représentatifs de la population agricole.

Nous verrons la semaine prochaine l'énoncé des objectifs à atteindre et les étapes à franchir.

LE BASSIN LAITIER DE MONTRÉAL EN 1966

	Lait Nature	Lait Industriel	Total
Nombre d'exploitants % du total	3070 52.3%	8724 47.7%	11,794 100%
Production Totale (lbs)	707,266,001	643,959,862	1,351,225,863
Valeur de la production % du total	37,214,617 67.5%	17,889,683 32.5%	55,104,300 100%
Moyennes par ferme			
Vaches en production	33.2	14.5	19.4
Rendement (lb vache/an)	6,940.4	5,088.3	5,915.0
Prix (\$/100 lbs)	5.26	2.77	4.07
Production (lb)	230,422	73,780	—
Recettes monétaires (\$)	12,122	2,050	—
Revenu net (\$)	2,493	390	—

Source: La Plaine Agricole de Montréal par Jacques Léchelle, Ministère de l'Expansion Économique Régionale, Novembre 1969.



NOUVELLES



OEUFS: variantes de prix

Comportement généralement soutenu ou affermi du marché des oeufs la semaine dernière. Dans quelques-unes des régions, certaines classes des catégories A rapportaient de 1/2 à 6 cents la douzaine de plus au producteur que durant la semaine précédente. Mais il y eut quelques exceptions, dont un recul des A extra gros à certains endroits. La cote des dernières catégories a peu changé; elle a toutefois monté occasionnellement de 1/2 à 2 c.

Prix moyen pondéré des A gros en cartons au moment de la fermeture, du grossiste au détaillant: 50,9 c. à Montréal et 45,2 c. à Toronto, soit une faible hausse de 3 dixièmes de cent dans chaque cas.

Les prix au producteur des oeufs offerts non classés à Montréal ainsi qu'aux autres marchés du Québec ont connu des hausses et des baisses, suivant les catégories: ainsi les A extra gros accusaient un recul de 3. à 44 1/2 c.; les A gros se vendaient le même prix à 36 1/2 c.; les A moyens et les A petits ont augmenté de 1 c. à 33 1/2 et 19 1/2 c. respectivement, tandis que les B et les C ont continué de s'écouler à 12 1/2 c.

VOLAILLE: broilers à 15 1/2 c.

Allure généralement soutenue des principaux marchés de la volaille la semaine dernière et peu de changement aux prix payés au producteur. On signale toutefois quelques révisions dispersées.

Volaille vivante: les poulets de moins de 5 livres ont de nouveau fléchi de 1/2 c. à Montréal et monté de 1/4 c. à Fredericton, ce qui confère à ces deux dernières villes les extrêmes de prix au Canada pour les poulets de grill, le plus bas à Montréal et le plus élevé à Fredericton; fléchissements aussi des poules de poids moyen et léger, de 2 c. la livre à Winnipeg et d'une fraction de c. à London. En certaines régions, l'offre de dindons à griller était à peine suffisante pour satisfaire une demande active.

PORCS: plutôt en baisse

Exception faite du marché de Winnipeg, le marché aux pores était à la baisse un peu partout la semaine dernière.

À Toronto, le prix de base des pores d'un indice moyen (100) était baissé à \$29-\$30,50; aucune mention de prix pour le marché de Montréal; Winnipeg, gain de \$1 les cent livres en fermeture à \$29,95; les marchés de l'Alberta étaient tous à la baisse (d'environ \$1), soit \$25,60-\$26,15 à Calgary, \$25,50-\$25,70 à Edmonton et \$25,50-\$26,10 à Lethbridge; Saskatoon, léger fléchissement à \$26,20-\$27,55.

Volume des classements dans les abattoirs sujets à l'inspection fédérale durant la semaine qui a pris fin le 26 septembre: 183,747 au total, soit quelque 30,100 têtes de plus que pendant la semaine correspondante de l'an dernier. Hausses dans toutes les régions du pays en pourcentages et en chiffres absolus. Proportionnellement, c'est la Saskatchewan qui mène la hausse avec 54% de plus, suivie du Manitoba (40%), de l'Alberta (20%). En chiffres absolus, c'est l'Ontario qui se classe au premier rang (63,134 pores) avec une hausse proportionnellement modérée de 18%; au Québec, gain de 5%.

Proportion des pores admissibles à la prime de \$1,50 à la qualité: 13,9% dans l'ensemble du pays; 26,3% dans la région atlantique; 14,3% au Québec; 13% en Ontario; 12,3% au Manitoba; 14,7% en Saskatchewan; 12,6% en Alberta, et 18,8% en Colombie.

VEAUX: marché soutenu

Peu d'offre de veaux de lait excellente qualité la semaine dernière, ce qui n'a pas empêché la demande de rester passablement bonne. Peu de changement dans les prix. Les Bons et De choix se vendaient à prix fermes à Toronto: \$31-\$42; davantage encore à Montréal à \$40-\$45; Winnipeg, \$45-\$50; Edmonton \$34-\$36. Veaux de type à boucherie de bonne qualité; peu de changement la cote étant de \$28-\$32 à Winnipeg et de \$26-\$34 à Edmonton.

AGNEAUX: prix variables

À Toronto, les bons agneaux ont vu leurs prix baisser de 50 c. et plus les cent livres à \$27-\$30; Winnipeg était un peu plus ferme à \$23-\$24,50; Calgary, gain de \$1 à \$23,50-\$23,70; malgré des arrivages abondants, Edmonton a réussi à garder ses prix à \$23,30-\$25,50.

BOVINS: à la baisse

Arrivages un peu réduits, mais allure semblable à celle des semaines précédentes. Demande plutôt médiocre qui a maintenu la pression de la part des acheteurs et entraîné des baisses dispersées de toutes les classes et catégories.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons, de soutenus à inférieurs de \$1; génisses et vaches, fluctuations occasionnelles de 50 c. vers le haut à \$1 vers le bas; taureaux, de soutenus en général à \$1 de moins. À Montréal, les bonnes vaches se vendaient \$22-\$23,50.

Bovins d'engrais et de remplacement: marché influencé surtout par le volume de l'offre et la qualité; prix allant de plus fermes à inférieurs de \$1. Exportations aux États-Unis durant la semaine: 776 têtes.

Vente du boeuf abattu

Il est parfois avantageux de vendre certaines catégories de bovins d'après le poids abattu selon un communiqué du ministère de l'Agriculture de l'Alberta.

C'est le cas, par exemple, des bêtes susceptibles de donner des rendements en viande supérieurs comme certaines races d'Europe et des États-Unis. C'est aussi le cas des animaux au sujet desquels l'exploitant d'abattoir peut avoir des doutes: ceux du type laitier, les génisses, les jeunes taureaux de l'année; pour tout dire, les bêtes dont l'acheteur est exposé à sous-estimer le rendement en chair — au double point de vue quantité et qualité — s'ils sont vendus vivants.

Trois précautions

Mais, avant de se décider à se faire payer d'après le poids abattu, l'éleveur doit prendre certaines précautions, d'après l'auteur du

communiqué. Il en mentionne trois entre autres:

— avant la vente, convenir avec l'acheteur du prix des carcasses de choix et de l'écart entre ce prix et ceux des catégories inférieures;

— avant l'expédition, décider du moment de l'abattage; plus long sera l'intervalle entre la réception et l'abattage, plus l'animal perdra de poids et moins élevé sera le prix total touché par le cultivateur ou l'engraisseur;

— ne vendez jamais seulement deux ou trois animaux à la fois si on vous les paie une fois abattus parce qu'il vous sera difficile de les identifier; plus vous en vendrez à la fois, plus il vous deviendra facile de les identifier et de constater leur rendement en chair; tenez-vous-en autant que possible à un minimum de 10 par expédition; rappelez-vous qu'il n'y a pas de classeur officiel pour les bovins payés d'après le poids abattu, comme c'est le cas pour les porcs.

Tracteurs munis de châssis de sécurité

Une législation nouvelle en Angleterre prévoit que tous les tracteurs de ferme devront désormais porter une structure solide en

guise de châssis de sécurité. Cette loi est depuis longtemps en vigueur en Allemagne, en Norvège, au Danemark et en Nouvelle-Zélande. On a ainsi éliminé la majeure partie

des accidents mortels dont sont trop souvent victimes les conducteurs de tracteurs qui se trouvent projetés au-dehors sans protection quand survient un choc.

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
31 OCT. - 8 NOV.
PLACE BONAVENTURE

SOUS UN MEME TOIT...

EN VEDETTE:

- Les grandes spécialités alimentaires de la France, de l'Italie, de la Suisse, de l'Allemagne et du Canada.
- Les plus belles pièces d'équipements, d'outillages et de machines agricoles de nos manufacturiers québécois.
- L'élevage, la préparation et la cuisson de l'agneau avec Mme Jehanne Benoit.
- Le Festival de la pomme et Jacques Normand.

SPECTACLES:

- Défilés de modes
- Salon de traite de l'avenir
- Parade de nos grandes races laitières
- Présentation d'une race nouvelle de bovins à deux fins

NOUVEAU COMPLETEMENT NOUVEAU

- NOUVEAU
- NOUVEAU
- NOUVEAU
- NOUVEAU

VOYEZ LE GRAND SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION.
OUVERT TOUS LES JOURS DU 31 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE, PLACE BONAVENTURE.

MÉTRO

EN ENTRANT À MONTRÉAL, PRENEZ LE MÉTRO, C'EST FACILE, C'EST RAPIDE, C'EST DIRECT.

MIJARC

VII ASSEMBLEE GENERALE



"La jeunesse rurale engagée dans la construction d'une société plus juste et solidaire"

Qu'est-ce que le MIJARC?

Les jeunes du monde se cherchent en agriculture comme ailleurs

Fondé depuis 1954, le MIJARC compte 39 mouvements membres dont 10 pays d'Amérique Latine — 15 pays d'Afrique Noire — 3 pays d'Extrême Orient — 11 pays d'Europe et d'Amérique du Nord.

Le M.I.J.A.R.C. a été marqué par une forte prise de conscience des exigences de changement qui se posent à la société d'aujourd'hui.

Ce n'est pas par hasard que les jeunes ont été les plus sensibles et les plus conscients de ces exigences et l'ont manifesté aussi vivement.

Les jeunes, suivant les situations dans lesquelles ils se trouvent, contestent:

- la société de consommation et la société technocratique
- les idéologies contraignantes qui empêchent tout un peuple de choisir sa voie
- les groupes minoritaires qui veulent maintenir à tout prix des structures internationales injustes.

Les jeunes contestent les structures de domination (économique, sociale politique, culturelle) qui favorisent des groupes ou des pays privilégiés, et la situation de "marginalité" dans laquelle se trouvent plus des 2/3 des hommes, spécialement les masses des pays sous-développés.

La société commence à prendre conscience, que les ruraux et notamment les jeunes, sont encore des "marginiaux" entre les "marginiaux".

MIJARC son objectif

Cette prise de conscience de plus en plus critique de la situation du monde d'aujourd'hui, a marqué l'action du Mijarc.

Aider les jeunes ruraux à dépasser cette "marginalité" et travailler à la réalisation d'un développement intégral devient de plus en plus son objectif; comme mouvement de jeunes ruraux, le MIJARC a poursuivi et veut continuer à poursuivre cet objectif fondamental.

"Aider les jeunes ruraux à s'engager davantage dans la construction d'une nouvelle société, comme personnes conscientes, responsables, solidaires en marche vers leur pleine réalisation en Dieu".

Une première étape

La première étape de la septième assemblée générale du Mouvement International de la Jeunesse Agricole et Rurale Catholique (MIJARC) a pris fin le 30 septembre.

Durant douze jours, les cent vingt délégués d'Europe Occidentale, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique Latine et du Canada ont analysé la réalité de leur continent, non sans peine. Au problème du langage s'est ajouté celui de la grande variété des expériences, niveau de conscience et d'engagement différent. Le bilan des travaux effectués par les délégués de chaque continent, reflète cette diversité.

Les délégués africains ont cerné l'aspect culturel.

"L'homme africain possède une vision globale du monde, vision fortement hiérarchisée (Dieu, les ancêtres, la famille) et cohérente. La société africaine est également collectiviste, l'individu ne s'épanouit que dans et par le groupe, lequel s'occupe des besoins de chacun de ses membres. Vint le colonisateur qui importa sa société et l'imposa à l'Africain. Depuis lors il y a superposition de deux mentalités

dont l'une totalement étrangère à l'homme africain."

Et c'est à ce conflit culturel que les délégués africains se sentent impliqués.

Les Européens ont procédé à une analyse socio-économique de leur réalité. Partant de faits tels que la situation des petits et moyens agriculteurs en France, ou de l'écart des revenus qui se situe dans le rapport de 1 à 302, du phénomène de travailleurs émigrants en Suisse et de l'exploitation dont ceux-ci sont victimes.

Les délégués s'attachèrent à rechercher les causes de ces situations injustes au niveau des structures. L'histoire et l'évolution du capitalisme en Europe explique cette situation: la concentration des moyens de production de plus en plus accélérée, l'augmentation de l'influence des grands trusts a pour conséquence la concentration de pouvoir entre les mains de quelques-uns — par exemple, en Allemagne occidentale, 100 entreprises produisent 50% des opérations globales de l'industrie.

Ce développement économique se fait au désavantage des

Il y a quelques années, rares étaient les coins du Québec où ne prospéraient pas de bons noyaux de jeunes groupés par la Jeunesse Rurale Catholique, ex-Jeunesse Agricole Catholique.

Ce mouvement a d'ailleurs vu sortir de ses rangs nombre de chefs de file qui continuent d'orienter la classe agricole, dans l'U.C.C. par exemple. Qu'est-ce qui arrive qu'on n'entende plus parler de JAC ou de JRC nulle part, ou presque. Cela provient de ce que la J.R.C. comme tous les autres mouvements, a été décapitée par la crise qui a secoué les milieux d'Action Catholique, il y a quelques années. Les permanents ont démissionné parce qu'ils ne pouvaient ou ne voulaient se soumettre aux désirs exprimés par la hiérarchie canadienne qui aurait voulu que ces mouvements servent à épauler l'action et l'influence de l'Église dans le milieu. Alors que les dirigeants désiraient plutôt que le mouvement serve à mettre à jour les problèmes du milieu, à épauler l'action de la base et à l'amener ainsi à prendre conscience de ses insuffisances et de ses pouvoirs latents. Comme conséquence, cela a entraîné un démembrement des effectifs. L'Ouest canadien ne compte plus de mouvements de JRC, ici au Québec, quelques groupes isolés continuent de fonctionner. C'est dans ce climat difficile que le mouvement international de MIJARC a décidé de procéder à la tenue de sa 7e assemblée générale, à Ottawa.

Vous pourrez lire dans cette page le communiqué officiel du mouvement sur la première étape des discussions. Il ressort pour un profane que ces grandes assises peuvent se révéler en surface assez décevantes. Des écarts tellement grands surgissent entre les délégués des divers pays et des divers continents, qu'on ne peut raisonnablement prévoir ce qui en dé-

finitive peut en sortir de pratique. Le dynamisme de la contestation en Amérique Latine, où 100 millions de paysans sont écrasés par des gouvernements encore passablement féodaux ressort bien au MIJARC. Malheureusement, le secrétariat permanent du MIJARC dont le siège social est à Louvain, en Belgique ne tient pas semble-t-il à laisser la bride trop molle à l'information. On filtre autant qu'il est possible de le faire. Les délégués du congrès de MIJARC ne viennent évidemment que des pays où l'influence catholique est assez forte. Chose étonnante, les États-Unis ne sont jamais entrés dans la ronde de l'Action Catholique, eux qui offrent pourtant le groupe de catholiques le plus nombreux du monde. Les délégations venant d'Asie sont fortement marquées par l'influence des milieux gouvernementaux à tendance fortement de droite et très proches des pouvoirs politiques: Corée du Sud, Vietnam-du-Sud. Entre eux et les délégations d'Amérique Latine, la communication est difficile. Les délégués africains pour leur part jouent un grand rôle dans leurs pays. Étant donné l'absence de cadres, on leur confie facilement des tâches importantes dans le développement de leur agriculture.

Il ressort après 12 jours de discussions, que le MIJARC semble se diriger inévitablement vers des changements profonds et une orientation tout à fait nouvelle. Ici, au Québec, le mouvement travaille en étroite collaboration avec le Haut-Commissariat à la Jeunesse et au Sport. Il semble de plus en plus glisser vers un regroupement des jeunes, en fonction d'activité sociale, plutôt que vers une reprise des activités dites d'action catholique. Quels effets produiront à long terme cette assemblée générale de MIJARC? Il est encore trop tôt semble-t-il pour le prévoir.

R.D.L.



Mgr Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa et président de la Conférence Catholique canadienne souhaite la bienvenue aux participants, à l'ouverture de la 7e assemblée mondiale de Mijarc.

régions rurales moins développées. Pour cette raison aussi, des milliers d'émigrants sont obligés de chercher du travail dans des régions éloignées.

Vivant dans d'autres régions, ils ont senti la nécessité d'approfondir les causes d'une domination culturelle moins perçue antérieurement, mais non moins effective.

Pour les délégués latino-Américains, le processus vécu

par leur région apparaît de plus en plus clair. Le continent est passé de la colonisation à l'indépendance sans jamais sortir — pour autant — de la dépendance économique des grandes puissances.

Malgré l'industrialisation croissante de certains pays, malgré les tentatives de réforme agraire, malgré une modernisation quantitative, la situation des paysans s'aggrave, car les problèmes n'ont

jamais été abordés avec la force nécessaire, capable de donner une réponse satisfaisante aux aspirations légitimes des populations.

Tel qu'il existe actuellement, le système économique appuyé sur la propriété foncière, la monoproduction, l'accumulation du capital dans les mains de minorité ne peut qu'accentuer la dépendance de l'écrasante majorité des latino-Américains.

Nous savons — comme eux — qu'aucune solution véritable ne pourra être apportée sans la participation des masses.

Nous savons également que cette masse s'éveille et revendique de plus en plus, bien que timidement, le droit à l'autodétermination.

Liés du Mexique au Chili par une même culture, affrontés à un même destin, aujourd'hui 280 millions d'hommes attendent. Cette population doublera dans les 22 années à venir.

N'est-ce pas pour un mouvement de jeunes un terrible défi à relever? Et c'est de ce défi que les délégués latino-Américains ont conscience.

Joliette, Les Laurentides, St-Jean, Sherbrooke et Québec expriment leurs doléances

Assemblée générale Fédération de Joliette

Élection d'un nouveau président : M. Bernard Boucher

M. Napoléon Brien, ex-président de Joliette a dû pour des raisons de santé démissionner de son poste, c'est M. Bernard Boucher de St-Ambroise qui lui succède. Ce changement est inter-

venu lors de l'assemblée générale de la Fédération de Joliette, tenue le 1er octobre dernier. La veille, le congrès avait procédé à l'étude des résolutions.

Onze résolutions ont été soumises pour adoption aux 125 délégués réunis au Restaurant Kambo, de Joliette. Il y eut une participation active de la part des présidents de syndicats spécialisés pour préciser les informations et apporter les précisions nécessaires. L'assemblée s'est révélée intéressante par la participation intense de l'auditoire animé par la présence des dirigeants de Joliette et celle des dirigeants de la Confédération. M. Paul Couture a donné des indications sur la façon d'interpréter le rapport de la Commission de planification et les changements que la profession agricole aimerait y voir apporter et les explications imaginées de M. Jean-Marc Kirouac, secrétaire-général adjoint de l'U.C.C., ont amené l'auditoire à saisir toutes les implications qu'une préparation minutieuse du texte de loi de la reconnaissance syndicale peut comporter. À Joliette, comme ailleurs, les grands problèmes de l'heure suscitent chez les

agriculteurs éclairés une conscience vive de l'urgence des besoins et la nécessité de directives rapides et clairvoyantes.

Tant du côté de la profession organisée que des gouvernements chargés d'administrer et de faire des lois.

Fédération des Laurentides

Où les problèmes d'expropriation sont particulièrement virulents

L'aménagement de l'aéroport de Ste-Scholastique qui entraîne l'expropriation des terres de plus de 600 cultivateurs a suscité de vigoureuses discussions lors de l'assemblée générale de la Fédération des Laurentides, tenue le 22 septembre dernier à St-Eustache.

Plus de 175 délégués ont ratifié les résolutions des différents congrès régionaux tenus précédemment à Ferme-Neuve, à St-Eustache et à Buckingham. Sous la présidence de M. Marcel Thibodeau, deux excellents rapports ont été présentés, celui des activités de l'année et des opérations financières.

Les cultivateurs des Laurentides sont particulièrement révoltés du traitement que le Ministère fédéral des Transports leur infligent avec les atterrissements et les remises indéfinies des versements pour les expropriations. Plus de 600 cultivateurs sont directement touchés par ces retards, dont certains remontent à très longtemps. On décèle en ce coin de Province une grande tension chez les anciens producteurs de lait nature qui sont touchés par la non transférabilité des quotas. Les problèmes de recyclage et de réaménagement des productions se font aussi sentir dans les Laurentides. Les cultivateurs réunis en assemblée générale ont vigoureusement interprété dans leurs résolutions leurs griefs justifiés.

mandent une enquête publique sur les importations de produits laitiers du Canada, car, tandis que les producteurs canadiens paient des frais d'exportation, le Canada a importé, au cours de juin 1970, du beurre de la Belgique pour une valeur de \$65,000. Les cultivateurs de la région de Sherbrooke ont aussi marqué leur opposition aux recommandations de la Commission de Planification.

Fermes forestières

Dans le domaine du bois, les délégués au Congrès de Sherbrooke demandent que le Syndicat des Producteurs de bois de l'Estrie intensifie ses efforts pour activer l'implantation de

À St-Jean-Valleyfield

Mécontentement vis-à-vis l'assurance-récoltes

En plus des problèmes généraux qui touchent tous les cultivateurs ces temps-ci: adoption de la loi de la reconnaissance syndicale et problème du marché du lait, les 125 délégués réunis en assemblée générale à St-Rémi de Napierville, le 29 septembre dernier ont discuté fermement de la mauvaise application de la loi de l'assurance-récoltes.

Il semble bien que jusqu'à maintenant les mécontents soient plus nombreux que les satisfaits. Certaines réclamations remontant à deux ans n'ont pas été réglées. Les cultivateurs ne se gênent pas pour dire que cette loi semble surtout faite pour les petits producteurs et ne présente pas les garanties suffisantes pour les véritables entrepreneurs agricoles. On peut évidemment trouver des circonstances atténuantes à cette mauvaise application de la loi, les débuts sont toujours difficiles dans une aussi grosse affaire, mais les cultivateurs de St-Jean-Valleyfield tiennent à manifester publiquement leur mécontentement.

Contrairement aux opinions émises en certaines Fédérations à savoir que la reconnaissance syndicale est surtout la cause des dirigeants et que ce sont surtout eux qui la veulent, à St-Jean-Valleyfield il s'est trouvé des cultivateurs pour affirmer que les dirigeants de l'U.C.C. semblent maintenant tirer de l'arrière et ne plus manifester à l'endroit de l'UPAQ le même enthousiasme. M. Jean-Marc Kirouac, secrétaire-général adjoint à la Confédération a brossé un vivant tableau de la situation sur le front reconnaissance syndicale. Après son exposé, chacun sembla voir enfin le chemin difficile de cette affaire. M. Paul A. Dansereau de Verchères a été réélu président de sa Fédération.

fermes forestières dans la région. On demande des fermes forestières-pilotes pour chacun des comtés des Cantons de l'Est. On souligne que plusieurs fermes forestières bien organisées pourraient libérer des quotas de lait et assurer ainsi la rentabilité de plusieurs fermes laitières de la région. On a aussi demandé à Sherbrooke que le Ministère des Terres et Forêts prévoie dans son budget les fonds nécessaires pour effectuer les travaux mécaniques d'égouttement et de chemins forestiers.

Québec termine ses congrès

Les Fédérations de Québec ont terminé en beauté le cycle de leurs congrès régionaux. Plus de 225 personnes se sont rassemblées à St-Jean Chrysostôme de Lévis pour étudier en ateliers les recommandations de la Commission de Planification. Comme problèmes locaux, on a touché le fait que certains prêts seraient consentis par des banques à des taux vraiment usuraire. Les agriculteurs de cette région demandent l'abolition de la taxe sur les matériaux de construction pour les victimes de sinistres qui veulent reconstruire. C'est M. Clément Létourneau qui y représentait la Confédération.

À St-Édouard de Lotbinière, 375 personnes sont venues écouter le Président général de l'U.C.C. M. Albert Allain exposer ses vues sur l'orientation à donner à l'agriculture. Des ateliers de travail ont étudié en profondeur les aspects des recommandations du Task Force. La soirée s'est terminée à 1 h du matin. Pour aider à conserver le moral haut, les organisateurs de Québec servent un goûter aux participants à la toute fin de la soirée.

Toujours pour les Fédérations de Québec, on doit signaler que M. Paul Mercure de la Fédération de Québec-Nord a dû démissionner de son poste. C'est M. Paul Morrisette de St-Basile de Portneuf qui lui succède. L'assemblée générale des Fédérations de Québec se tient aujourd'hui à Lévis. La TCN vous en fournira un compte-rendu dans le prochain numéro.

Insatisfaction des cultivateurs de la Fédération de Sherbrooke

Les cultivateurs de la région de Sherbrooke sont loin d'être satisfaits des conditions de vie qui leur sont faites. Ils l'ont fortement indiqué dans les résolutions soumises lors de leur congrès tenu à l'Université de Sherbrooke, le 29 septembre dernier.

Les producteurs de lait de la région tiennent évidemment à obtenir un meilleur prix pour

leurs produits, et demandent que des pressions soient faites vis-à-vis la C.C.L. en ce sens. Pour ce qui est du lait nature, les résolutions soulignent que le prix fixé à \$3.75 le cent livres par la Régie a été baissé à \$3.68, alors que \$3.75 était déjà un prix d'arbitrage au-dessous de la demande des producteurs. Les producteurs de Sherbrooke tiennent aussi à ce que le règlement de péremption remis pour discussions à la Régie des marchés soit mis à l'étude et soumis aux producteurs avec toutes ses implications financières avant son application.

On demande aussi à la Régie de promulguer immédiatement une ordonnance obligeant tous les producteurs aux contingentements et à la retenue à l'exportation. Les cultivateurs de Sherbrooke de-



M. Danias Messier a été réélu président de la Fédération de l'U.C.C. de Sherbrooke. Il a rappelé aux délégués la nécessité d'une action réfléchie au service de toute la profession.

UN SERVICE D'ASSURANCE GÉNÉRALE POUR LES COOPÉRATIVES!

Ce service qui groupe un grand nombre de coopératives a pour but d'aider à solutionner leurs problèmes d'assurance générale. Des spécialistes dans les divers genres d'assurance sont à votre service.

PRENEZ-EN AVANTAGE!

Geo. Tanguay & Fils, Ltée

4489 PAPINEAU — MONTRÉAL — TEL: 527-4161



Les timbres

par Pierre COURTEAU

N.D.L.R. — Pour bon nombre de philatélistes, l'arrivée de la saison automnale signifie un retour aux activités habituelles, après un laisser-aller bien compréhensif durant la période des vacances. Nous reprenons donc cette semaine la chronique habituelle sur les nouvelles émissions postales du monde entier. N'hésitez pas à faire parvenir vos questions ou suggestions à l'auteur, au soin de la TCN.

Un pionnier de la ligne de chemin de fer qui relia entre eux les divers territoires de la Confédération canadienne, à la fin du siècle dernier, sera honoré par les postes canadiennes le 4 novembre. Il s'agit de Sir Donald Alexander Smith, dont on célèbre cette année le 150^e anniversaire de la naissance. A noter que l'émission traditionnelle de timbres de Noël, cédulée le 7 octobre, comportera pas moins de 12 spécimens représentant autant de dessins d'enfants de 5 à 10 ans. Les timbres auront des dénominations de 5, 6, 10 et 15 cents. Enfin, le programme sommaire des émissions de 1971 a été dévoilé au début du mois. Les sujets sélectionnés sont les suivants: 50^e anniversaire de la découverte de l'insuline, centenaire de la Colombie-Britannique dans la Confédération, 200^e anniversaire du voyage de Samuel Hearne, centenaire de naissance du peintre féminin Emily Carr, reconnaissance de l'oeuvre d'un autre peintre, Paul Kane, 100^e anniversaire de la mort de Louis-Joseph Papineau, 100^e anniversaire de la naissance du physicien Ernest Rutherford, centenaire du premier recensement au Canada, "le Monde aux écoutes" (inauguration de nouveaux transmetteurs à Radio-Canada), un jeu de timbres spéciaux non commémoratifs intitulé "L'érable aux quatre saisons", et bien sûr, la série de Noël.



L'administration postale de Norvège prévoit, au cours des prochaines 10 années, l'émission de trois séries de portraits de savants norvégiens qui ont joué un rôle particulier dans la science naturelle de leur pays ainsi qu'au plan international. Une première série est prévue le 15 octobre et portera sur des zoologistes. Par ailleurs, le 25^e anniversaire des Nations Unies a été souligné en Norvège le 15 septembre par deux valeurs.

L'Autriche a ajouté à sa collection le 16 septembre un paysage reproduisant un coin pittoresque de ses montagnes aux pics escarpés. Le tableau se complète de deux alpinistes qui admirent et rêvent de nouveaux sommets.



La République socialiste tchécoslovaque a mis sur le marché pour sa part une seconde série de timbres spéciaux sur les armes à feu historiques. Deux des figurines représentent un canon de campagne (voir illustration), une troisième des bombes hussites, une autre un mortier de calibre 30,5 mm et enfin, un canon de montagne 75 mm.



Un jeu de quatre timbres spéciaux et trois autres à figurine identique pour distributeurs automatiques ont été ajoutés à la collection Suisse à la mi-septembre. La série spéciale souligne les événements suivants: 75^e anniversaire de l'Association suisse de Football, le recensement fédéral 1970 de la population, les Alpes Suisses et l'année de la protection de la nature.



La deuxième partie du programme philatélique de la Principauté de Monaco, cédulée pour décembre prochain, comporte trois séries distinctes. La première, composée de neuf timbres, représente différentes espèces de chevaux pur-sang. Six autres figurines grand format font partie d'une émission groupée, intitulée "Commémorations diverses et Cour du Palais". La dernière (deux valeurs) s'inscrit dans la série des Princes et Princesses de Monaco.



Les agents de la Couronne ont émis les derniers communiqués suivants. Un timbre du Botswana, le 24 octobre prochain, à l'occasion du 25^e anniversaire de fondation des Nations Unies et, parmi les émissions de septembre, quatre timbres par l'île Ste-Hélène sur le centenaire de la Croix-Rouge britannique, quatre autres valeurs à la mémoire du capitaine Cook et ses explorations dans l'Océan Pacifique par le Western Samoa, le centenaire de la première émission postale de St. Kitts Nevis Anguilla (trois timbres), une série définitive des Iles Cayman dont les valeurs ont été changées pour la nouvelle unité monétaire, les bois francs du Honduras britannique (4 unités) etc.



En vrac

Estimation des élèves inscrits dans les écoles du Québec.

32,000 élèves de plus, nécessiteront l'engagement de 1,900 professeurs de plus que l'an dernier. C'est ce qui ressort des estimations préparées par le ministère de l'Éducation en rapport avec la fréquentation scolaire au Québec pendant l'année 1970-1971.

Le Dr André Saucier, président du Collège des Médecins vétérinaires.

Le 34^e Congrès biennal du Collège des Médecins vétérinaires de la Province de Québec s'est tenu les 10, 11, 12 septembre 1970, sous le thème du vétérinaire en 1970.

A l'occasion de ce congrès, les membres ont nommé leur Bureau des Gouverneurs pour les deux prochaines années. Le président élu est le Dr André Saucier. Les autres membres du Bureau des Gouverneurs sont le Dr Jean-Robert Théoret, vice-président, le Dr Marcel Bourassa, secrétaire-trésorier et le Dr Conrad L'Écuyer, registraire. Les Drs Gérard Jolicoeur, Jacques Desrosiers, Blaise Soucy, Roger Gagnon et Philodore Choquette ont accédé au poste de Gouverneurs.

Les Clubs 4-H à l'oeuvre

Le thème à l'étude cette année est: "4-H, embellis ton patelin" et il est divisé en cinq étapes couvrant à peu près tous les aspects de l'embellissement et de l'amélioration du milieu.

Ce mouvement d'embellissement est d'abord motivé par le désir des 4-H de participer à la vie de leur patelin. Il est également motivé par un grand événement international qui se déroulera chez nous en 1976: "Les Jeux olympiques"; des milliers d'athlètes et de touristes venant de toutes les parties du monde seront alors accueillis par nous dans un Québec que les 4-H veulent encore plus propre, plus vert et plus accueillant.

Dans la Préparation H une nouvelle substance contre les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux: l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Cinq personnes sur six inscrites au régime d'Assurance-maladie du Québec.

"Cinq personnes sur six sont maintenant inscrites, précise un porte-parole de la Régie, et au rythme actuel des demandes d'inscription, la très grande majorité des résidents du Québec seront inscrits à

temps pour l'entrée en vigueur du régime."

La Régie continue d'expédier les cartes d'assurance-maladie des personnes inscrites — environ 150,000 par semaine et plus de 3 millions d'individus sont maintenant en possession de cette pièce.

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Avis est par les présentes donné que la Fédération des Syndicats de producteurs de lait nature de la province de Québec a déposé à la Régie une requête demandant l'approbation d'un plan conjoint pour la mise en marché du lait dans la province de Québec.

En conséquence, la Régie tiendra une audience publique mercredi le 14 octobre 1970, à 10 heures a.m., au no 201 est, boulevard Crémazie à Montréal, afin d'entendre toutes les personnes intéressées.

Montréal, ce 30 septembre 1970

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

par: Me Gilles Le Blanc
secrétaire

Abrogations de plans conjoints

Avis est par les présentes donné que la Régie a reçu des offices et syndicats de producteurs de lait nature administrant les plans conjoints énumérés ci-après, des requêtes demandant l'abrogation desdits plans conjoints, en vue de permettre l'organisation d'un plan conjoint provincial:

- Plan conjoint des producteurs de lait nature du comté de Portneuf
- Plan conjoint des producteurs-fournisseurs de lait à la laiterie Mont Saint-Bruno Dairy Inc.
- Plan conjoint des producteurs de lait sur le marché de Québec
- Plan conjoint des producteurs de lait de la région de Saint-Hyacinthe
- Plan conjoint des producteurs de lait de la région de Sorel
- Plan conjoint des producteurs de lait fournisseurs aux laiteries de la Baie des Ha! Ha!
- Plan conjoint des producteurs de lait fournisseurs à la Laiterie Victoria
- Plan conjoint des producteurs-fournisseurs de lait nature du marché de Montréal
- Plan conjoint des producteurs de lait fournisseurs du marché de Chicoutimi
- Plan conjoint des producteurs de lait nature fournisseurs de la Laiterie Sanitaire Ltée de l'Épiphanie
- Plan conjoint des producteurs de lait nature de la région de Labelle
- Plan conjoint des producteurs de lait nature de Jonquière
- Plan conjoint des producteurs de lait nature de la région de St-Eustache
- Plan conjoint des producteurs de lait nature de Charlevoix
- Plan conjoint des producteurs de lait nature de la région de Roberval
- Plan conjoint des producteurs de lait nature de la région de Saint-Thérèse
- Plan conjoint des producteurs de lait nature de la région de St-Jovite
- Plan conjoint des producteurs de lait de Québec-Sud
- Plan conjoint des producteurs de lait nature de la région de Valleyfield
- Plan conjoint des producteurs de lait nature du marché de Saint-Jean
- Plan conjoint des producteurs de lait nature du marché de Berthierville
- Plan conjoint des producteurs de lait nature du marché de Joliette
- Plan conjoint des producteurs de lait nature de la région de Thetford-Mines
- Plan conjoint des producteurs de lait nature de la région de la Côte-du-Sud
- Plan conjoint des producteurs de lait nature de l'Estrie
- Plan conjoint des producteurs de lait nature de la région du Nord-Ouest Québécois
- Plan conjoint des producteurs de lait nature de la région de la Mauricie
- Plan conjoint des producteurs de lait de la région de Hull.
- Plan conjoint des producteurs de lait nature de Drummondville.

En conséquence, la Régie tiendra une audience publique mercredi le 14 octobre 1970, à 10 heures a.m., au no 201 est, boulevard Crémazie à Montréal, afin d'entendre toutes les personnes intéressées.

Montréal, ce 30 septembre 1970

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

par: Me Gilles Le Blanc
Secrétaire

Les produits de beauté sont des substances pouvant être employées pour embellir, purifier ou modifier le teint, la peau, les cheveux ou les dents, y inclus les désodorisants et les parfums. Si, par contre, le produit est présenté comme ayant une action thérapeutique ou pouvant intervenir dans les fonctions physiologiques de l'organisme, il est considéré selon la Loi des Aliments et Drogues comme un médicament. Par exemple, les produits antisudorifiques qui portent la mention "enraye la transpiration" sont classés

comme médicaments parce que cette réclame leur attribue des propriétés pouvant modifier une fonction de l'organisme, en l'occurrence, la transpiration, une fonction qui relève des glandes sudoripares.

Voici une liste des produits d'hygiène personnelle qui sont de la même catégorie et qui peuvent être classés soit comme médicaments soit comme produits de beauté.

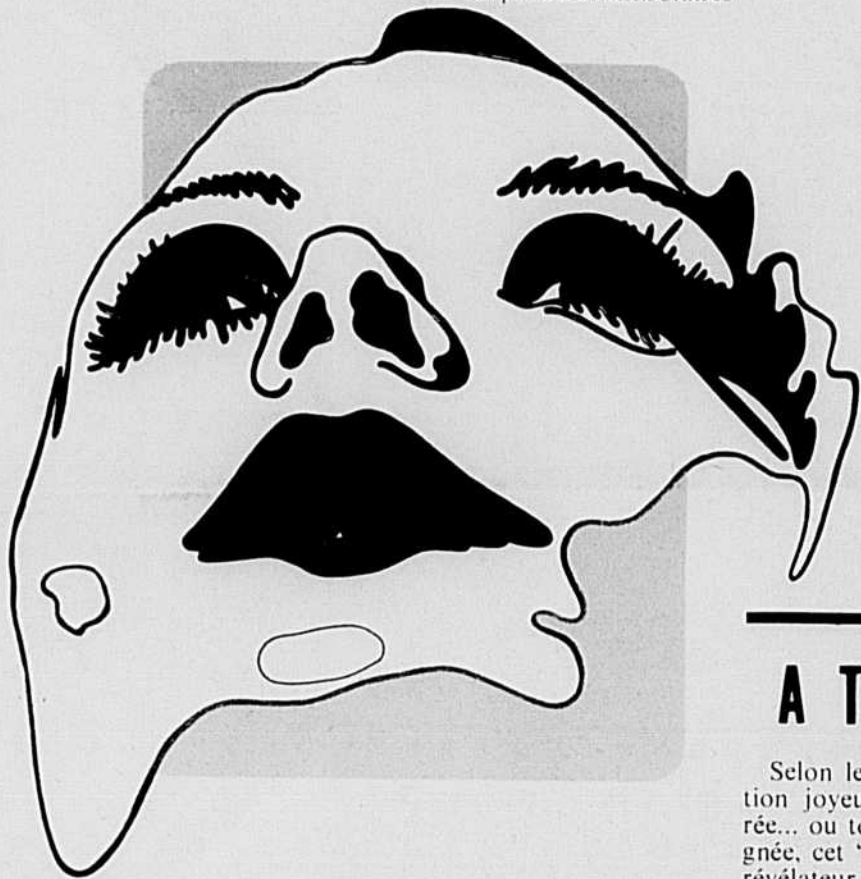
Produits de beauté

les shampooings ordinaires
les dentifrices — pour nettoyer et polir
les rince-bouche — désodorisants
les désodorisants
les crèmes nettoyantes
les préparations pour le brunissage de la peau

Médicaments

les shampooings contre les pellicules
les dentifrices — contre les caries
les rince-bouche — contre les infections et les caries
les produits antisudorifiques
les crèmes médicamentées
les produits antisolaires

Produit
de
beauté
ou
médicament



LES CHEVEUX

En général, les préparations pour les cheveux sont des produits de beauté. Les rinçages, les teintures, les conditionneurs, les lotions pour la mise en pli, les fixatifs sous pression, les solutions pour permanentes et la plupart des shampooings sont classés comme produits de beauté et sont destinés à nettoyer ou relever l'apparence de la chevelure. La catégorie des médicaments comprend les shampooings contre les pellicules qui contiennent des substances spéciales dont on a la preuve clinique qu'elles corrigent le problème des pellicules.

Le consommateur peut faire la distinction entre un shampooing médicament contre les pellicules et un shampooing normal tout simplement en lisant l'étiquette. Le nom de la substance active et tous les autres renseignements pertinents touchant les effets précis de ce produit sur les pellicules doivent y paraître conformément aux règlements des aliments et drogues.

Les cas bénins de pellicules sont assez répandus. Il s'agit généralement de la chute de particules sèches du cuir chevelu qu'un shampooing normal, utilisé à bon escient, pourra enrayer. Les shampooings médicamentés exercent une action plus radicale dans les cas sérieux de pellicules et d'incrustations causés par la séborrhée. Dans les cas plus graves où les pellicules persistent après l'utilisation répétée de shampooing normal ou médicamenté, il serait sage de consulter un médecin. Les réactions allergiques à l'un des ingrédients d'un shampooing ne sont pas exceptionnelles et la situation est vite corrigée si on choisit un autre shampooing dans la gamme des nombreux produits offerts en vente.

Aucun médicament ou produit connu ne peut provoquer la pousse des cheveux même dans les cas de calvitie prématurée. Certaines de ces préparations peuvent aider à prévenir la perte de cheveux en ce sens qu'elles servent au

maintien d'une bonne hygiène de la chevelure, mais elles n'ont aucune influence sur la pousse des cheveux ou sur l'activité des cellules du cuir chevelu. Une telle déclaration dans un message publicitaire est contraire à la Loi des Aliments et Drogues.

Les dentifrices en pâte et en poudre

Un dentifrice en pâte ou en poudre peut être soit un médicament soit un produit de beauté. Ces produits entrent dans la catégorie médicament seulement s'ils contiennent une substance spéciale contre la carie dentaire. La réclame doit alors s'appuyer sur des preuves cliniques présentées par le fabricant qui doit aussi inscrire sur l'étiquette le nom et la quantité de la substance active.

La carie dentaire est une maladie des tissus calcifiés de la dent causée en partie par les acides produits par différentes bactéries de la bouche. Certains dentifrices contribuent à réduire l'incidence des caries parce qu'ils contiennent du fluor, une substance qui réagit avec l'émail des dents, le rendant moins sensible aux acides.

Les rince-bouche

Les rince-bouche qui nettoient, rafraichissent ou masquent les odeurs sont classés comme des produits de beauté. Lorsque le fabricant déclare que son produit détruit les bactéries pathogènes ou qu'il adoucit et soulage les maux de gorge, le produit est un médicament. La publicité de ces préparations s'appuie surtout sur la propriété de masquer les odeurs plutôt que sur des déclarations d'ordre thérapeutique.

Les désodorisants — les produits antisudorifiques

Les désodorisants sont des produits qui masquent ou diminuent les odeurs corporelles mais qui n'affectent pas l'écoulement de la sueur. Les odeurs (suite à la page 20)

A TABLE! mais toujours avec bonne humeur

Selon les familles, exclamation joyeuse, agacée, exaspérée... ou tout simplement résignée, cet "à table" est parfois révélateur d'un certain climat dans les relations entre parents et enfants.

Au moment où la mère de famille lance l'appel, la soupe fumante entre les bras, chacun, comme par hasard, est justement occupé à tout autre chose: le garçon de dix ans vient de commencer un dessin, la petite fille de huit ans s'attarde dans son bain, le bébé de trois ans n'arrive pas à ranger ses jouets, et Papa... eh bien Papa s'est mis à regarder la télévision et veut voir la fin de l'émission.

D'où parfois, une certaine mauvaise humeur au moment de passer à table, et d'y prendre sa place habituelle.

Et, pourtant, malgré cette course contre la montre que représente notre vie quotidienne, ne devrions-nous pas essayer de faire de l'heure du repas un moment privilégié, un moment d'échanges où l'on puisse sentir la chaleur affective qui unit une famille.

Est-ce possible, dans nos appartements trop petits, où la "salle à manger" n'est bien souvent qu'un coin dans la pièce de séjour ou dans la cuisine, au milieu du va-et-vient incessant de la mère, entre le

fourneau et la table? Est-ce possible lorsque les "petits" mangent avec les grands, qu'il faut surveiller et critiquer sans cesse? "Tais-toi, les enfants laissent parler les grandes personnes". "On ne parle pas la bouche pleine". "Tiens-toi droit". "Dis merci". "Ne te balance pas sur ta chaise".

Si nous prenions le recul nécessaire pour nous observer nous-mêmes, peut-être nous rendrions-nous compte qu'il suffirait de dire une fois (ou deux) nos remarques, pour qu'elles soient plus efficaces, et que la répétition est inutile (et néfaste pour nos propres nerfs!).

Alors que faire? Les enfants peuvent-ils parler? Oui, mais chacun à son tour. Les petits peuvent-ils manger avec les grands? Oui, si les parents savent faire régner l'équilibre entre les uns et les autres, fournir à l'ainé l'occasion d'exposer son problème, faire participer le plus petit à la conversation générale (il en oubliera de se tenir mal...).

Peuvent-ils refuser certains plats, ou ne doivent-ils pas plutôt manger de tout? Oui, mais cette obligation de "manger de tout" ne devrait pas entraîner de cris et de gestes de colère de part et d'autre. Doivent-ils rester immobiles pendant tout le repas, ou peu-



vent-ils aller se détendre, surtout si le repas est lent? Les nécessités même du service de table pourraient résoudre cette question: on ne se lève pas "pour rien", mais pour aider à chercher un plat, du pain, de l'eau, selon l'adresse et les capacités de chacun. Ainsi ce service de table, fait collectivement par les usagers, mais orchestré par le père ou la mère toujours avec bonne humeur permettrait aux enfants de ne pas rester immobiles plus qu'ils ne le peuvent, de leur donner un rôle dans l'organisation familiale.

Partager ensemble de la nourriture a été, de tout temps, le signe de l'amitié.

Il faudrait parfois peu de choses pour que le repas devienne un lieu d'éducation privilégié.

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION PLACE BONAVENTURE

JOURNÉE A.F.E.A.S. — MARDI, 3 NOVEMBRE 1970

1.30 h.

Colloque de l'A.F.E.A.S.

THÈME:

"LA FEMME DANS UNE SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION"

Sous-thèmes, participantes

- Qu'est-ce qu'une société de consommation?
Mlle Yolande Laviolette,
Fed. des Caisses Populaires
- Jusqu'où la publicité influence-t-elle le crédit?
Mme Madeleine Plamondon,
A.F.E.A.S.
- Besoins réels et fictifs des jeunes couples,
Mme Marguerite Vanasse,
A.F.E.A.S.
- Rentabilité de l'éducation et rôle des corps intermédiaires dans l'éducation socio-économique de la femme.
Mme Muguet Perreault,
A.F.E.A.S.

Animatrice du colloque:

Mme Suzanne Boulay, A.F.E.A.S.



Mon nez dans votre cuisine

Déjeuner-causerie chez vous

La matinée du dimanche ne démarre jamais bien rapidement. Aussi l'habitude s'est-elle créée dans plusieurs foyers de combiner le petit déjeuner et le dîner en un repas que les Américains appellent le "brunch". L'occasion est bonne de transformer l'obligation de manger en plaisir de manger. La maîtresse de maison étant moins pressée par les horaires de chacun peut se

permettre d'élaborer davantage un menu, ce qui a pour effet de garder plus longtemps son monde à table et ainsi favoriser les longues conversations.

A celles qui n'ont pas encore instauré cette agréable coutume et aux autres qui sont à court d'idées, voici quelques suggestions du Bureau canadien des produits du lait.

En guise de hors-d'oeuvre, des kabobs aux fruits seront très appréciés. Sur des tiges de bambou ou de bois, enfiler des fraises, des morceaux d'ananas, des rondelles de bananes et des boules de melon. Piquez les kabobs dans un demi-pamplemousse et présentez comme centre de table. Une sauce-trempe à la crème fouettée rehaussera la saveur des kabobs: simplement fouetter de la crème, la sucrer et la parfumer avec de la muscade ou un peu de kirsch pour donner une petite touche exotique.

Comme mets principal, une QUICHE AUX CHAMPIGNONS, un classique de la cuisine française modifié à la canadienne avec du bon fromage suisse fabriqué au pays.

La garniture étant du type "flan" elle a tendance comme tous les flans cuits dans une croûte de tarte à imbiber la pâte. Pour pallier cet inconvénient, faites cuire la quiche dont la pâte est déjà partiellement cuite sur une plaque à biscuits chauffée au préalable. La chaleur de la plaque favorisera la cuisson uniforme du fond de la croûte. Vous pouvez, à loisir, servir la quiche accompagnée de légumes, tels des tomates et des asperges. Et pour clore agréablement ce repas, tout en sirotant un bon café ou un grand verre de lait, des brioches minute chaudes, confectionnées en un tour de main. Une préparation commerciale de pâte tout usa-

ge permet d'arriver à ce rapide résultat. Servez-les chaudes avec du beurre ou du beurre au miel.

Quiche aux champignons

- 1 abaisse de pâte, non cuite, de 9 po.
- 1 1/2 tasse de fromage suisse râpé
- 1 boîte (10 oz) de champignons tranchés, égouttés
- 2 c. à table d'oignon haché fin
- 3 oeufs
- 1 c. à table de farine
- 1/2 c. à thé de sel
- quelques grains de poivre
- quelques grains de poivre de Cayenne
- 1 demiard de crème claire paprika

Chauffer le four à 425°F. Piquer l'abaisse avec une fourchette. La cuire partiellement au four de 5 à 7 mn. Baisser la température du four à 350°F. Mélanger le fromage, les champignons et l'oignon. Batre les oeufs légèrement; leur incorporer la farine, le sel, le poivre et le poivre de Cayenne et ensuite la crème et le mélange de fromage. Verser dans l'abaisse partiellement cuite. Cuire au four de 40 à 45 mn ou jusqu'à ce qu'un couteau inséré au centre en ressorte propre. Servir très chaud. (6 portions).

Brioches minute

- 1/4 tasse de beurre, fondu
- 1/4 tasse de pacanes hachées gros
- 1/4 tasse de cerises au marasquin, en quartier
- 3 c. à table de cassonade, légèrement pressée
- 1/4 c. à thé de cannelle
- 2 tasses de préparation commerciale de pâte tout usage
- 2 c. à table de sucre
- 3/4 tasse de lait
- 1 oeuf, bien battu

Chauffer le four à 325°F. Graisser légèrement 12 moules à muffins de 2 1/2 po de diamètre. Mélanger 2 c. à table de beurre fondu, les pacanes, les cerises, la cassonade et la cannelle. Répartir ce mélange dans les moules. Mettre la préparation de pâte dans un bol et y mêler le sucre. Verser le lait dans l'oeuf battu. Creuser un puits au centre des ingrédients secs; y verser le liquide d'un seul coup. Mêler à l'aide d'une fourchette juste ce qu'il faut pour humecter la pâte. En remplir aux 2/3 les moules à muffins. Badigeonner la surface de beurre fondu. Cuire au four de 30 à 35 mn. Renverser le moule sur une grille à gâteaux; enlever le moule au bout de 5 mn. Servir chaud avec du beurre (1 douzaine).



Le choc de la mode nouvelle

L'oeil se fait progressivement aux innovations de la mode d'automne. Au début, tout nous semblait laid. Maintenant, on s'habitue. Certaines femmes portent plutôt bien le midi, mais elles sont rarissimes. Pour y arriver, il faut presque avoir la grâce des Orientales en sari. Nous sommes trop pressées, trop bousculées par le quotidien, pour prendre le temps de minauder et d'onduler gracieusement... Les adolescentes adoptent en assez grande majorité la mode nouvelle. Les aînées rallongent leurs jupes de quelques pouces, mais le grand mouvement n'est peut-être pas encore amorcé. Ce qui me fait trembler davantage, c'est quand je vois les hôtes de l'air rallonger leurs jupes. C'est peut-être un signe des temps.

Les couturiers gagneront-ils le pari de l'innovation et du changement sur le bon sens? Cet automne, on se sent encore à l'aise dans ses jupes courtes. Fasse le Ciel qu'il en soit encore ainsi au printemps. Tremblez maris... l'épée de Damoclès est suspendue sur votre tête. Il se pourrait bien qu'à Pâques, vos épouses n'aient plus vraiment rien à se mettre sur le dos.



Robe midi en tweed noir...boucle-bijou argentée.

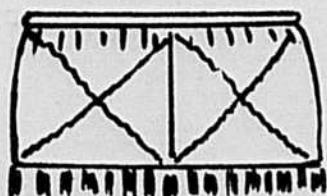
La Collection Nationale de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames présentée au Manitoba Centennial Centre: JEAN JOURDAN pour DAYMOR de MONTREAL.

Bonjour!

Vous avez commencé vos carrés? Sinon, il est encore temps d'entreprendre ce travail. Votre fille sera si fière de porter cet ensemble-jeunesse, à jupe midi ou mini, à son choix.

Fournitures: (ensemble avec jupe mini)

- 16 on. de laine 3 brins de couleur A.
- 4 on. de laine 3 brins de couleur B.
- 4 on. de laine 3 brins de couleur C.
- Crochet no 9.
- Pour l'ensemble avec jupe midi, on ajoutera 8 on. de laine A.



JUPE MINI

Faire 4 carrés de 12 po. de côté.

Former la jupe: joindre ensemble 2 carrés pour le devant; joindre ensemble 2 carrés pour le dos. Coudre les côtés de devant à ceux du dos.

Jeu de crochet avec Angèle

JUPE et PONCHO

Taille: Attacher la laine A à la taille de la jupe.

1er rang: tout en m.s. en piquant le crochet dans les espaces du rang préc.

2e rang: * 1 m.s., 1 double-ride * Répéter jusqu'à la fin.

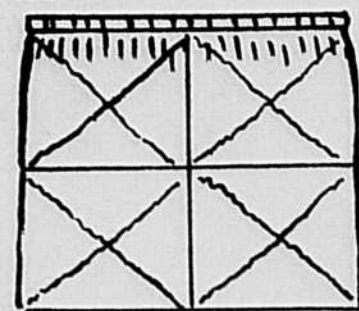
3e rang: tout en m.s.

Ceinture: Monter 50 m. en l'air et revenir en m.s. Attacher et passer dans les espaces laissés entre les double-rides de la taille. Au bas de la jupe, des glands, si vous le désirez. Enrouler la laine sur un carton

de 4 po. (6 fois). Couper à un bout. Nouer bien en place au dernier rang de la jupe (tous les pouces). Alternar la laine B et la laine C pour les glands.

JUPE MIDI

Faire 8 carrés de 12 po. de côté.



JUPE MIDI

Former la jupe: Procéder comme pour la jupe mini. Au lieu

d'avoir 2 carrés pour le devant, on en aura 4, soit 2 au haut de la jupe et 2 au bas de la jupe. Même chose pour le dos. Assembler.

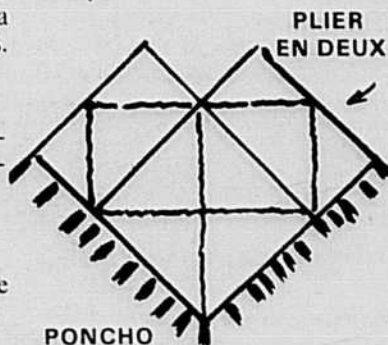
Taille et ceinture: Tel qu'indiqué pour la jupe mini. Oublions les glands pour la midi.

PONCHO

Faire 4 carrés de 12 po. de côté.

1 - Placer un carré en pointe pour le devant. 2 - Plier un autre carré en deux (le pli indiquera l'épaule). 3 - Joindre un côté de ce dernier à un côté supérieur du devant. 4 - Plier un autre carré en deux, de la même façon et le coudre à l'autre côté supérieur du devant. 5 - Placer le dernier carré en pointe pour le dos. 6 - Réunir les carrés de l'épaule à celui du dos. 7 - Faire un rang en b.s. à l'encolure. Passer un cordonnet de laine. Faire des glands comme ceux de la jupe mini et les nouer au bas, tout

autour du poncho, à intervalle de 1 po.



PONCHO

Cette marche à suivre vous permet de réaliser des jupes et des ponchos pour tous les vôtres. En modifiant la taille des carrés, on aura un ensemble pour bébé, fillette, fille ou maman.

Voici un tableau des tailles de carrés:

2-3 ans	7 po.
4-5 ans	8 po.
6-7 ans	9 po.
8-9 ans	10 po.
10-11 ans	11 po.
12-13 ans	12 po.

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 3 pages — Pseudonyme court et original — pas de service d'échange — Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 ave VIGER, MONTRÉAL 132.

"Les jeunes veulent vieillir... et les vieux veulent rajeunir..."

Q. Je suis une épouse de cultivateur, j'ai 3 enfants, encore jeunes. Mon mari est sobre, ne boit ni ne fume. Comme Jean-Lou de votre courrier du 9 septembre, il s'est lui aussi posé bien des questions sur les filles et leurs attitudes. Il les croyait toutes pareilles, j'étais moi aussi passablement "collante" comme les autres du même âge. Il a su me respecter. Nous parlons beaucoup de différentes choses et nous nous demandons souvent pourquoi les jeunes filles se comportent ainsi.

Voici quelle est notre opinion. Plusieurs jeunes gens peuvent croire que les filles sont faciles, qu'elles cherchent uniquement le plaisir ou à agacer les garçons en flirtant. Certaines sont ainsi, mais ce n'est pas la majorité. On dit souvent que l'homme est le sexe fort... et la femme le sexe faible. Un vieux dicton qui laisserait entendre que l'homme doit supporter ou défendre la femme contre elle-même... et contre lui aussi. Beaucoup de jeunes filles se jettent dans les bras des garçons pour recevoir un peu des douceurs qu'elles ne peuvent recevoir au foyer. Soit qu'elles soient bafouées ou ne peuvent parler avec leurs parents, ceux-ci manquant de vraie maturité et se montrant trop sévères. Il y a aussi ceux qui cachent tout, tant de la vie sexuelle que de la vie spirituelle. Pour ma part, je n'ai jamais parlé sexualité avec mes parents avant mon mariage, même pas lors de la venue de mes menstruations... c'était honteux! Cela explique ensuite des attitudes souvent contradictoires.

Il est évident que les filles devraient être moins collantes et les garçons plus compréhensifs, ne pas trop entreprendre... si elles semblent dociles. Car de 14 à 18, même 20 ans peut-être, on n'aime pas d'amour véritable. On veut faire comme les vrais amoureux mais on est trop jeune pour comprendre. On se promène la main dans la main, on échange des baisers, sans penser à plus. Je sais très bien qu'il n'y a pas que des filles collantes, il y a des gars qui sont joliment entreprenants. Si vous ne vous pliez pas tout de suite à leurs désirs, ils vous laissent tomber pour attraper une frivole ou une jeune rêveuse qui avance dans la vie sans savoir se garder contre ces loups aux dents longues.

Je dis donc à Jean-Lou de continuer d'espérer. Tu es jeune et sache que souvent les filles changent du jour au lendemain. Elles sont volontiers "folles" un temps, puis deviennent plus sérieuses, lorsqu'elles savent reconnaître les qualités vraies de l'homme. J'ai vécu ce temps de jeunesse. Maintenant je sais que j'ai été respectée. Je vous ai livré mes réflexions pêle-mêle. Je constate que les jeunes veulent vieillir... et les vieux rajeunir. C'est dur, mais il faut essayer de comprendre.

Petite folle et sérieuse.

R/ Bien sûr que l'on n'est pas figé une fois pour toutes dans telle attitude et telle direction. Folle un jour, sage demain. Sérieux aujourd'hui... imbécile, le lendemain. Nous changeons tous. C'est la loi de la nature. Il est bon qu'il en soit ainsi.

Ceux qui vieillissent ce sont ceux qui se fixent une fois pour toutes et qui n'en bougent pas. Qui ont décidé que toutes les filles d'aujourd'hui sont des catins et celles d'autrefois des anges, ou que nos mères étaient toutes des oies blanches et que nous nous sommes des emblèmes de sagesse, de maturité et de courage. L'homme et la femme sont capables de perfectionnement, de retour sur soi, de réorientation. Le tout est de comprendre, avant de blâmer. D'écouter avant de châtier. Trop de vieux oublient leur jeunesse. Même si certains cherchent par tous les artifices à se cramponner dans une fraîcheur disparue. Vos propos sur la faiblesse des filles et la force des garçons vont probablement susciter des oppositions. Vous

avez eu la chance de tomber sur un homme solide et responsable, et vous êtes tentée de croire qu'il en existe de multiples exemplaires. C'est probablement vrai. Merci de nous l'avoir rappelé.

Marie-Josée

AME POËTIQUE: Merci pour ton poème. Tu as sûrement un âme délicate et sensible. Beaucoup écrivent des vers, bien rares cependant ceux qui sont publiés. Même pour ceux qui reçoivent la consécration de la publication, ce n'est presque jamais une affaire rentable. Si tu veux faire évaluer tes poèmes, tu peux les envoyer à quelque maison d'édition spécialisée dans les oeuvres poétiques, comme les Éditions de l'Hexagone, 1247 St-Denis, Montréal. Quand le comité de lectures d'une maison d'édition trouve qu'une oeuvre vaut la peine d'être publiée, la maison d'édition en fait les frais. Mais je ne conseillerais à aucun novice de publier à compte d'auteur (à ses frais) une oeuvre, surtout des poèmes. Les vers n'ont jamais apporté beaucoup de pain sur le beurre. Ce qui ne signifie pas que l'on ne doit pas continuer d'écrire, si on en a le goût. C'est une excellente source de joie et une bonne hygiène mentale.

LEATITIA: Le service de correspondance de la Terre de Chez Nous n'existe plus. Malheureusement, depuis quelques années, il ne rendait plus les services qu'on aurait pu en attendre. Mais il existe de nombreux services de par le monde, surtout pour mettre en contact des gens de différents pays. Je donne souvent l'information suivante, prière d'en prendre note. Le Service International de la Jeunesse, mieux connu sous le sigle anglais de IYS, International Youth Service a son siège à Turku, en Finlande. Vous pouvez y obtenir un correspondant de n'importe lequel pays du monde, il y a un service pour les gens de langue française. Prière d'écrire à l'adresse ci-haut mentionnée, pour recevoir les informations nécessaires.

KATLEEN: Il existe d'excellents livres de cuisine, recettes faciles à faire. Tout dépend du prix que vous voulez y mettre. L'un des plus complets est "La cuisine raisonnée" des Soeurs de la Congrégation, il se vend sûrement plus de \$5 dollars maintenant, dans l'édition revue et augmentée. Au comptoir des livres, chez Dupuis Frères. Vous pouvez aussi vous procurer à moindre prix le livre de Janette Bertrand, en vente aux Éditions du Jour, 1651 St-Denis, Montréal. Il y a aussi celui de Juliette Huot, aux Éditions de l'Homme, 1130 Lagachetière e., Montréal. Sans parler de l'Encyclopédie de la cuisine canadienne de Jehane Benoit, disponible dans les supermarchés. Mme Benoit doit publier d'ailleurs une édition augmentée de son oeuvre qui sera en vente dans quelques mois. Évidemment que c'est là, un ensemble plus coûteux. L'important en cuisine comme ailleurs, c'est de connaître les bases: cuisson des viandes, rôtissage, etc. Les éléments de cuisson des pâtes. Le reste vient par surcroît. Bonne chance, cordon bleu en puissance.

AMOUR INOUBLIABLE: Je suis étonnée qu'à 16 ans, vous n'avez vraiment aucune idée de ce qu'est une relation sexuelle. Vous vivez dans un milieu campagnard, vous avez sûrement observé les attitudes des animaux à certaines époques de leur vie. Tous les animaux, les mammifères surtout, ont sensiblement la même façon de se reproduire. Les sexes masculins et féminins sont faits différemment, je ne vous apprend rien, j'espère. Ces différences sont faites pour se compléter dans une union intime, qu'on appelle



Doigts agiles, coeurs légers

7384 — Accueillez l'automne et l'hiver dans cette tenue mode 1970. Avec un gros crochet et une laine fantaisie, vous réaliserez un enchantement. Tailles 10 à 16 inclusivement. La taille 12 (buste 34). Prix: 60 cts.

4752 — Le modèle de tunique le plus populaire, c'est celui-là. Pour toutes les occasions. NOUVELLES TAILLES DE FILLETTE: 6, 8, 10, 12, 14. La taille 10, pour la tunique prend 1 vg 1/8 dans le 45 po. Prix: 85 cts.

7171 — Songez aux cadeaux de Noël des petits. Charmante tortue basculante pour regarder la T.V. Utilisez vos belles retailles. Prix: 60 cts.

Adresser vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez-Nous, 515 ave Viger, Montréal 132. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.v.p. utiliser un bon ou un mandat de poste.

relation sexuelle, c'est-à-dire union intime de deux sexes différents. Vous auriez avantage à lire "La sexualité expliquée aux enfants" de Françoise Cholet-Pérusse, livre qui en apprendra aussi à maints adultes sur une fonction importante de la vie, sur les cycles de reproduction, sur les maladies, etc. Le livre recommandé plus haut, se vend \$1.50 aux Éditions du Jour, 1651 St-Denis, Montréal. Pour votre problème sentimental, ce garçon peut vous revenir. Mais vous n'avez que 16 ans et ne semblez pas du tout prête à envisager un mariage prochain. Essayez de vous rapprocher de votre mère et causez simplement avec elle de tout ce qui vous tracasse.

JE VOUDRAIS ÊTRE HEUREUSE: Tu n'as rien à craindre. Tes menstruations ont été normales une fois, depuis cet incident que tu regrettes si fort, tu n'es donc pas enceinte. Il arrive parfois que les angoisses et les inquiétudes agissent si fort au niveau de l'or-

ganisme que cela provoque l'état dont tu te plains. Je ne ris pas de toi, bien au contraire. Mais comme je voudrais que tu comprennes à quel point, tu l'as échappé belle. Tu as voulu voir par toi-même ce que "cela" était, tu dis t'en contenter... Puisse-tu garder longtemps cette belle sagesse.

Bien des gens portent UN DENTIER bien plus confortablement

Quand un dentier se relâche et glisse, il suffit de le saupoudrer d'un peu de la fameuse poudre adhésive pour dentiers FASTEETH, si facile à utiliser. FASTEETH maintient les dentiers fermement plus longtemps. Vous vous sentez plus à l'aise... et mangez plus naturellement. Etant alcaline, FASTEETH n'algrit pas sous les prothèses. Nul effet gommeux, sirupeux, ou pâteux. La santé exige un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement. Demandez vite votre FASTEETH à tous les rayons de pharmacie.

COURTES-POINTES

Françoise Gaudet-Smet présente un album de 30 modèles de courtes-pointes, dont 20 patrons à grandeur de neuf pouces, à décalquer, avec indications précises du nombre de morceaux à tailler. 8 pièces murales en couleurs. \$2 l'exemplaire.

Créations Claire-Vallée, Saint-Sylvere (Nicolet)

Inclus \$2 en mandat postal pour l'album Courtes-Pointes de Françoise Gaudet-Smet.

Nom

Adresse

Produit de beauté...

(suite de la page 18)

sont causées par l'action des bactéries sur les sécrétions des glandes de la peau. Aucun être humain n'est exempt de bactéries. Leur développement est favorisé par la chaleur et l'humidité. Les désodorisants combattent les odeurs en prévenant l'action des bactéries sur les sécrétions des glandes.

Les produits antisudorifiques sont ceux qui contiennent des produits chimiques qui contribuent à réduire la quantité de sueur atteignant la surface de l'épiderme. Habituellement ces produits agissent aussi comme désodorisants et contiennent un ou plusieurs

sels d'aluminium (chlorure d'aluminium, complexe chlorhydroxyde d'aluminium) qui agissent comme astringents. Il est possible qu'une sensibilité particulière de la peau interdise l'usage des antisudorifiques ou des désodorisants, mais règle générale, les composés qui entrent dans ces produits ne sont pas irritants à moins qu'on ne les applique immédiatement après le rasage.

Les savons

De nombreuses marques de savon sur le marché ont une action désodorisante parce qu'on y a ajouté des préparations antiseptiques, telles que l'hexachlorophène, qui réduisent le nombre de bactéries au niveau de l'épiderme. Ces savons sont classés comme

produits de beauté. Toutefois, certains savons médicamenteux utilisés pour éliminer les infections de l'épiderme ou certains états de la peau, comme les éruptions, sont classés comme des médicaments à cause des déclarations des fabricants.

Les crèmes — les lotions

Les crèmes nettoyantes, les lotions et les poudres sont surtout des produits de beauté bien que certains de leurs fabricants préparent aussi des produits médicamenteux. Ces produits sont destinés aux personnes qui souffrent d'acné ou maladies semblables de l'épiderme. Ils contiennent différentes substances antiseptiques qui diminuent le nombre de bactéries au niveau de l'épiderme et qui contribuent

à prévenir les petites infections de la peau et à cicatriser les tissus. Ce type de préparation est considéré comme un médicament et est soumis aux mêmes exigences d'étiquetage et de preuves cliniques que les autres médicaments.

Pour ce qui est des produits utilisés pour le brunissement de la peau, ceux qui contiennent des substances agissant comme filtre contre les rayons solaires sont des cosmétiques, mais ceux qui sont vendus pour soigner les coups de soleil sont des médicaments.

En somme, la distinction entre produit de beauté et médicament est assez nette et le consommateur avisé peut juger à l'étiquette du type de produit offert dans le commerce.

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION: 12 cents le mot. Prix minimum \$2.40. Titre en 8 points noirs capitales; \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 80 cents la ligne agate. C.A.S.E. 50 cents. RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS 515, ave. Vigor, Montréal 132, Qué. Tél.: 288-6141

HEREFORD "Polled" pur-sang; 30 de 6 mois; femelles et mâles. STE-VICTOIRE, CTE RICHELIEU. Tél.: 733-8351.

HEREFORD - Vaches enregistrées; taureaux et génisses, 6 à 24 mois, enregistrés, primables. LAURIER FLUET, STE-HELENE, CTE BAGOT. Tél.: 791-2164.

TROUPEAU de 24 vaches laitières avec quota de lait nature, à vendre. ALBERT CHATELAIN, 231, RANG DE L'EGLISE, MARIEVILLE, QUE.

VACHES et taures d'automne ou printemps, Ayrshire enregistrées, à vendre. Prix raisonnables. HYACINTHE COULOMBE, RIVIERE BOIS-CLAIR, LOTBINIERE.

MOUTONS LEICESTER enregistrés, béliers 1 et 2 ans, XXX et XXXA. Primes d'expositions. L.P. MCARTHUR, ST-AUGUSTIN, PORTNEUF. — 878-2492.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, venant d'Ontario, vêlant octobre, novembre, décembre. Bonnes conditions. S'adresser CHOUINARD & FRERES, STE-FLAVIE, CTE MATANE. Tél.: 775-7018.

FERME ELIE VAUDREUIL, QUE.

Taureaux Charolais pur-sang et 15/16, nés 1969 et 1970. Vaches et génisses Brahma à liquider. C. PARIZIEN. Tél.: 453-6019 — 234-3277

CHIENS de chasse Beagle, dressés ou non-dressés pour le lièvre. GERARD NORMANDIN, ST-PAUL ABBOTSFORD, TEL.: 379-5529.

HEREFORD, boeuf et génisse pur-sang enregistrés, à prix raisonnable. JOCELYN AUTOTTE, ST-JOACHIM-de-CORVAL. Tél.: 397-2972.

AYRSHIRE - Pour devenir membre de l'Association ou faire l'acquisition de bons sujets, communiquez avec: LA SOCIÉTÉ AYRSHIRE DU QUÉBEC, a/s CLEMENT BEAUCHEMIN, Propagandiste, VERCHÈRES, QUE. Tél.: 514 — 583-6333.

JERSEY - 21 vaches Jersey avec quota - taureaux, 2 et 3 ans - génisses du printemps. GEORGES LA LIBERTÉ, ST-EDOUARD (LOTBINIERE). Tél.: 97.

ARRIVANT D'ANGLETERRE, English Large Black enregistrés, importés, arrivant de Suède, Swedish Landrace, Poland China, Chester White, Duroc, Hampshire, venant des États-Unis; lignées entièrement nouvelles, achetés de quelques-uns des meilleurs éleveurs d'Angleterre, de Suède et des États-Unis. Aussi Berkshire enregistrés, Tamworth, La-combe, Canadian, American et English Yorkshire, Hybrides Tachetés Bleus. Tous âges, truies saillies, verraient prêts pour service. Catalogue. TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRERES, RANG FLEURY, ST-JUDE, CTE ST-HYACINTHE. TEL.: 792-3834.

TUYAUX de béton armé toutes grandeurs de 9" dia. à 84" dia., avec légère imperfection. MAURICE DESROSIERS, ST-AIMÉ, CTE RICHELIEU, 514-788-2217.

A VENDRE DIVERS

Béton Étanche Armé Unique Durable Remarqué Y ..est un peu là! Diam. -16-18-20-24-30 vide-silo "PATZ". Nouvelles formes - 1969 - Joints invisibles et sûrs. SILOS BEAUDRY Jean-Paul Beaudry St-Marc, Cte de Verchères 514-584-2348

2 BALANCES à carottes "Exact Weight" 2 lb et 5 lb - 2 Attacheuses automatiques pour cello - 25 rouleaux "tape" couleurs pour cello - 1 paquet de broche pour cello, 50 lb - Brochettes genre "Rachet" - Le tout pour \$275. Téléphone: NICOLET, 819 - 293-5851.

"BULK TANK" capacité 27 bidons, très peu usagé - Trapeuse Surge 2 chaudières. ADRIEN GIRARD, 248 RANG STE-GERMAINE, OKA. 258-4162 (soir).

PISCINE "Muskin" 25 pi. avec filtreur - Skidoo "SkiWiss" 22 forces - Table de Pool Gendron 4 x 8; peu usagés. Tél.: 625-5995 - (soir 625-9740).

INCROYABLE, MESDAMES!

Economisez en achetant vos "Bas-Culottes" à la douzaine. Première qualité, double mèche. Pour information, écrivez à: AGENCE INTER POPULAIRE ENR., 1 RUE ST-JOSEPH, LAUZON, QUE.

SKI-DOO Bombardier, 1967, 14 C.V., à vendre. DOL: NICOLET, 293-5378.

GRATUIT - Tableau en français indiquant les vitamines et minéraux nécessaires aux diverses parties du corps. Écrivez à: CREEERY FOODS LIMITÉE, 479, RUE RICHMOND, LONDON, ONTARIO.

FOIN - 3.000 balles de foin pressé, à vendre. S'adresser à: OSCAR ROUILLE, R.R. 2, VICTORIAVILLE, CTE ARTHABASKA.

FRIGIDAIRE à lait, capacité 12 bidons, très bon état: donnerai des bidons avec. AURELIEN DESROCHERS, LECLERCVILLE. Tél.: 292-2462.

BOIS USAGE BOIS DE CHAR

ACHETEZ DU BOIS DE CHARS

PLANCHES emb. 1" X 6" X 8'16" à \$60.00 du mille. Madriers emb. 1" X 2" épaisseur, 5" à 9" largeur, 9' longueur, à \$60.00 du mille - Plywood neuf et usagé. Achetons bois de sciage, pin, épinette, bois franc - MAGNAN LUMBER CO. INC 2461 RUE MANUFACTURERES, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 104. Tél.: 931-2561.

EMPLOIS DIAMANDS

CÉLIBATAIRE demande emploi sur ferme laitière; avec expérience; ouvrage à l'année; S'adresser à: JEAN-LUC CLEMENT, 3457 BOUL. ST-CHARLES, LACHENAIE. Tél.: 666-8384.

ENCANS PUBLICS

ENCAN Chez M. WILFRID GRISÉ, No. 156, 5ième Rang, DRUMMONDVILLE, QUE. Samedi, le 10 octobre, 1970, à 1 hre p.m. précise.

Seront vendus: 27 vaches à lait HOLSTEIN d'extra choix dont 8 fraîche vélées et 4 devant mettre bas en novembre et en décembre. Bulk Tank, capacité 2,000 lb - Trapeuse DeLaval, 3 chaudières, avec installation pour 30 vaches. Réservoir à eau chaud au gaz propane.

MACHINERIE: Tracteur Ford No. 850, modèle 1957; Tracteur Ford 1949; Presse Massey-Ferguson No. 10; Fendeur McCormick; Conditionneur Dion, 2 ans d'usage; Charrue à 2 raies, Ford; Faucheuse Massey-Ferguson; Herse à rouleaux McCormick, 14 disques; Epaneur sur pneu McCormick; Herse à finir; Traineau à balles; Monte-Balles; Semoir; Lieuse Massey-Harris; 2 Wagons doubles sur pneu, 1 avec dunky; Herse à ressorts, 3 panneaux; Chargeuse arrière, à tracteur; Niveleuse; trailer; 250 sacs d'avoine; Rouleuse à broche, hydraulique. Grange pour être démantée. Tous les articles du hangar et beaucoup d'autres articles, trop long à énumérer.

Pour information, s'adresser à: MARCEL LAMBERT, Encanteur Licencé, ST-GERMAIN, CTE DRUMMOND, Tél.: 395-4409.

ENCAN 2 JOURS

Samedi et dimanche les 10 et 11 octobre, 1970, à 10.30 hres a.m. précises, chez M. ERNEST LEGAULT, sur la Route No 11.

à 2 milles de la fourche de Val David, 1 1/2 mille du village de STE-AGATHE-DES-MONTS, Cte Terrebonne.

Sera vendu: un très gros stock d'antiquités et de ménage. TOUT SERA VENDU SANS RÉSERVE. CAUSE: ABANDON DU COMMERCE. CONDITIONS: Argent comptant ou prêt de banque accepté d'acheteurs qualifiés.

Pour information s'adresser à: M. Ernest Legault, ou à: GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC, ENCANTEUR LICENCIÉ, ST-BARNABÉ SUD, Cte St-Hyacinthe, TEL.: 792-3595

ENCAN

LUNDI, le 12 Octobre, 1970, à MIDI PRÉCIS chez M. EDUARD ST-JEAN, STE-SCHOLASTIQUE, Cte Deux-Montagnes.

La Ferme est située dans le Rang Côte St-Louis, à 1 mille de la Route No 7. SERA VENDU: un très bon troupeau HOLSTEIN de 32 vaches dont 9 devant vêler en octobre et novembre. Plusieurs sont fraîche vélées. Les autres sont des vaches du printemps. 1 taureau de 15 ans. MACHINERIE: Tracteur Massey-Ferguson Diesel No 165 avec servo-direction, seulement 200 hres d'ouvrage; Epaneur de fumier Massey-Ferg. (neuf) avec prise de pouvoir, quelques heures de travail seulement; Tracteur Oliver et pelle à fumier et à neige; Charrue Int. à 3 versoirs; Herse à 28 disques; Herse à finir, à 3 sections; Presse à foin Ford No 530 de 2 ans; Perceuse hydraulique de 12"; Fourrageur Gehl avec att. à foin et à blé d'Inde; Voiture à ensilage Dion de 14"; Souffleur à silo; Banc de scie; Epaneur d'engrais chimique; Charrue à rigoles; 2 Remorques à 2 roues; Wagon Otago; 8 tonnes; Wagon Perfection, 3 tonnes; Sleighs doubles; Attelages; Courroie de 44 pi.; Nettoyeur d'étable avec 200' de chaîne; 2 Trapeuses Surge à 4 chaudières; Refroidisseur Citerne Universal 325 gall., pratiquement neuf; Refroidisseur De Laval, 12 bidons; 20 bidons; Bassin de lavage; 2 éventails électriques; Monte-Balles de 24" avec moteur; Faucheuse Oliver; Lot de poteaux de cèdre; Bois de foyers; 1000 balles de foin; Installation d'étable, abreuvoirs; une partie du ménage de maison; Engrais de ferme avec phosphate et plusieurs rouleaux de clôture à neige.

ON VENDRA AUSSI TOUT LE TROUPEAU ET LE ROULANT DU VOISIN: M. CONRAD RACINE... 10 vaches avec quota; 1 taureau de 2 ans; 2 taures de 1 an; 1 taureau de 1 an. Tracteur Ford Dexta à gaz; Charrues; Wagon; Herse à disques; Semoir; Epaneur; Rouleau en fer à 3 sections; Trapeuse Chore Boy à 2 chaudières; Refroidisseur De-

Laval 8 bidons; 100 sacs de grain; Evaporateur 2"; x 10; Evaporateur 2"; x 8; chaudières de sucrerie.

CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊTS DE BANQUE ACCEPTÉS D'ACHETEURS QUALIFIÉS. CANTINE SUR LES LIEUX. Raison de la Vente: EXPROPRIATION POUR LE FUTUR AÉROPORT. VENTE A NE PAS MANQUER! INVITATION SPÉCIALE AUX CULTIVATEURS QUI SONT EXPROPRIÉS. GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE, PLESSISVILLE. Tél.: 362-2195. Propriétaire de la Ferme Barilée Enr.

VENTE par ENCAN Jeudi, le 15 octobre, 1970, à MIDI PRÉCIS, chez M. CLEMENT COTE, de VICTORIAVILLE.

La ferme est située dans le Rang des Pointes Beudet. Sera vendu: un troupeau HOLSTEIN amélioré de 65 bêtes dont 45 vaches vêlant en tout temps de l'année; 25 taures de 8 mois à 2 ans; 5 veaux et un taureau enregistré de 16 mois.

Le roulant comprend: Tracteur David Brown No. 990 Diesel, à 12 vitesses; Tracteur Oliver 55 avec pelle; Presse à foin New Holland; Râteau-Fendeur New Holland; Râteau-Faneur Centripède; 2 Wagons sur pneu; 1 gros trailer à roues doubles; Epaneur à fumier New Holland 327; Charrue Oliver à 2 versoirs; Herse Oliver à 28 disques; Faucheuse Oliver hydraulique; Traineau et Fourche à balles; 2 Monte-Balles; Semoir hydraulique; Moissonneuse avec prise de pouvoir; Herse à ressorts, à finir et à pâturage; Rouleau; 2 paires de sleighs; Banc de scie et grande courroie sans joint; Malaxeur à ciment et 2 brouettes; Arrosoir pour mauvaises herbes; Trailer; Compresseur et trapeuse Surge, neufs, pour 8 chaudières; 3 chaudières Surge; Réservoir à lait Zero de 500 gallons et toute l'installation de la laiterie; 1100 balles de foin; 800 balles de paille; 500 sacs de grain; un lot de bois de sciage de toutes sortes; 1000 piquets de toutes sortes; 2 balances et beaucoup d'outillage de hangar.

CONDITIONS: COMPTANT. Pour information, s'adresser à: GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE, PLESSISVILLE. Tél.: 362-2195. Propriétaire de la Ferme Barilée Enr.

ENCAN JEUDI, le 15 octobre, 1970, à 12.45 hres précises chez M. FLORENT KIROUAC, 6ième Rang, STE-CECILE DE MILTON, au haut du Rang du Brulé, St-Dominique, Cte Bagot.

Sera vendu: un troupeau d'animaux HOLSTEIN, clair de test, comprenant 22 têtes; 17 vaches dont 16 auront donné à un quota de 5,000 lb de lait chacune qui sera distribué aux acheteurs; 1 taureau de 15 ans, saillie; 1 boeuf Holstein de 15 ans; 3 génisses de l'année; 10 truies portières, 2 mettront bas sous peu, 2 en novembre, 1 en décembre, 2 en janvier et 3 jeunes de 5 mois, 2 verront donner 1 de 2 ans et 1 petit verra de 6 mois.

Trapeuse Chore Boy 2 chaudières avec compresseur. Frigidaire Wilson 12 bidons, très bon état. 16 bidons à lait. Couloirs et Chaudières. MACHINERIE: Tracteur Massey-Harris Ferguson 135 au gaz, 300 heures d'ouvrage seulement; Charrue Ford 2 raies, hydraulique; Herse à rouleaux 24 disques; 2 Herse à ressorts; Semoir Massey-Harris 16 disques; 2 Sarcleurs; Faucheuse Massey-Harris Ferguson, hydraulique, comme neuve; Râteau de côté Massey-Harris Ferg.; Charrue à rigoles; Voiture Tandem avec plate-forme; Epaneur 90 minots, sur pneu; Remorque à 2 roues; Banc de scie avec moteur; Paire de sleighs doubles; 3,200 balles de foin dont 2,200 très bon foin de l'année et 1,000 balles de foin de 2 ans; 200 balles de paille; 800 poches d'avoine locale; tous les outils de hangar et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer. TOUT SERA VENDU SANS RÉSERVE.

CAUSE DE VENTE: LA TERRE EST VENDUE. Conditions: ARGENT COMPTANT OU PRÊT DE BANQUE ACCEPTÉ D'ACHETEURS QUALIFIÉS. Pour information, s'adresser à M. FLORENT KIROUAC, Tél.: 773-3021, ou à: GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC, ENCANTEUR LICENCIÉ, ST-BARNABÉ SUD, CTE ST-HYACINTHE. Tél.: 792-3595

N.B.: Si vous désirez faire encan, réserver votre date tôt. Il me fera plaisir de vous offrir mes services; une visite vous conviendra.

IL Y AURA CANTINE SUR LES LIEUX.

ENCAN pour M. ARMAND SURPRENANT, 4ième ligne, à 1 mille du Village ST-VALENTIN, Cte St-Jean, Vendredi, le 16 octobre, 1970, à 1 hre p.m. précise.

SERA VENDU: 84 têtes d'animaux HOLSTEIN, toutes claires au test fédéral dont 6 pur-sang enregistrées avec papiers, comprenant 50 bonnes vaches à lait dont 15 fraîche vélées et 10 dues sous peu et les autres saillies pour tout le temps de l'année; 25 belles taures dont 7 saillies et dues pour novembre, décembre et les autres ouvertes; 4 taures d'un an, 3 génisses et 2 taureaux, très bons reproducteurs. CECI EST UN BON LOT D'ANIMAUX. Aussi un poney avec attelage et sulky.

MACHINERIE: Tracteur Cockshutt au gaz avec charrue trainante à 2 raies; Remorque à 2 roues avec bolte à grain; Nettoyeur d'étable Lajoie de 280 pi. de chaîne avec montée extérieure; Moulange à grain New Holland, neuve, sur P.T.O.; Camion G.M.C. 1/2 de tonne avec bonne bolte; Moissonneuse-Batteuse John Deere No 45, automotrice avec faux de 10 pi. et pick-up; 40 tonnes de beau foin et 20 tonnes de deuxième coupe; Silo de blé d'Inde de cette saison, 15X30, 12 tonnes de paille, quantité d'avoine et de blé, etc. et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

CAUSE: TRANSFERT DANS LA GRANDE CULTURE. CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE. Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur: JULES CÔTE

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ 1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUE. Tél.: 263-0670 ou 263-1434.

VENTE par ENCAN Vendredi, le 16 octobre, 1970, à 1 hre p.m. précise, chez M. MARTIN HÉBERT, STE-CROIX, CTE LOTBINIERE.

La Ferme est située sur la route de Laurier Station, à St-Edouard.

Sera vendu: 1 taureau et 9 taures de 1 an. HOLSTEIN. MACHINERIE: Tracteur Massey-Ferguson No 135 avec pelle avant, seulement 775 hres d'ouvrage; Epaneur Massey-Ferguson de 165 minots avec prise de pouvoir, 2 ans d'usage; Charrue International à 3 versoirs, 1 an d'usage; Herse à disques International; Semoir à 13 disques; Faucheuse International de 7 pi.; Râteau-Fendeur Morrill; Monte-Balles de 44 pi.; 3 Wagons sur pneu; Herse à ressorts; Niveleuse hydraulique; 1 rouleau; Soudeuse électrique Forney No 180 avec accessoires; Trapeuse DeLaval à 2 chaudières; 20 bidons; Refroidisseur à lait; 30 carcans à vaches; Chariot à fumier avec rail; Moteurs électriques de 1/2, 3/4, 1, 1 1/2, 2 et 3 forces; Banc de scie avec corroyeur; Scie à chaîne; Tondeuse électrique; Filrière à tuyaux; Fournaise à l'huile; Meule; Enclume; 500 balles de foin; 50 arpents d'avoine; Bois de construction; une partie du ménage de maison et quantité d'autres articles trop long à énumérer.

La Terre de 84 acres, très bien bâtie, est également à vendre, en entier ou en partie, à de bonnes conditions. Pour information, s'adresser à: M. Martin Hébert, Tél.: 926-3458, ou à: GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE, PLESSISVILLE. Tél.: 362-2195. Propriétaire de la Ferme Barilée Enr.

ENCAN ABERDEEN-ANGUS PUR-SANG POUR M. RÉGENT LAPIERRE DE MAGOG, Cette Vente aura lieu chez ART BENNETT SALES BARN, SAWYERVILLE, QUE. (Route No 27). Samedi, le 17 octobre, 1970, à 1 hre p.m. précise.

SERA VENDU: un troupeau complet de 85 têtes ABERDEEN-ANGUS dont 55 pur-sang avec papiers. Ce troupeau est clair de test et comprend un taureau "Bench Mark 'of Prospect'" provenant d'un des meilleurs troupeaux Angus de l'est du Canada; 38 jeunes vaches toutes saillies par ce remarquable taureau; 16 très bonnes taures de 11 ans; 30 veaux de 2 à 6 mois issus de ce même fameux taureau.

TOUT SERA VENDU SANS RÉSERVE. Cause de Vente: Autre commerce. CONDITIONS: COMPTANT. Pour information ou catalogue, s.v.p. écrire ou téléphoner à: ART BENNETT, Encanteur, SAWYERVILLE, QUE. Tél.: 819-889-2272. CANTINE SUR LES LIEUX.

ENCAN DIMANCHE, le 18 octobre, 1970, à 12.45 hres p.m. précises, chez M. ROSAIRE PAQUETTE, 228 MONTEE GUENETTE, ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES, Cte Terrebonne.

Sera vendu: Lavasse à légumes; Arrosoir; Semoir pour légumes; Planter à patates; Arracheuse; Coupe Cocons à patates; Semoir à blé d'Inde, 2 rangs; Herse à finir; Herse à disques; 24 rouleaux; Sarcler à tracteur; Charrue 2 raies; Semoir à grain; Epaneur d'engrais; Chariot à fumier; Remorque; à 2 roues à tracteur; Souffleur à neige; Niveleuse hydraulique; Tracteur Case VAC 14; 350 piquets de toutes sortes; Échelles; Poteaux 12 X 15 pi.; 400 bottes à légumes; 3 Balances; Huche; Baril de 45 gallons; Réservoir; 22 chassis; Tondeuse à gazon; 200 pi de boyau; Métier à tisser; Grande toile pour camion; Balancoire; Baril de goudron; Fournaise à gaz propane; 4 petites fournaises à l'huile; 500 pi. de bois de sciage; Éventail d'étable; Éleveuse à poulets, à gaz; quantité de Bidons; Brouette; Seruiseuse; Réservoir à l'huile; tous les outils de ménage de hangar; une partie du ménage de maison sera aussi vendu.

CAUSE: FUTUR AÉROPORT. CONDITIONS: Argent comptant ou prêt de banque accepté d'acheteurs qualifiés. Pour information s'adresser à M. ROSAIRE PAQUETTE, tél.: 438-7280, ou à: GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC, ENCANTEUR LICENCIÉ, ST-BARNABÉ SUD, Cte St-Hyacinthe, Tél.: 792-3595

IL Y AURA CANTINE SUR LES LIEUX. N.B. SI VOUS DESIREZ FAIRE ENCAN, RÉSERVEZ VOTRE DATE TOT, IL ME FERA PLAISIR DE VOUS OFFRIR MES SERVICES.

ATTENTION!! Cultivateurs qui avez l'intention de vendre... Léo Dastous est acheteur de troupeaux et roulants de ferme... Léo Dastous est à votre entière disposition pour tous genres d'encans... Léo Dastous à la meilleure organisation du Québec... Léo Dastous vous assure d'avance une entière satisfaction, à un prix très raisonnable. Pour tous genres d'encans: LEO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE, DE PLESSISVILLE, CTE MEGANTIC. Tél.: 362-7585.

FEMMES FILLES DEMANDES TRAVAIL intéressant - Fille consciencieuse, ambitieuse, 1^{re} débrouillarde, clairvoyante, pour légers travaux ménagers, cuisine, dans maison très moderne. 2^e qui aimerait être initiée à enseigner natation prématernelle, possédant minimum d'instruction mais surtout maximum de jugement; ambition à connaître et aimer enfants. Congés. Bon salaire. MME J.C. LEGARE, 1739, BOISVERT, VIMONT, VILLE LAVAL. Tél.: 663-3602.

DESIRE demoiselle d'environ 20 à 30 ans comme aide-ménagère dans une famille avec 4 jeunes enfants (2 à 10 ans). Bon salaire et permanence si qualifications requises. S.V.P. donner votre expérience et références en écrivant à: MME J.M. CLOUTIER, 1770 ST-CLARE ROAD, VILLE MONT-ROYAL, MONTREAL 305. Tél.: 738-2960.

(Suite à la page 22)

ALPHABÉTIQUE

BONS revenus vendant vêtement sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1934. Echantillons attrayants se vendant facilement. Plein temps ou partiel. Bonnes commissions, bas prix, complets bonis gratuits. Expérience non requise. Écrivez pour échantillon. DAVENTRY TAILORS, DEPT. T., CASIER 3014, MONTREAL.

AGRICULTURE

CULTIVATEURS! - A notre ATELIER faisons un aiguisage parfait. 75c set (vaches, moutons). Réparons correctement votre tondeuse électrique "CLIP MASTER" si nécessaire, charge raisonnable. Ouvrage garanti, retour rapide. Épargne... faites comme nos centaines de clients bien satisfaits. Ne confiez donc pas vos réparations et aiguisages à tout hasard. Ne prenez pas de risques ailleurs. Adressez toujours: ATELIER RÉPARATION STEWART ENR. ÉLECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, CTE YAMASKA, QUE.

AGRICULTEURS - Aiguisage à l'huile, de lames de clipper à vaches, 75c le set. Frais de poste gratuits sur envoi de 2 sets ou plus. Aiguisage garanti. Vente de lames neuves. L'outillage ultra-moderne permet la réparation de clipper électriques Stewart, frais de transport gratuits. S'adresser: LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, CASIER POSTAL 24, SOREL, QUE.

AIGUISAGE - Réparation - Vente - Service d'aiguisage à l'huile pour lames de clipper à vaches 75c le set. Frais de transport gratuits sur un montant de \$1.50 et plus. Service garanti - Réparation de tondeuses Oster et Sunbeam électriques, frais de poste payés. Vente de lames neuves. S'adresser: MACHINE SHOP STEWART, 134 LIMOGES, SOREL, QUE.

CONFIEZ-NOUS vos lames de "Clippers". Aiguisage à l'huile. Ouvrage garanti. \$1.00 le set - Ajoutez frais transport. ÉMILE BOLDUC, 555, DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES.

AIGUISAGE-RÉPARATION Clipper d'animaux, 75c set. Coupe durable à chaque set. Véritable usine reconnue pour la réparation, l'aiguisage défiant toute compétition. Personnel expert. Ouvrage garanti. Service rapide. Cultivateurs: Attention aux imitateurs... Ne prenez pas de risques ailleurs! Seule adresse à Pierreville pour avoir entière satisfaction. Adressez toujours: L'USINE D'AIGUISAGE STEWART ENR., PIERREVILLE, CTE YAMASKA.

CULTIVATEURS! Confiez l'aiguisage de vos lames de Clipper et réparation de tondeuse à un cultivateur. Vos lames sont épurées sur animaux, \$1.00 le set; barbiers aussi. Plus mailles. Tondeuses de seconde main. Méfiez-vous du bon marché. Ouvrage garanti. LÉOPHILE LACASSE & FILS, ST-GERVAIS, CTE BELLE-CHASSE.

AIGUISAGE lames, clipper, vaches, moutons, 75c huile; ouvrage garanti retourné en 24 heures. Adressez: STATION D'AIGUISAGE STEWART, 230 PRINCE, SOREL.

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la Province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement - jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui vélent au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY, 54, COTE SUD, STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE, TEL.: (514) 435-0220. LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUÉBEC DE VACHES ÉPROUVÉES.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE & FILS, 521, BOUL. LA-COMBE, ST-PAUL L'ERMITE, CTE L'AS-SOMPTION, ROUTE 48. Tél.: Ferme, de 7h a.m. à 6h p.m., 581-5670 - Résidence: 722-0956.

VACHES et taures Holstein vêlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, CTE VERCHÈRES. TEL.: 649-1169.

HOLSTEIN - taures enregistrées et croisées, vêlant en tout temps de l'année. PAUL-RÉMI PAQUET, ST-CÔME, CTE BEAUCE. Tél.: 685-3737.

A VENDRE - Truies et verrats HAMPSHIRE et YORKSHIRE (Large White) enregistrés. Verrats garantis pour le service. Truies croisées Hampshire X Large White et Landrace X Large White. PORCHERIE IDEALE INC., C.P. 3, ST-BARNABÉ NORD, CTE ST-MAURICE, QUE. Tél.: 819-264-2118 ou 264-5311.

VACHES laitières, très bonne qualité, prix raisonnables. ROBERT DE GRANDPRÉ, 820, GRANDE CÔTE, R.R. 2, BERTHIERVILLE, CTE BERTHIER. TEL.: 836-4809.

TAUREAUX et taures Charolais, enregistrés ou non, variant de 1/2 à pur-sang. Aussi Hereford et Brahma pur-sang - RODRIGUE SIMARD, CONTRE-COEUR, TEL.: 786-2239 ou MONTREAL, 861-2113.

CHAROLAIS

VACHES et veaux 3/4 à pur-sang, à vendre. FERME LECHAROLLES, LA PLAINE, QUE. Hervin Bonneau, Gérant. Tél.: (514) - 223-2522.

JERSEYS - 20 jeunes vaches et taures vêlant à l'automne - La plupart avec B.C.A. de 115 et plus - Belle occasion pour acquérir bonnes productrices. CLUB ÉLEVEURS JERSEYS, C.P. 1288, LENNOXVILLE.

HOLSTEIN - Vaches et taures vêlant en septembre, octobre, novembre. JACQUES GOYER, 69, GRANDE COTE, ST-EUSTACHE, CTE DEUX-MONTAGNES. Tél.: 473-7702.

HEREFORD - Boeufs, génisses, 6 mois à 3 ans, enregistrés, primables. Porcs Tamworth, tous âges. Verrats prêts pour le service. Truies saillies. AIMÉ LABONTE, ST-GILLES, CTE LOTBINIERE. Tél.: 888-3395.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîche vélées ou devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à: PHILIPPE OUMET, 3805, COTE TERREBONNE, TERREBONNE, Route 29. Tél.: 666-8181.

HEREFORD pur-sang ou croisées - Charolais 1/2 ou 3/4 - Ferme située près DE Nicolet. M. LAFOND, LONGUEUIL. - 674-7735 ou 679-0547.

VERRATS, truies, Yorkshire pur-sang, provenant de troupeaux S.P.F., prêts pour service. Primes d'achat. ADOLPHE BAILLARGEON, L'ANGE-GARDIEN, ROUVILLE - 293-6571.

Mise au point au sujet de la brûlure du maïs et ses dégâts

Les nouvelles récentes selon lesquelles les pertes de rendement du maïs dues à la brûlure helminthosporienne du sud seraient de 15% à 50% sont nettement exagérées, au témoignage de T. H. Roberts, fils, président de la DEKALB AgResearch, Inc., la plus grande entreprise des États-Unis au domaine du maïs hybride. Selon les révélations de M. Roberts, une équipe spéciale de DEKALB a suivi de près le cheminement de cette maladie à compter du sud jusqu'aux cultures de "Corn Belt" (zone du maïs). L'équipe a examiné les rendements des cultivateurs, les parcelles de recherche et les champs de semence. Voici à quelles conclusions elle en est arrivée au sujet des diminutions de rendement:

1. Les rendements dans le sud seront diminués plus fortement par la sécheresse que par la brûlure.
2. L'organisme de la brûlure helminthosporienne du sud existe dans la plupart des cultures de maïs du nord du "Corn Belt", mais il n'y a pas encore causé d'ordinaire de grands dégâts. Des régions éparses du sud de l'Illinois, de l'Indiana et de l'Ohio ont subi des dégâts mais, dans la plupart des champs infectés, la culture était déjà suffisamment avancée au moment de l'infection pour ne pas subir de diminution sensible des rendements. Dans ces champs, il sera important de faire la récolte de bonne heure pour diminuer les

pertes par la pourriture de la tige ou de l'épi.

Les champs de semence en général sont plus exposés aux dégâts que les hybrides affectés par les cultivateurs à la production de grain, puisque la majorité des parents sont consanguins, donc moins vigoureux que les hybrides. Aussi les cultivateurs s'inquiètent-ils devant une éventuelle pénurie grave de semence l'an prochain. Toutefois, les champs de semence de DEKALB sont en bon état, au témoignage de M. Roberts.

La production de semence en cours, dans le cas de DEKALB, s'est effectuée en grande partie en cytoplasme normal, et la castration a été réalisée en juillet par quelque 20,000 élèves des écoles secondaires et collégiés. Comme la compagnie DEKALB a compté fortement sur la castration, elle est en mesure d'adopter à 100% pour sa production de semence de 1971 ce cytoplasme plus résistant à la brûlure. Pour juger l'importance de la brûlure helminthosporienne pour la récolte de maïs de cette année, il importe d'examiner les champs et les faits tels qu'ils sont aujourd'hui, sans préjuger de ce qui pourrait arriver. C'est ainsi qu'a agi la maison DEKALB et, à son témoignage, à la fin d'août, les dégâts qu'on pouvait prévoir pour l'ensemble de la récolte se situeraient probablement entre 5% et 10% plutôt qu'aux proportions nettement supérieures dont fait état la presse. (—)

Envois par avion d'agneau frais de Nouvelle-Zélande

La Nouvelle-Zélande vient de terminer sa deuxième série d'expéditions d'agneau frais au Canada en marquant une augmentation de 52% par rapport à la précédente.

Jusqu'à ces toutes dernières années, les envois d'agneau néozélandais nous parvenaient par cargo (maritime) et à l'état congelé. Cependant, à la suite de quelques essais fructueux, certaines quantités d'agneau frais ont commencé à nous parvenir de la Nouvelle-Zélande par avion. Cela s'est produit de janvier à juin 1969.

Ce début s'est révélé une telle réussite que ce mode de commerce s'est poursuivi cette année, à compter de novembre 1969 jusqu'à la mi-juillet 1970. Au cours de cette période 45

expéditions aériennes d'agneau frais se sont réalisées de la N.-Z. à destination de Vancouver principalement, mais aussi vers Toronto et Montréal.

Projets d'avenir

Au total, le volume d'agneau frais ainsi transporté par avion n'est pas tellement impressionnant, selon les dépêches: quelque 215,000 livres. Mais l'expéditeur considère l'expérience valable et estime que c'est là une oeuvre de pionnier dans le transport par cargo aérien des viandes fraîches à travers le monde.

Il reste peut-être quelques problèmes de manutention à mettre au point ou à régler, mais les fluctuations de température en cours d'expédition ne sont plus un obstacle. Quant au problème de la conservation de cette viande à l'état frais dans les épiceries, on compte bien en venir à bout avant longtemps.

Quoi qu'il en soit, les exportateurs d'agneau frais sont à mettre la dernière main à leurs projets d'expansion pour la prochaine saison qui débutera en novembre et dont l'objectif est un accroissement d'au moins 50%.

D'autre part, les débuts de telles expéditions de viandes rouges vers les régions asiatiques et du Sud du Pacifique ouvriront peut-être la voie à d'autres marchés, en sens inverse évidemment.

Les prix du porc dans la TCN

Nos lecteurs auront remarqué que la TCN ne publie pas depuis quelques semaines les prix payés pour le porc à Montréal.

Comme plusieurs lecteurs nous écrivent pour s'en plaindre, nous croyons normal de les informer que la Terre de Chez Nous ne publie pas actuellement ces prix parce que le Ministère fédéral de l'Agriculture, qui est notre principale source de renseignements sur les prix du marché, ne semble pas en mesure de nous les fournir et, de toute façon, ne nous les fournit plus.

Nous publions par ailleurs les prix du porc à Toronto, tels qu'ils nous sont fournis par le plan conjoint des producteurs de l'Ontario. Les producteurs du Québec peuvent considérer que CES PRIX DE TORONTO POURRAIENT NORMALEMENT ÊTRE PAYÉS À MONTRÉAL.

Nous faisons également des démarches pour obtenir et publier des prix sur le porc qui sont établis par le plan conjoint des producteurs du Nouveau-Brunswick.

BIEN OCCUPEE

La voiture de Madame Jones a raté un virage, escaladé un terre-plein et défoncé une palissade en manquant de peu un groupe de piétons. Madame Jones est maintenant au tribunal.

— Voyons, dit le juge, que s'est-il passé exactement? Je lis ici qu'on n'a pas relevé de traces de freinage.

— J'étais déjà bien assez occupée à faire fonctionner le klaxon, M. le juge.

ENCANS PUBLICS

ENCAN
Chez M. ANGE-AUSTIN MENARD
de ST-PIE de BAGOT.
Samedi, le 17 octobre, 1970,
à 1 hre p.m. précise.

Sera vendu: un bon troupeau d'animaux
HOLSTEIN croisés et tout le roulant
de la ferme.

Pour plus de détails, voir LA TERRE
DE CHEZ NOUS, édition du 14 octobre.
PAUL BERNARD, ENCANTEUR,
ST-PIE, Cité Bagot.

Tél.: 772-2492 ou 772-2259

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 21)

AIDE générale, compétente: 3 enfants; chambre privée et TV. Salaire et conditions discutables. MME ANDRÉ BOURBEAU, 911, BOISSY, ST-LAMBERT, CTÉ CHAMBLAY. Tél.: 672-3343.

AIDE-MÉNAGÈRE, famille médicale. Jumelles de 4 ans — fillette de 5 ans — garçon de 2 ans. Salaire selon expérience. Chambre privée. T.V. MME M. VEILLEUX, 1380 SCARBORO, MONTREAL 304. Tél.: 737-8348.

AIDE-MÉNAGÈRE, bonne éducation, pour famille de médecin. 3 enfants. \$30, très bien logée. MME M. PERRAULT, 5320, DE LOUISBOURG, MONTREAL 390. Tél.: 331-5873.

FILLE-MÈRE ou orpheline, 20 à 40 ans, pour entretenir maison. Salaire \$20. Chambre seule. Écrire: C.P. 61, LAVAL-DES-RAPIDES, VILLE DE LAVAL. Tél.: 669-7209.

FILS TISSUS COUPONS

LISIÈRES À TISSER

A QUI LA CHANCE? Lisnières blanches pour teindre. Ne se déchirent pas, 1" de largeur, \$6.00/100 lb. Les plus bas prix, dans toutes sortes de lisnières à tisser. Demandez notre circulaire. BERTROY TEXTILES INC., 535 ST-PIERRE, DRUMMONDVILLE, QUÉ.

LAINE à tricoter: Orton, Poly-On, Taslan, Viscose; Fils à tisser; Lisnières à tapis. Échantillons et Catalogue. L. THERIEN INC., C.P. 131, VICTORIAVILLE, P.Q.

FIL À TISSER, Jersey pâle et foncé, en lisnières. Fil bouclé et de fantaisie. Polygon. G. LEGAULT, 5960, ALPHONSE, BROSSARDVILLE.

HOMMES DE MANDES

HOMME marié possédant expérience pour ferme laitière. Maison fournie. Salaire selon expérience. NORMAND TÊTREAU, ST-PIE, CTÉ BAGOT. Tél.: 772-2365.

JEUNE homme pour travail sur ferme laitière, à l'année. Logé, nourri, salaire selon expérience. FERNAND DUPRE, ST-OURS (RICHELIEU). Tél.: (514) 785-5527.

HOMME marié de 20 à 30 ans, expérience industrielle. Travail à l'année. Maison neuve fournie. Ferme moderne. Bon salaire. SIMON TRUDEAU, 46, RANG des 24, ST-BASILE-LE-GRAND. Tél.: 467-5009.

JEUNE homme dans la vingtaine, pour récolte des légumes. S'adresser à: LIONEL CORBEIL, 681, 25ième AVENUE, ST-EUSTACHE. Tél.: 473-2360.

HOMME marié demandé, possédant expérience sur ferme laitière, avec références si possible. Logement neuf fourni. Emploi à l'année. Salaire suivant qualifications. BOISCLAIR & FILS ENR., STE-CLOTILDE, CTÉ ARTHABASKA. Tél.: (819) 353-2558.

HOMME célibataire 16 à 22 ans, pour travail sur ferme laitière mécanisée; emploi annuel; expérience requise. Besoin immédiat. ANDRÉ LEMAY, ST-JUDE, CTÉ ST-HYACINTHE. — 792-3651.

MACHINERIE À PATATES

PRESQUE NEUFS — Dégermeuse à patates — Semoir 1 rang — Arracheur — Ensacheur (Crible) — Déchargeur. Après 6 hrs. Téléphonez: 473-0675 — LAURENT LAVOIE, 221, PRINCIPALE, ST-JOSEPH-DU-LAC, CTÉ DEUX-MONTAGNES.

MACHINES OUTILLAGE

EQUIPEMENT de ferme et de porcherie à vendre. S'adresser à: JEAN-PAUL LEROUX, 229, STE-MONIQUE, CTÉ DEUX-MONTAGNES. Tél.: 258-3542.

NETTOYEUR d'étable "JamesWay", montée élévateur 20 pi., opérant sur étable 120 pi. longueur. ANDRÉ PILON, 220 ST-ETIENNE, ST-BENOIT, DEUX-MONTAGNES. — 514 — 258-2670.

BULK TANK Woods, 29 bidons, 4 ans — 2 Trayeuses Chore Boy — très bon état. GILLES BOULAIS, RANG BOULAIS, FARNHAM. Tél.: 293-4862.

TRAYEUSE: Surge 3 chaudières, ligne de trayeuse 1 1/2 po., réservoir à lait Jamesway, 400 gallons — 3,000 balles de foin — Nettoyeur d'étable Jamesway avec 325 pi. de chaîne. S'adresser à: GEORGES LADOUCEUR, STE-SCHOLASTIQUE. Tél.: 258-3034.

TRAYEUSE Surge 2 chaudières, tuyauterie au complet, 2 compresseurs, 15 bidons à lait, capacité 8 gallons; 2 couloirs à lait; Bassin de lavage; 2 Épandeurs à fumier l'un de 50 minots, l'autre de 60 minots. JEAN-LUC CLÉMENT, 3457 BOUL. ST-CHARLES, LACHENAIE. Tél.: 666-8384.

MOULANGE International 1050, presque neuf, équipement compris, à vendre. ST-NAZAIRE, CTÉ BAGOT. Tél.: 63-S-12.

DÉCHARGEUR de silo "Patz", 2 ans d'usage — Épandeur de fumier New-Holland, 190 minots, 3 ans d'usage — PAUL-ANDRÉ BENOIT, ST-ALEXANDRE D'IBERVILLE — 346-3140.

TRACTEURS — Massey-Ferguson 135 et 65 Diesel avec pelle — 35 et 65 au gaz, avec pelle — Pelle pour tracteur 35 Massey-Ferguson — John Deere 40 avec pelle — McCormick 340 — Oliver 550 et Ford — Charrues 2, 3 et 4 raies, hydrauliques — Charrue à rigoles — Bulk Tank 35 et 45 bidons comme neufs — Épandeur d'engrais de toutes grosseurs de 160 à 160 minots — Souffleur à neige — Toutes ces machines agricoles sont usagées et en très bon ordre. J.-B. GIRARD, 194 rue ST-DENIS, SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, COMTÉ ST-HYACINTHE, P.Q. Tél.: 77-2013.

VENTE SPÉCIALE D'AUTOMNE!

TRACTEURS: Ford 5,000 Diesel; Case 530 gaz; David Brown 950 avec pelle industrielle; David Brown 950 Diesel; 2 Massey-Ferguson 50 avec pelle, au gaz; Massey-Ferguson 35 Diesel; International Farmall M avec pelle; International H; Cockshutt 30 et 40 au gaz; Ford 8 N; Ferguson 85 au gaz; John Deere 420; Massey-Harris 30; Ramasseur d'andains pour Fourrageur Dion; Fourrageur Gehl avec barre de faux et nez à blé d'Inde; Moulange sur roues New Holland No 352; Épandeur Shult Georges White 175 minots et un de 140 minots; 3 Épandeurs 95 minots Oliver, Case et Massey-Harris; Ensileur et Projecteur Dion et Gehl; Conditionneur Dion avec faux et Oliver; Camion Chevrolet 1962, 10 roues; Tracteurs David Brown et équipement Dion à des prix très avantageux. GARAGE PAUL-ANDRÉ, FONTAINE INC., VENDEUR AUTORISÉ DAVID BROWN, DION, GEORGES WHITE ET FORANO, ST-HUGUES, CTÉ BAGOT. Tél.: 794-2130.

NETTOYEUR d'étable Lajoie, 1 an d'usage: 340 pi. de chaîne; grosse transmission; 60 pi. montée mobile; Épandeur à fumier; Monte-Balles avec fond d'acier, 32 pi; Vis à grain. RONALD FOUCAULT, ST-HERMAS, CTÉ DEUX-MONTAGNES, P. QUÉ. Tél.: (514) 258-3740.

ÉPANDEUR à fumier "John Deere", 90 minots, \$90. — Épandeur à chaux et phosphate, \$80. — 2 Charrues trainantes "Cockshutt" 3 raies, \$60 et \$75. — OMER REID, 2115, ROUTE 7, IBERVILLE, QUÉ. Tél.: 346-4692.

TRACTEUR Ford 6000, modèle 1966, avec charrue 4 socs de 16 po. — Parfaite condition. INFORMATION: 467-3834 (BELOEIL).

INTERNATIONAL Farmall 300, gaz — Inter 624 Agrio, Diesel, power steering — Inter 330, gaz — Inter 414, Diesel — Inter W-4 — Inter 434, Diesel — Cockshutt 30, gaz — Cockshutt 50 Diesel, power steering avec loader — Massey-Ferguson 50, gaz, avec loader — Bolte automatique New-Holland — Lieuse à blé d'Inde Inter — Andaineuse 201, Inter-Moissonneuse-Batteuse Inter 105 — Moissonneuse Batteuse 25 Oliver — Herse à disques hydrauliques et trainantes, de toutes marques — Charrues hydrauliques 3 et 4 rangs. B & D EQUIPEMENT ENR., ST-DENIS-SUR-RICHELIEU, CTÉ ST-HYACINTHE. Tél.: 787-2105.

ROULEUSE à grain T-14, à vendre. ROGER BASTIEN, 5805, BAS ST-FRANCOIS, DUVERNAY, P. QUÉ. Tél.: 661-1044.

REFRIGERATION

"BULK TANK" DISTRIBUTEUR "BULK TANK" 100 à 500 gallons. Expansion directe et à l'eau glacée: De Laval, Dari Kool, Milk Keeper, Majorier, W.C. Wood et Zero. Livraison dans toute la province. Écrivez, téléphones ou venez!! CAP SANTÉ RÉFRIGÉRATION, CAP SANTÉ, CTÉ PORTNEUF. Tél.: 418-285-0199 (Fernand Lefebvre) — Entrepôt chez Claude Amesse, St-Louis-de-Gonzague, Cité Beauharnois. Tél.: 514-371-3125.

MAISONS À VENDRE

MONTEBELLO, 14 rue Papineau, Tél.: 819 — 423-6282 ou 427-5778 — Maison à vendre, 5 chambres à coucher plus salon, salle à dîner, cuisine et chambre de bain. Chauffage central à l'huile. Garage spacieux attaché. Grand terrain privé tout en pelouse, entouré de haie de cèdres. Si pas de réponse, communiquez: H.O. SAINT-JACQUES, 1 RUE NICHOLAS, OTTAWA, ONTARIO. Tél.: 232-5055.

MUSIQUE

ACHETONS et VENDONS tous genres d'instruments de musique usagés. Pour information, écrire à: AGENCE INTER POPULAIRE ENR., 1 rue ST-JOSEPH, LAUZON, QUÉ.

ON DEMANDE

ÉCHANGERAI propriétaire à revenus et balance de prix de vente, à Longueuil, pour ferme d'à peu près 300 arpents, environ 50 milles de Montréal. Tél.: 674-9023 (Longueuil).

ACHETEUR de troupeaux laitiers pursang ou croisés et roulant de ferme. S'adresser à: JEAN-MARC LEBLANC, ST-SYLVERE, CTÉ NICOLET. Tél.: 23-S-1.

POUSSINS d'un jour et démarrés. Dindonneaux, canetons, chapons de 4 semaines. Poulettes plus âgées, tous âges. Catalogue, TWEDDLE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.

PNEUS d'avion très larges et puissants pour wagons, tracteurs avant, etc. Sont fournis avec roues agricoles s'adaptant sur toutes les marques d'équipement. Prix imbattables!! H. DUBOIS & FILS: LTÉE, VILLE ST-REMI, P.Q. Tél.: 454-2442.

TERRES À VENDRE

BONNE terre, 110 arpents cultivables, bien bâtie; avec ou sans roulant, 22 vaches à lait avec gros quota. S'adresser à: PAUL-ÉMILE DAUPHIN, ST-NORBERT, CTÉ BERTHIER. Tél.: 836-3538.

TERRÉ, 158 arpents cultivables, en bonne condition, avec roulant et 18 Hereford et Charolais. GUY LAVALLÉE, 541 RANG DES TRENTÉ, ST-MARC, CTÉ VERCHÈRES. Tél.: 584-2618.

FERME laitière, 225 arpents, 184 en culture. Très bien bâtie. Quota lait à Montréal. V. DUPUIS, ROUTE 7, HENRYVILLE. Tél.: 299-2294.

A VENDRE, ferme de 362 acres dont 176 en culture, avec grange-étable, annexe et remise. Le tout situé à Danville, comté de Richmond. Ancienne propriété de M. Raymond Grandmont. S'adresser à Jacques Lagacé, Conseiller en Crédit, SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, ÉDIFICE RAYMOND, 4509 BOUL. BOURGEOIS, SHERBROOKE, P. QUÉ. Tél.: 569-2084.

TERRÉ, 100 arpents en culture, 90 en bois, avec roulant et animaux. Cause: Départ, maladie. MME LEONARD CASTONGUAY, PADOUÉ (MATA-PÉDIA).

TERRÉ à vendre avec roulant et animaux. S'adresser à: CHARLEMAGNE ARCHAMBAULT, 251, POINT DU JOUR SUD, L'ASSOMPTION.

VOULEZ-VOUS vendre votre ferme laitière avec quota lait nature pour Montréal? Écrivez à: H. POLL, Courtier Spécialisé, 1533 MCGREGOR, MONTREAL 109.

ST-AMBROISE — 104 arpents cultivables, terre franche — maison — vieux bâtiments — \$10,500. — CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE JOLIETTE, 756-8191 — R. RICARD.

CANTONS DE L'EST, région de Cowansville, entre Dunham et Sutton, près stations de ski, dans les collines, Domaine isolé 578 acres, forte altitude et vaste panorama, 250 acres environ en culture. Bois. Des étangs et sources ici et là. Grande maison, toutes commodités. Prix \$60,000, dont \$15,000, comptant, balance termes faciles. Autres domaines ici et là, de 500 à 1,000 acres. PAUL GINGRAS, AGRONOME, 1396, RUE DU SUD, COWANSVILLE, CTÉ MISSISSIQUOI, QUÉ. Tél.: 263-2066.

ST-CÉSaire, terre 120 arpents, bien bâtie; contrait lait à Montréal; avec animaux et roulant complet. GÉRARD NORMANDIN, ST-PAUL ABBOTSFORD. — 379-5529.

A VENDRE, Ferme de 210 acres dont 150 en culture, avec maison, annexe, 2 granges-étables, garage; le tout situé à Normandin, Comté Lac St-Jean Ouest. Ancienne propriété de M. Réal Gilbert. S'adresser à: R. Raymond, Conseiller en Crédit, SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, ÉDIFICE FEDERAL, 721 BOUL. ST-JOSEPH, ROBERVAL, CTÉ LAC ST-JEAN OUEST, P. QUÉ. Tél.: 275-0822.

FERME, 150 arpents, roulant, 48 pur-sang Holstein — 28,544 lb lait nature — R.O.P. — LUCIEN MATHIEU, ST-BERNARD, LACOLLE. — 246-3443.

SHERRINGTON; Terre de 120 arpents, porcherie de 650 porcs. Très bons bâtiments ainsi que le roulant.

STE-CLOTILDE: Terre noire de 265 arpents dont 225 cultivables. ST-ÉDOUARD: Ferme de 200 acres, 2 maisons. Excellents bâtiments. Stabulation libre. Tout le roulant ainsi que 114 têtes. Quota lait nature de 80,000 lb par mois.

ST-ÉDOUARD: Terre à jardinage de 80 arpents dont 60 en terre noire. Bonne maison. Grange-étable.

LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LA RIVE-SUD

133, Notre-Dame
Ville St-Rémi
Cité Napierville
Tél.: 454-2311
St-Jean: Tél.: 348-6572

FERME laitière à vendre, 175 arpents en culture, terre franche; en excellente condition; bonnes bâtisses; bien située; quota 320,000 lb de lait nature à la Laiterie Laval de Québec. À vendre avec ou sans roulant. Prix raisonnable. JEAN-PAUL FLEURANT, STE-CLOTILDE D'ARTHABASKA. Tél.: 336-5402.

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

MARDI, LE 6 OCTOBRE 1970

Le marché de la volaille est demeuré le même en général. Les approvisionnements de poulets ont continué d'être abondants excédant fortement les besoins locaux. Le marché du dindon fut à peu près stable pour toutes les pesanteurs tandis que la demande pour la poule fut peu animée.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail à Montréal

POULETS	
6 lb et plus	43¢-45¢
5 lb et moins de 6	43¢-44¢
4 lb et moins de 5	35¢-37¢
Poulets à griller et à frire (sous glace)	
Moins de 4 lb	27¢-29¢
POULES surtout 28¢	
6 lb et plus	38¢-40¢
5 lb et moins de 6	38¢-40¢
4 lb et moins de 5	37¢-38¢
Moins de 4 lb	30¢-31¢
JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb	36¢-38¢
10 lb et moins de 16	39¢-41¢
16 lb et plus	41¢-43¢
Canards	58¢-60¢

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS	
7 lb et plus	23¢
6 lb et moins de 7	20¢-21¢
5 lb et moins de 6	17¢-18¢
Poulets à griller et à frire	
Moins de 5 lb	15½¢
POULES	
7 lb et plus	16¢
6 lb et moins de 7	13¢
5 lb et moins de 6	9¢
Moins de 5 lb	7¢
JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb	23¢
12 lb et moins de 20	26¢
20 lb et plus	25¢

OEUFS

Prix payés aux producteurs le 29 septembre 1970

Ces prix sont publiés par le Ministère Fédéral de l'Agriculture

Winnipeg Toronto

A-Extra-Gros	27¢-31¢	35¢-39¢
A-Gros	26¢-30¢	24¢-37¢
A-Moyens	17¢-22¢	22¢-25¢
A-Petits	06¢-08¢	10¢-13¢
A-Pee-Wee	02¢-04¢	04¢-08¢

Prix des oeufs aux distributeurs en vigueur du 5 au 11 octobre inclusivement

Ces prix sont publiés par la Fédération des Producteurs d'oeufs du Québec.

A-Extra-Gros	54.5¢
A-Gros	48.5¢
A-Moyens	43.5¢
A-Petits	30.5¢
A-Pee-Wee	25.5¢

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE le 3 octobre 1970

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 64¢, 93, 65¢. Prix de vente de la Commission Canadienne du lait, en 56 lb. 65¢.

F.A.B. MONTRÉAL

Poudre de lait écrémé; ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé, Canada 1ère catégorie, sacs, 20¢ à 23¢ Cylindre, Canada 1ère catégorie, sacs, 20¢ à 21¢. Aliments du bétail, sacs, 17½¢.

Poudre de lait de beurre, bétail 15½¢.

Poudre de petit lait .03¼¢.

Caséine 30 mailles 32¢ à 33¢.

Lait évaporé, caisse 48/16 8.30.

Crème douce la livre, matière grasse (en bidon) 90¢.

Du 23 au 29 septembre inclusivement: Prix du fromage blanc classé No 1: 48¢, coloré: 48.3¢ (lait cru).

MAÏS-GRAIN

Prix publié comme guide et basé sur la fermeture du marché de Chicago le 2 octobre 1970

TRACK MONTRÉAL PAR WAGON COMPLET

Jaune américain, no 3 en vrac	100 lb 3.25
Jaune ontarien, no 3 en vrac	100 lb 3.03

POMMES DE TERRE

LE 5 OCTOBRE 1970 Ventes par les grossistes.

Québec, nouv.	50 lb 1.00-1.15
Québec, lavées	50 lb 1.75-2.00
Wash. Russett	6.00
La. sucrées	5.25

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m. le 5 octobre 1970

Ventes par les producteurs

FRUITS

POMMES: Lobo 1.75 - 2.00, Wolf River 1.75 - 2.25, McIntosh 2.00 - 2.25/boisseau.

LÉGUMES

AUBERGINES: 2.00 - 2.50/boisseau.

BETTERAVES: 0.25 - 0.35/½ doz, 1.50 - 2.00/50 lb.

BLÉ D'INDE: 0.25 - 0.30/doz.

BROCOLI: 2.50 - 3.00/12.

CAROTTES: 0.50 - 0.60/doz, 1.10 - 1.25/50 lb, 1.50/24 cellos de 2 lb.

CÉLERI: 2.25 - 2.50/24.

CHICORÉE & SCAROLE: 1.00 - 1.25/12.

CHOUX: Verts 1.00 - 1.25/16, Rouges 1.50 - 1.75, Savoy 1.75 - 2.00/12.

CHOUX CHINOIS: 1.50 - 2.00/12.

CHOUX BRUXELLES: 3.50 - 4.00/16.

CHOUX-FLEURS: 1.75 - 2.25/12.

CIBOULETTE: 0.90 - 1.00/doz.

CITROUILLES: Hubbard 3.00 - 3.50, Pepper 2.00 - 2.50, Jaunes 2.50 - 3.00/doz.

CONCOMBRES: 0.40 - 0.50/doz.

FÈVES: Jaunes & vertes 2.00 - 3.00/20 lb.

LAITUE: Iceberg 1.50 - 2.00/18, Frisée 1.50 - 2.00/24, Boston 1.50 - 2.00/16.

MARROW: 1.25 - 1.75/boisseau.

OIGNONNETS: 2.00 - 2.25/doz.

OIGNONS: 1¼ à 3 po. 1.20 - 1.40, jumbo 1.75 - 2.00/50 lb, 2.25 - 2.50/24 cellos de 2 lb, Rouges 1.75 - 2.25/50 lb.

PANAIS: 1.50 - 1.75/20 lb.

PERSIL: 0.50 - 0.60/doz.

PIMENT: 3.50 - 4.00/boisseau.

POIREAUX: 0.85 - 1.00/doz.

RADIS: 0.60 - 0.70/doz, 1.75 - 2.00/30 cellos de 6 oz.

RUTABAGA: 1.00 - 1.25/50 lb, 1.50/boisseau.

TOMATES: Rouges 1.50 - 2.50, Roses 2.00 - 3.00, vertes 0.65 - 0.85/20 lb.

PATATES: 1.00 - 1.15, lavées 1.75 - 2.00/50 lb.



PORCS ABATTUS

Prix payés à TORONTO, lundi le 5 octobre 1970

Porcs	29.40-30.15 (moyenne) 29.82
Truies	19.85-19.90 (moyenne) 19.88

Prix payés à TORONTO la semaine dernière

Porcs	28.65-30.50 (moyenne) 29.74
Truies	19.35-19.60 (moyenne) 19.49

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan Conjoint des Producteurs de Porcs de l'Ontario. A noter que les informations habituelles sur les marchés de l'Est et de l'Ouest ne sont pas disponibles.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél.: 935-4638.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles, lundi, le 5 octobre 1970.

Les réceptions: 545 bovins, 352 veaux, 20 porcs, aucun agneau ni mouton.

Les réceptions de bovins, lundi, comptaient 130 sujets de plus que lundi dernier et se formaient de 160 bouvillons, 350 taures et vaches ainsi que de 35 taureaux. A l'ouverture du marché, les bouvillons étaient en grand nombre et pour la plupart de qualités commune et moyenne. Cette catégorie de bovins n'était qu'en demande modérée et les ventes ont rapporté des prix moindres que la semaine dernière variant de \$0.50 à \$1.00 de moins et même plus en certains cas. Les ventes de taureaux ont rapporté des prix très fermes comparativement à la semaine dernière tandis que les taures et vaches, compte tenu de la qualité, ont rapporté des prix à peu près stables.

Les réceptions de veaux étaient légèrement inférieures en nombre comparativement à lundi dernier et se formaient pour la plupart de veaux pesants de type à boucherie et de veaux de champ. Ces dernières catégories se sont assez bien échangées à des prix stables comparés à ceux de la semaine dernière variant de \$20.50 à \$39.00 selon la qualité. Les veaux de lait de bonne qualité étaient en nombre restreint et les prix très fermes allant jusqu'à \$2.00 de plus en certains cas.

Trop peu de réceptions de porcs pour établir des prix.

Agneaux et moutons: aucune réception.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 5 octobre 1970.

Les réceptions: 590 bovins, 799 veaux, 5 porcs, 218 agneaux et moutons.

Lundi à l'ouverture du marché la demande était assez bonne pour toutes les classes et le marché était modérément actif. Les réceptions de bovins étaient un peu plus nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient surtout de vaches laitières de diverses qualités. Très peu de ventes de bouvillons et taures ont été enregistrées. Les prix payés pour les taureaux étaient généralement stables comparés à ceux de lundi dernier, tandis que les prix payés pour les vaches étaient légèrement moins élevés.

Les arrivages de veaux étaient un peu plus nombreux que ceux de lundi dernier et se composaient en majeure partie de sujets de qualités commune et moyenne. La demande s'est maintenue bonne pour toutes les classes et le marché était actif. Les diverses catégories offertes en vente rapportaient des prix tout à fait stables comparés à ceux enregistrés à l'ouverture du marché, la semaine dernière.

Trop peu de réceptions de porcs pour établir des prix.

Les bons agneaux se vendaient \$25.50 et \$27.00 les 100 livres. Les bons moutons rapportaient \$10.50 et \$12.00 les 100 livres.

MARCHÉ DE L'OUEST

BOUVILLONS

Choix	29.00
Bons	27.85-28.75
Moyens	26.75-27.75
Communs	21.00-26.50

VACHES

Les meilleures	aucune
Bonnes	21.75-23.00
Moyennes	20.00-21.50
Communes	18.75-19.75
Très communes	11.00-18.50

TAUREAUX

Bons	25.50-26.75
Ventes jusqu'à	27.50
Communs et moyens	16.00-25.00

TAURES

Choix	27.50
Bonnes	26.50
Moyennes	24.75-25.00
Communes	17.25-23.75

VEAUX DE LAIT

Bons	40.00-44.00
Ventes jusqu'à	47.50
Moyens	36.50-39.50
Communs	19.25-36.00

AGNEAUX

Bons	aucun
Lots mélangés	aucun
Pour l'abattage rituel	aucun
Communs	aucun

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

MARCHÉ DE L'EST

BOUVILLONS

Choix	aucun
Bons	aucun
Moyens	aucun
Communs	25.00

VACHES

Les meilleures	23.75-24.50
Bonnes	21.50-22.50
Moyennes	19.75-21.25
Communes	18.00-19.50
Très communes	12.00-17.50

TAUREAUX

Bons	25.00-26.75
Ventes jusqu'à	nil
Communs et moyens	20.25-24.75

TAURES

Choix	aucune
Bonnes	25.00
Moyennes	23.00-23.25
Communes	20.50-21.75

VEAUX DE LAIT

Bons	41.00-45.00
Ventes jusqu'à	48.50
Moyens	36.50-40.50
Communs	25.00-36.00

AGNEAUX

Bons	25.50-27.00
Lots mélangés	aucun
Pour l'abattage rituel	aucun
Communs	aucun

MOUTONS

Bons	10.50-12.00
Communs	aucun

Centre coopératif d'insémination

Un groupe d'éleveurs vient de commencer la construction d'un vaste centre d'insémination artificielle, appelé à desservir une grande partie de la Saskatchewan et du Manitoba. Il s'agit de ce qu'on appelle une coopérative d'éleveurs de bovins.

Située en Saskatchewan, la nouvelle entreprise devrait être en état de plein fonctionnement d'ici un an et peut-être avant. C'est du moins l'espoir de ses promoteurs.

Les membres qui voudront y faire saillir leurs troupeaux bénéficieront d'un prix aussi près que possible du prix coûtant. Les profits accumulés au cours de l'année, s'il y a lieu, seront distribués sous forme de ristournes aux sociétaires. A une trentaine de milles se trouve la clinique vétérinaire de Yorkton.

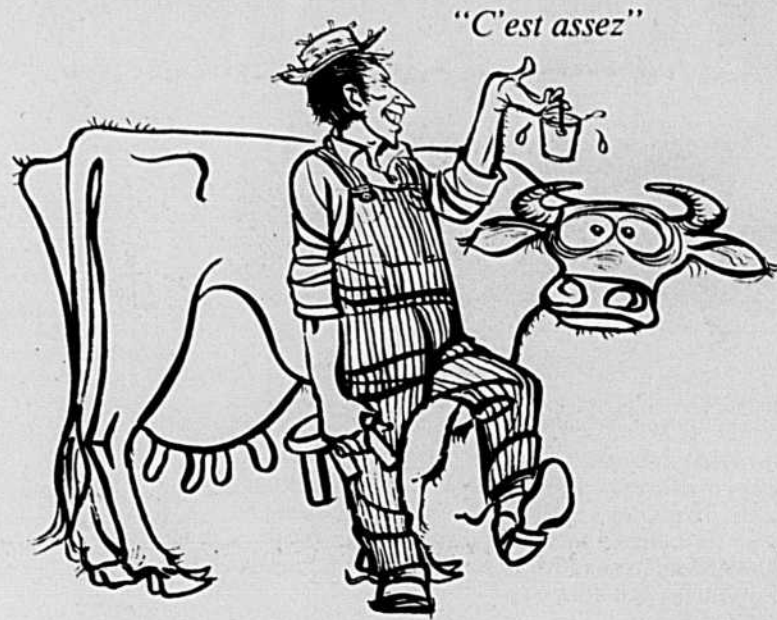
Les membres d'abord

La nouvelle construction pourra abriter au-delà d'une quinzaine de taureaux de races différentes — à lait et à viande. Elle pourra être agrandie à volonté, si le volume des affaires dépasse les prévisions actuelles. Le bureau de direc-

tion comprend les présidents ou directeurs d'associations d'éleveurs de quelques-unes des principales races de la région.

Les frais de services ne sont pas encore connus, mais il est d'ores et déjà certain que les membres pourront y faire inséminer leurs troupeaux à un prix sensiblement inférieur à celui des non-membres.

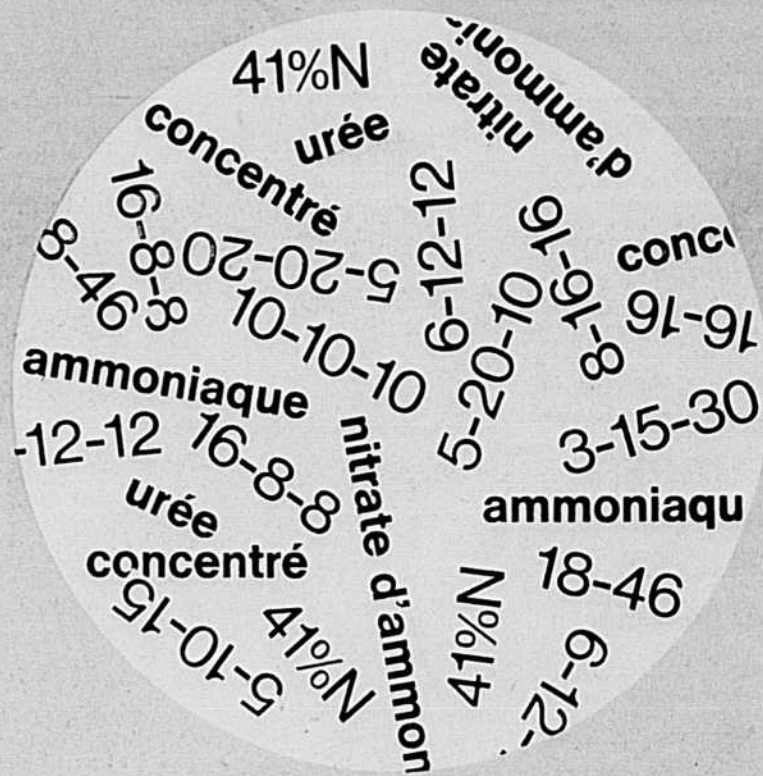
Pour raisons d'économie, le personnel à l'emploi du nouveau centre sera maintenu à un minimum: de 4 à 5 au début. Le nombre n'en sera augmenté que si l'ampleur de l'entreprise le justifie — ou encore en cas d'expansion.



Pierre dit un jour aux vaches: "C'est assez!" Elles ne le crurent point et voulurent continuer

Mais finirent par comprendre qu'une vache planifiée Ne saurait plus jamais être une vache "contentée"...

Formulez vos besoins



Nous y répondrons

Vous connaissez l'importance des engrais en agriculture, nous le savons. C'est pourquoi nous mettons tout en oeuvre pour en produire d'excellents. Les Agrocentres CIL et les dépositaires d'engrais CIL sont au courant de la qualité et de l'efficacité des engrais CIL.

En sacs, en vrac, liquides, mélangés

sur commande, nos engrais répondent aux besoins des sols de votre région.

Si vous habitez une région desservie par un Agrocentre CIL, n'hésitez pas à consulter les experts en sols. Ils vous indiqueront les engrais appropriés à vos cultures. A l'Agrocentre, vous trouverez toute une

gamme d'engrais conçus pour les sols et les cultures variés.

Les Agrocentres offrent en plus un service d'épandage d'engrais ainsi que les appareils nécessaires. Passez donc chez le dépositaire d'engrais CIL ou à l'Agrocentre le plus près de chez vous, formulez-y vos besoins, on y répondra.

Vente des dindes "Diamant blanc" à l'échelon international

DON MILLS, Ontario — Ralston Purina du Canada Ltée annonce la vente des couveuses "Checkerboard Farms Turkey Hatchery Division" à une nouvelle organisation nommée Hybrid Turkeys Limited, dont les efforts tendront spécialement à mettre en marché au Canada, aux États-Unis et en Europe les dindes "Diamant blanc", qui ont tant de succès.

C'est le Dr William Stevens qui sera à la tête de la firme Hybrid Turkeys. Il était auparavant conseiller membre du personnel de Ralston Purina dans le domaine de la génétique et il a pris directement part au développement de la dinde blanche.

C'est le succès de la dinde "diamant blanc" qui est la raison de la formation de cette nouvelle compagnie. Les ventes des volailles de reproduction en Europe et aux États-Unis ont quadruplé pendant ces trois dernières années. En raison de cette expansion rapide et des possibilités futures et du fait aussi que les affaires de Ralston Purina du Canada sont surtout concentrées sur le marché canadien, on était d'avis que la formation de cette nouvelle organisation renforcerait la position de la compagnie à l'étranger. Elle permettra aussi d'offrir un meilleur service sur le marché domestique et sur celui des États-Unis.

Ralston Purina du Canada Ltée a précisé en faisant cette déclaration que les administrateurs de Hybrid Turkeys Limited seraient des anciens membres du groupe Purina Poultry: le Dr Stevens, Leonard Weeden, Ross Shantz et Milo Shantz.



Engrais